

بنك الجزائر



RAPPORT 2006
EVOLUTION ECONOMIQUE
ET MONETAIRE EN ALGERIE

Juin 2007

بنك الجزائر

Bank of Algeria

RAPPORT 2006
EVOLUTION ECONOMIQUE
ET MONETAIRE EN ALGERIE

Juin 2007

SOMMAIRE

| | |
|--|--------------|
| INTRODUCTION..... | p.4 |
| <u>CHAPITRE I :</u> | |
| ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL..... | p.7 |
| <u>CHAPITRE II :</u> | |
| ACTIVITE ECONOMIQUE ET PRIX..... | p.26 |
| <u>CHAPITRE III :</u> | |
| BALANCE DES PAIEMENTS | |
| ET DETTE EXTERIEURE..... | p.56 |
| <u>CHAPITRE IV :</u> | |
| FINANCES PUBLIQUES..... | p.73 |
| <u>CHAPITRE V :</u> | |
| SYSTEME BANCAIRE ET | |
| INTERMEDIATION..... | p.83 |
| <u>CHAPITRE VI :</u> | |
| MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE | |
| DES SYSTEMES DE PAIEMENT..... | p.105 |
| <u>CHAPITRE VII :</u> | |
| CONTROLE ET SUPERVISION | |
| BANCAIRE..... | p.114 |
| <u>CHAPITRE VIII :</u> | |
| SITUATION MONETAIRE ET | |
| POLITIQUE MONETAIRE..... | p.128 |
| <u>CONCLUSION</u> | p.150 |
| <u>ANNEXE :</u> | |
| TABLEAUX STATISTIQUES..... | p.157 |

INTRODUCTION

Le retour à la stabilité macroéconomique en 2000 a constitué un ancrage solide à la reprise de l'effort d'investissement dès 2001, pour asseoir une démarche de croissance économique appuyée par une poursuite des réformes structurelles.

Les performances économiques et financières robustes des années 2001 à 2005, comme en témoigne la forte croissance économique appuyée par le programme de soutien à la relance économique, la viabilité de la balance des paiements et des indicateurs de la dette extérieure ainsi que la nette amélioration de la situation des finances publiques et de la liquidité bancaire, ont permis d'ancrer durablement la stabilité financière de l'Algérie.

En particulier, la stabilisation du taux de change effectif réel du dinar, en contexte de convertibilité du dinar pour les transactions internationales courantes de bonne foi, constitue un important pilier pour cette stabilité financière. Corrélativement, dans un contexte d'évolution macroéconomique caractérisée par l'excès de liquidité depuis 2002, l'efficacité dans la conduite de la politique monétaire par la Banque d'Algérie a bien contribué à la maîtrise de l'inflation, en contexte d'émergence de la stabilité monétaire en Algérie. Les conditions monétaires et financières sont devenues de plus en plus favorables, aussi bien pour l'investissement que pour l'activité de production de biens et services.

L'année 2006 a vu la poursuite soutenue de la mise en œuvre de la stratégie de désendettement extérieur, vu la très forte réduction de l'encours de la dette extérieure conjuguée à la solidité marquée de la position des réserves officielles de change. Aussi, la forte position financière extérieure nette de l'Algérie émerge comme le socle de la stabilité financière à moyen terme, d'autant plus que la stabilité du taux de change effectif réel du dinar à son niveau d'équilibre est conduite avec prudence. Ces éléments fondamentaux pour la sécurité financière nationale sont à consolider, à mesure que l'ouverture de l'économie nationale devient structurelle, notamment, avec la mise en œuvre de l'accord d'association avec l'Union Européenne.

Le présent rapport a pour objet l'analyse des principales évolutions macroéconomiques, financières et monétaires de l'année 2006.

CHAPITRE I :
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

CHAPITRE I :

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

I.1 - APERÇU GENERAL

L'expansion de l'économie mondiale s'est poursuivie à un rythme appréciable en 2006, atteignant 5,4 % contre 4,9 % en 2005. La croissance s'est davantage équilibrée à travers le monde, se situant aux Etats-Unis à un niveau moindre que prévu (3,3 %) bien que sensiblement le même que celui réalisé en 2005 (3,2 %), se renforçant dans la zone euro (2,6 % contre 1,4 % en 2005) et plus globalement dans les pays de l'Union Européenne (3,2 % contre 1,9 % en 2005). La croissance a poursuivi son raffermissement au Japon (2,2 % contre 1,9 % en 2005) et s'est maintenue à un rythme élevé en Chine (10,7 % contre 10,4 % en 2005) et en Inde (9,2 %, le même taux qu'en 2005). La croissance a été également au rendez-vous dans les autres régions du monde, atteignant 5,5 % en Amérique Latine (3,7 % au Brésil et 4,8 % au Mexique), 6 % en Europe Centrale et en Europe de l'Est, 7,7 % dans les Etats Indépendants du Commonwealth, 5,7 % au Moyen-Orient et 5,5 % en Afrique (5,7 % en Afrique Sub-Saharienne).

La croissance économique mondiale s'est poursuivie dans un contexte d'inflation généralement modérée et de forte croissance des échanges commerciaux mondiaux. Les pressions inflationnistes qui avaient émergé en début d'année, en contexte de forte croissance et de prix élevés du pétrole, s'étaient généralement atténuées en cours d'année en raison des resserrements des politiques monétaires et de la tendance à la baisse des prix pétroliers.

La situation des marchés pétroliers en 2006 a été en effet caractérisée par une forte volatilité des prix et leur niveau sur l'année demeuré relativement élevé. Les prix du Brent ont ainsi atteint un pic de 78 dollars au mois d'août pour retomber à moins de 60 dollars au mois de novembre. Exprimés en dollars des Etats-Unis, les prix du pétrole ont enregistré une hausse de 20,5 % en

2006 contre 41,3 % en 2005. L'augmentation des prix en 2006 était essentiellement due aux inquiétudes liées aux perturbations de l'offre dans certains pays (Nigéria, Irak, Etats-Unis) ainsi qu'aux incertitudes géopolitiques, notamment au Moyen-Orient. De façon générale, les prix des matières premières énergétiques ont augmenté de 19 %, tirés essentiellement par les prix pétroliers. Les prix des matières premières hors énergie se sont quant à eux accrus de 28,4 % (contre 10,3 % en 2005), avec 33 % d'augmentation pour les matières premières industrielles et 11 % pour les matières premières alimentaires.

Le volume des échanges de biens et de services a crû de 9,2 % en 2006 contre 7,4 % en 2005, reflétant une croissance des exportations des pays avancés de l'ordre de 8,4 % (contre 5,6 % en 2005) et une croissance de leurs importations de l'ordre de 7,4 % (contre 6,1 % en 2005), une croissance des exportations des pays émergents et en développement de 10,6 % (contre 11,2 % en 2005), alors que leurs importations ont augmenté de 15 % contre 12,1 % en 2005.

Les termes de l'échange ont évolué en faveur des pays émergents et en développement avec une hausse de 4,1 % pour ces derniers contre 5,5 % en 2005 et une baisse de 1,3 % pour les pays avancés. Cette évolution favorable du commerce mondial demeure, cependant, en-deçà des attentes de beaucoup de pays en développement notamment en Afrique, dont les exportations restent confrontées aux difficultés d'accès aux marchés des pays avancés. Les négociations dans le cadre du cycle de Doha offrent une opportunité unique de lever ces barrières protectionnistes et permettre davantage d'expansion à l'ensemble des acteurs.

L'expansion de l'économie mondiale en contexte d'inflation relativement faible et de stabilité des anticipations d'inflation, s'est accompagnée d'un resserrement progressif des politiques monétaires dans les principales économies, bien que les conditions monétaires y sont restées généralement accommodantes. C'est ainsi qu'aux Etats-Unis, la Federal Reserve a continué à progressivement relever le taux des fonds fédéraux au cours du premier semestre et les a maintenu inchangés durant le reste de

l'année. Dans la zone euro, le relèvement des taux d'intérêt de la Banque Centrale Européenne (BCE) a été plus marqué, quoique à partir de niveaux plus faibles. La Banque du Japon, de son côté, a mis fin à sa politique de taux zéro. Ce mouvement de resserrement a également été suivi dans d'autres pays avancés, - dont le Canada, l'Angleterre et l'Australie - et émergents, dont la Chine et l'Inde.

Des politiques budgétaires généralement prudentes, conduites dans des contextes globalement favorables, notamment en termes de croissance économique et, dans certains cas, de réformes des systèmes de santé et de pensions, ont contribué à une relative amélioration des finances publiques dans les principales économies. En particulier, le déficit budgétaire des Etats-Unis a reculé, passant de 3,7 % en 2005 à 2,6 % en 2006, quoique largement en raison d'un accroissement des recettes fiscales. Dans la zone euro, tous les pays, à l'exception de l'Italie et du Portugal, ont réduit leurs déficits budgétaires, le situant à moins de 3 %, en conformité avec le Pacte de Stabilité et de Croissance tel que modifié. A noter également la poursuite de la nette amélioration des finances publiques dans les pays exportateurs de pétrole résultant du niveau élevé des recettes d'exportation des hydrocarbures en contexte de gestion budgétaire généralement plus prudente.

Les déséquilibres globaux en matière de comptes courants se sont accentués en 2006. Le déficit du compte courant américain s'est encore quelque peu élargi, passant de 6,4 % du PIB en 2005 à 6,5 % du PIB en 2006, sous l'effet notamment de la hausse de la facture pétrolière et du ralentissement des exportations.

Dans la zone euro, les exportations de biens et services se sont fortement accélérées en 2006, augmentant de 8,2 % en volume contre 4,1 % en 2005 et dépassant l'importante croissance des importations qui s'est établie à 7,6 % contre 5,1 % en 2005. En valeur, le solde du compte courant s'est détérioré, passant d'un excédent de 0,1 % du PIB en 2005 à un déficit de 0,3 % du PIB en 2006, sous l'effet notamment de l'évolution défavorable des termes de l'échange. Cette détérioration a été, cependant, limitée par l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

Au Japon, la vigueur des exportations, en contexte de forte expansion du commerce mondial, et la modération des importations, consécutive au fléchissement de la demande intérieure, ont contribué à l'amélioration de l'excédent du compte courant, ce dernier passant de 3,6 % du PIB en 2005 à 3,9 % du PIB en 2006, creusant davantage l'écart avec le déficit du compte courant américain.

En Chine, l'excédent du compte courant s'est accentué, passant de 7,2 % du PIB en 2005 à 9,1 % du PIB en 2006, sous l'effet de la forte croissance des exportations, creusant là encore l'écart par rapport aux Etats-Unis. En Inde, en revanche, la forte augmentation des importations, liée à la vigueur de la demande intérieure, conjuguée au niveau élevé des prix du pétrole, a entraîné l'élargissement du déficit du compte courant, qui est passé de 0,9 % du PIB en 2005 à 2,2 % du PIB en 2006. Dans les pays exportateurs de pétrole, l'excédent des comptes courants a continué à enregistrer des niveaux records. Il en est ainsi des pays exportateurs de pétrole au Moyen-Orient, où l'excédent du compte courant a atteint 21 % du PIB en 2006, légèrement moins qu'en 2005 où il avait enregistré un excédent de 21,7 % du PIB.

I.2 - ACTIVITE ECONOMIQUE ET INFLATION

Bien que l'économie mondiale continue globalement de croître à un rythme appréciable, des disparités notables entre pays persistent, notamment parmi les pays en développement.

I.2.1 - Evolution de l'activité économique et de l'inflation dans les pays avancés

L'évolution de l'activité économique dans ces pays a confirmé la tendance à la réduction de l'écart entre les taux de croissance, tendance déjà enregistrée en 2005. Cependant, la persistance de déséquilibres globaux, voire leur accentuation en termes de comptes courants, continue à véhiculer les risques de déstabilisation de l'économie mondiale qu'une correction abrupte de ces déséquilibres entraînerait. Les récentes discussions multilatérales sur les déséquilibres globaux menées entre les pays concer-

nés, à l'initiative du Fonds Monétaire International, pourraient augurer de la mise en œuvre d'une approche concertée de résorption ordonnée de ces déséquilibres, pour autant que les politiques et actions nécessaires, généralement identifiées, soient appliquées.

Aux Etats-Unis :

Le rythme de croissance a été contrarié par la situation du marché immobilier qui connaît un fort ajustement à la baisse, après plusieurs années de hausse considérable. La demande intérieure, soutenue notamment par la croissance de l'emploi, particulièrement dans le secteur des services, et par la baisse des prix du pétrole au second semestre, est restée relativement ferme, malgré la modération de l'investissement, contribuant ainsi à limiter l'impact négatif des fortes difficultés du marché immobilier sur la croissance.

La faiblesse de l'investissement s'est particulièrement ressentie dans le secteur manufacturier, notamment dans l'industrie automobile mais surtout dans les secteurs liés à la construction ; ces derniers ayant subi les effets de la forte chute de l'investissement dans l'immobilier, soit 19 % au cours du seul second semestre de l'année 2006. Les risques d'approfondissement des difficultés du secteur pèsent lourdement sur les perspectives de croissance économique aux Etats-Unis en 2007. Ces risques véhiculent également des incertitudes quant aux possibles effets de contagion sur le reste du monde inhérents à un ralentissement durable de la croissance de l'économie américaine, à mesure qu'elle continue d'occuper une place prépondérante (20 %) dans l'économie mondiale.

Les pressions inflationnistes du premier semestre de l'année 2006, consécutives notamment à la hausse des prix pétroliers, se sont atténuées au cours du second semestre avec la baisse des prix du pétrole et la modération de la croissance. En moyenne annuelle, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, s'est située à 3,2 %, légèrement en-dessous de son niveau de 2005 (3,4 %).

Dans la zone euro :

L'activité économique a bénéficié de la bonne tenue de la demande intérieure, soutenue par un renforcement de la confiance parmi les investisseurs, l'amélioration des marchés du travail ainsi que des circonstances spécifiques telles que l'organisation de la coupe du monde de football. La croissance a, ainsi, atteint son plus haut niveau depuis l'année 2000.

La forte performance des exportations et de l'investissement en Allemagne ont été des facteurs importants dans cette croissance. Le dynamisme de l'activité économique dans la zone a été entretenu par la bonne tenue de la demande intérieure, particulièrement en termes d'accroissement sensible des investissements. L'amélioration des bénéfices des entreprises et les conditions financières favorables en dépit du resserrement des politiques monétaires, en contexte de perception plus optimiste de l'environnement économique par les entrepreneurs, ont contribué à la reprise des investissements.

L'activité économique dans la zone a été également soutenue par la relative croissance de la consommation liée notamment aux évolutions favorables dans les marchés du travail. C'est ainsi que le taux de chômage dans la zone a sensiblement reculé pour se situer à 7,7 %, son niveau le plus bas en quinze années. L'amélioration de la confiance des ménages dans l'environnement économique, qui s'est traduite par l'utilisation d'une partie de leurs épargnes, et l'anticipation d'une augmentation de la TVA en Allemagne, ont également contribué à l'accroissement de la consommation privée.

Mesurée par l'indice des prix à la consommation, l'inflation s'est située à 2,2 % en 2006, le même niveau que celui enregistré en 2005, reflétant des politiques monétaires et budgétaires prudentes, des augmentations de salaires maintenus à des niveaux relativement bas ainsi que la détente enregistrée par les prix du pétrole au second semestre.

Au Japon :

Après un ralentissement observé en milieu d'année, dû principalement à une baisse de la consommation, la croissance a fortement repris au cours du quatrième trimestre. Le taux de croissance s'est ainsi situé à 2,2 %, confirmant l'ancrage de la reprise après une dizaine d'années de stagnation. La vigueur de l'investissement privé, soutenu notamment par l'accroissement des profits des entreprises, et la forte croissance des exportations ont été les principaux facteurs qui ont contribué à cette performance.

Bien que toujours proche de zéro, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation, est devenue positive (0,2 %) pour la première fois depuis plusieurs années. La modération des taux de croissance des salaires, en contexte de productivité accrue, continue de tirer le taux d'inflation vers le bas.

I.2.2 - Evolution de l'activité économique et de l'inflation dans les pays émergents et en développement

L'activité économique dans ces groupes de pays continue à enregistrer des performances positives, voire remarquables dans plusieurs cas.

En Chine :

La forte expansion de l'économie en 2006 a reposé essentiellement sur la poursuite de la vigueur des exportations et celle des investissements. Soutenu aussi bien par l'effort d'investissement des gouvernements locaux que par la tendance haussière des investissements privés, le rythme d'investissement global s'est ainsi maintenu à un niveau élevé malgré les craintes de surchauffe qui ont amené les autorités à resserrer les conditions d'octroi de crédits.

La forte croissance des exportations a plus que compensé l'augmentation substantielle des importations et a alimenté la forte amélioration de l'excédent du compte courant et des réserves de changes. Ces dernières se sont élevées à 1062 milliards de dol-

lars à fin décembre 2006, en hausse de 240 milliards de dollars par rapport à 2005.

L'inflation est demeurée maîtrisée à un niveau bas (1,5 %), reculant quelque peu par rapport à 2005 (1,8 %) en raison notamment de l'expansion des capacités de production et des gains de productivité et ce, malgré l'augmentation des prix administrés des produits pétroliers intervenue en cours d'année.

En Inde :

Les performances économiques de ces dernières années se poursuivent. Pour la quatrième année consécutive, le taux de croissance s'approche des deux chiffres. Avec un ratio de la consommation par rapport au PIB parmi les plus élevés en Asie et l'investissement en forte progression, alimenté notamment par les profits élevés des entreprises aussi bien dans le secteur industriel que dans celui des services, la vigueur de la demande intérieure a continué à être le moteur principal de l'activité économique. Bien que les exportations affichent une tendance nettement haussière, le déficit de la balance des transactions courantes s'est creusé davantage, passant de 0,9 % en 2005 à 2,2 % en 2006, sous l'effet de la plus forte progression des importations.

La poursuite de la forte expansion économique a alimenté les pressions inflationnistes en 2006. Dans ce contexte, la Reserve Bank of India a resserré sa politique monétaire en relevant son taux directeur. Le taux de réserves obligatoires a été également ajusté à la hausse dans le but de contenir la croissance rapide des crédits à l'économie. En moyenne annuelle, le taux d'inflation est, cependant, passé de 4,2 % en 2005 à 6,1 % en 2006.

En Amérique Latine :

La croissance économique s'est maintenue à un rythme appréciable en 2006, bien que des différences sensibles demeurent entre pays. Cette poursuite de l'expansion économique reflète des efforts soutenus dans beaucoup de pays de la région en matière de mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes et de réformes structurelles importantes dans un contex-

te externe généralement favorable. La croissance en 2006 a été essentiellement soutenue par la bonne tenue de la demande, alimentée dans beaucoup de cas par des flux importants de rapatriements. Dans plusieurs pays, les investissements directs étrangers et l'impact de l'accord de libre échange avec les Etats-Unis ont également contribué aux bonnes performances en matière de croissance économique.

Globalement, les principaux indicateurs économiques dans la région ont connu des améliorations notables. Les comptes courants ont ainsi enregistré des excédents importants, notamment au Vénézuéla, au Chili et en Argentine. Les finances publiques se sont généralement améliorées, à en juger par le niveau du déficit budgétaire pour l'ensemble de la région qui se situe à 2 %, alors que la dette continue de baisser et d'être mieux structurée. Les taux de chômage et de pauvreté continuent également leur trend baissier. Ces bonnes performances, enregistrées pour la cinquième année consécutive, confirment la forte reprise économique après la période de crise aigue que la région avait connue.

L'inflation a généralement connu un trend baissier, se situant à des niveaux soutenables, voire bas dans nombre de pays, notamment ceux qui ont adopté des cadres de ciblage de l'inflation. Au plan individuel, cependant, de fortes disparités demeurent et des pays comme le Vénézuéla et l'Argentine ont enregistré des taux d'inflation à deux chiffres (13,6 % et 10,9 % respectivement), alors que le Brésil améliore ses performances en la matière (4,2 % en 2006 contre 6,9 % en 2005).

Au Moyen-Orient :

Les performances remarquables en matière d'expansion économique de ces dernières années se sont poursuivies en 2006, le taux de croissance (5,7 % contre 5,4 % en 2005) dépassant la moyenne mondiale pour la sixième année consécutive. En particulier, les pays exportateurs de pétrole ont continué à bénéficier du niveau élevé des prix du baril et à disposer d'amples ressources pour assurer le financement des investissements considérables entrepris dans les secteurs hors pétroliers au cours de ces

dernières années. Dans beaucoup de cas (Bahrein, Koweit, Emirats Arabes Unis et Arabie Saoudite), les taux de croissance dans ces secteurs continuent à enregistrer des niveaux records et à être ainsi le principal moteur de la croissance.

Au total, le taux de croissance a atteint 7,7 % au Bahrein (contre 7,8 % en 2005). Il a été de 8,8 % au Qatar (6,1 % en 2005) et de 9,7 % aux Emirats Arabes Unis (8,5 % en 2005). Il a quelque peu fléchi en Arabie Saoudite (4,6 % contre 6,6 % en 2005) en raison d'une contraction de la croissance dans le secteur pétrolier et a baissé au Koweit après trois années consécutives de croissance à deux chiffres (16,5 % en 2003, 10,5 % en 2004 et 10 % en 2005).

Ailleurs dans la région, les pays non exportateurs de pétrole ont continué à bénéficier des importants flux de rapatriements des travailleurs dans les pays du Golf, alimentant la demande, et de l'accroissement des investissements directs de ces pays dans la région. C'est le cas, par exemple, de la Jordanie où le taux de croissance économique a atteint 6 % en 2006 contre 7,2 % en 2005 et 8,4 % en 2004.

Les performances en terme d'inflation demeurent favorables dans plusieurs pays (Arabie Saoudite, Koweit, Oman) où le taux d'inflation, exprimé en indice des prix à la consommation, a varié entre 2 et 3 %. En revanche, l'inflation s'est accentuée dans d'autres pays, poussée par la pression de la forte demande intérieure et, dans certains cas, par la dépréciation du dollar auquel leurs monnaies sont liées. Le taux d'inflation a ainsi atteint 10,1 % aux Emirats Arabes Unis (contre 7,8 % en 2005) et 11,8 % au Qatar (contre 8,8 % en 2005).

En Afrique :

L'expansion économique poursuit son raffermissement en Afrique, plusieurs pays enregistrant des taux de croissance variant entre 6 % (Gambie, Ghana, Burkina Faso, Kenya) et 15 % (Angola). Cependant, la croissance peine à dépasser 1 % dans de nombreux autres pays (Tchad, Comores, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, Gabon, Togo) et demeure négative au

Zimbabwe. Bien que les conflits dans la région enregistrent un trend baissier dans le continent, ils demeurent, dans certains cas, un obstacle majeur à la nécessaire stabilité pour l'ancrage d'une croissance forte et durable et une réduction substantielle de la pauvreté.

En Afrique du Nord, les indicateurs économiques continuent d'afficher des niveaux appréciables. Le taux de croissance a atteint 7,3 % au Maroc, après la modeste performance de 2005 (1,7 %). En Tunisie, il a été de 5,3 % (contre 4,0 % en 2005). A noter le taux de croissance important en Mauritanie (11,7 %), tiré par l'entrée en production des champs pétroliers. En Algérie, le taux de croissance a été tiré à la baisse par la contraction de la croissance dans le secteur des hydrocarbures, alors que le secteur hors hydrocarbures a enregistré des performances appréciables liées, notamment, à la montée en cadence de la mise en œuvre du Programme complémentaire de soutien à la croissance.

Globalement, l'Afrique a enregistré en 2006 un taux de croissance proche de celui de 2005 (5,5 % contre 5,6 %), une performance qui reste comparable à la moyenne de la croissance mondiale. Le surplus du compte courant extérieur s'est élevé à 2,2 % du produit intérieur brut en 2006, en hausse par rapport à celui enregistré en 2005 (1,8 % du PIB), reflétant essentiellement les surplus importants dans les pays producteurs de pétrole (11,1 % du PIB et 12,6 % du PIB en 2005 et 2006 respectivement). Le taux d'inflation a été de 9,5 % en moyenne dans le continent, quelque peu en hausse par rapport à celui enregistré en 2005 (8,4 %), mais nettement en deçà de la moyenne enregistrée durant la décade 1989-98, qui avait dépassé 28 %. Au Maghreb, l'inflation est demeurée contenue à 2,5 % en Algérie, 3,3 % au Maroc et 4,5 % en Tunisie.

L'Afrique Sub-Saharienne continue d'enregistrer des performances encourageantes dans l'ensemble. Le taux de croissance dans cette partie du continent a dépassé 5 % pour la troisième année consécutive. Cela tend à confirmer la nature durable de l'amélioration progressive de la situation économique dans plusieurs pays de la région. Ces bonnes performances reposent en

grande partie sur le maintien des efforts en matière de réformes structurelles et de conduite prudente de politiques macroéconomiques appropriées.

En appui à ces réformes, beaucoup de pays africains ont pu bénéficier d'une meilleure disponibilité de ressources financières. Ce desserrement relatif de la contrainte financière est dû principalement aux annulations de dettes dans le cadre des initiatives "Pays Pauvres Très Endettés" (PPTE) et d'annulation de la dette multilatérale, mais aussi aux aides financières bilatérales et, dans certains cas, à l'accroissement des investissements directs étrangers, particulièrement en provenance de Chine. Les pays producteurs de pétrole ont également bénéficié de la bonne tenue des prix pétroliers, bien qu'en 2006, la production a été contrariée, dans certains cas, par des difficultés techniques. La région a, par ailleurs, bénéficié de la hausse des prix des matières premières hors pétrole, qui a atténué, dans certains cas, le renchérissement de la facture d'importation de produits pétroliers.

L'utilisation de ces ressources continue à être orientée essentiellement vers les secteurs jugés prioritaires, tels que l'infrastructure, l'éducation et la santé, en contexte d'efforts accrus de préservation de la viabilité à moyen terme des finances publiques. Bien que des progrès sont enregistrés en matière de réduction de la pauvreté, d'éradication des maladies et d'amélioration des conditions de vie, le chemin vers la réalisation des objectifs de développement du millénaire reste long et difficile. La poursuite des réformes et la persévérance dans la conduite de politiques macroéconomiques avisées, en contexte d'accroissement substantiel des investissements dans les secteurs prioritaires et sociaux, tel que préconisé par le NEPAD, restent déterminants. L'accroissement de l'aide financière internationale, en même temps que l'appui technique accru, l'encouragement des investissements directs étrangers et la suppression des barrières protectionnistes auxquelles les exportations de ces pays sont confrontées, sont autant de déterminants sur le chemin du développement durable dans la région.

I.3 - TAUX D'INTÉRÊT ET TAUX DE CHANGE

I.3.1 - Politiques monétaires

Bien que les conditions monétaires sont restées relativement accommodantes dans les principaux pays avancés et émergents en 2006, les banques centrales ont généralement imprimé une tendance au resserrement à leurs politiques monétaires. Une telle orientation reflétait généralement le souci de faire face aux risques d'émergence de tensions inflationnistes liés à l'utilisation accrue des ressources, en contexte de croissance économique soutenue, de forte demande globale et de hausse des prix des matières premières énergétiques et non énergétiques.

Aux Etats-Unis, la Federal Reserve a poursuivi sa politique de relèvement progressif et mesuré du taux des fonds fédéraux au cours du premier semestre. Après un relèvement de 25 points de base en juin 2006, le taux directeur a atteint 5,25 %. L'action de la Federal Reserve tendait à contrecarrer l'inflation sous-jacente - de plus en plus proche de la limite supérieure de la zone de confort définie par le Comité Fédéral de l'Open Market - et les risques d'ancrage des anticipations inflationnistes à un niveau élevé, de nature à contrarier un niveau soutenable de croissance économique.

Cependant, la modération de la croissance en cours d'année et le recul des pressions inflationnistes ont apaisé les craintes de surchauffe, d'autant plus que les difficultés du marché de l'immobilier persistaient et les risques de leur transmission à d'autres secteurs émergeaient. En réaction à ces développements, la Federal Reserve a maintenu, durant le reste de l'année, le taux des fonds fédéraux au niveau atteint en juin 2006. En fin de période, des incertitudes demeuraient quant à l'orientation à court terme de la politique de taux d'intérêt de la Federal Reserve, inhérentes aux incertitudes en matière de croissance économique et d'inflation sous-jacente. Cependant, ces incertitudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt de court terme n'ont pas affecté sensiblement les taux à long terme, qui ont continué à osciller autour de 5 %.

Dans la zone euro, la Banque Centrale Européenne (BCE) a relevé son taux directeur de 25 points de base à cinq reprises - ce taux passant de 2,25 % à fin décembre 2005 à 3,5 % à fin décembre 2006 - afin, principalement, de faire face aux pressions inflationnistes inhérentes à la vigueur de la croissance. En effet, le dynamisme de l'activité économique, plus soutenu que prévu et impliquant un taux élevé d'utilisation des ressources, s'est accompagné d'une forte progression des agrégats monétaires et de crédit, en contexte de taux d'intérêt demeurés généralement bas. Ces pressions ont également été accentuées par la forte baisse des taux de chômage, induisant des marchés du travail plus tendus pouvant entraîner une accélération des coûts salariaux. Cette politique de taux d'intérêt de la BCE, supportée par une démarche de communication appropriée, a contribué à maintenir l'inflation à des niveaux bas et à contenir les anticipations inflationnistes.

Le mouvement de resserrement a également été suivi dans d'autres pays d'Europe et au Canada. En Angleterre, le taux des prises en pension de la Banque d'Angleterre a été relevé à 5%, en réponse à la vigueur de la demande intérieure. De même, la Banque du Canada a relevé à deux reprises son taux directeur, le portant à 4,25 % et le maintenant à ce niveau à partir de mai 2006.

Au Japon, les risques de déflation s'étant considérablement atténués, la Banque du Japon a resserré sa politique d'octroi de liquidités et relevé son taux d'intérêt directeur à 0,25 %, en rupture avec plusieurs années de taux zéro. Ce taux est cependant demeuré bas afin de soutenir la relance économique encore fragile. Le relèvement du taux directeur était anticipé et n'a donc pas eu d'impact sur les taux d'intérêt à long terme, reflétant un effort de communication accru de la Banque du Japon.

Afin de contenir la liquidité inhérente à l'augmentation considérable des réserves, la Banque Populaire de Chine a relevé les taux de référence sur l'emprunt et les dépôts à un an à 6,12 % et 2,52 % respectivement ainsi que le taux des réserves obligatoires, qui est passé de 7,5 % en 2005 à 9 % en 2006. En outre, des mesures administratives ont été introduites pour limiter davan-

tage l'octroi de crédits, en situation de risque de surchauffe de l'économie.

I.3.2 - Taux de change

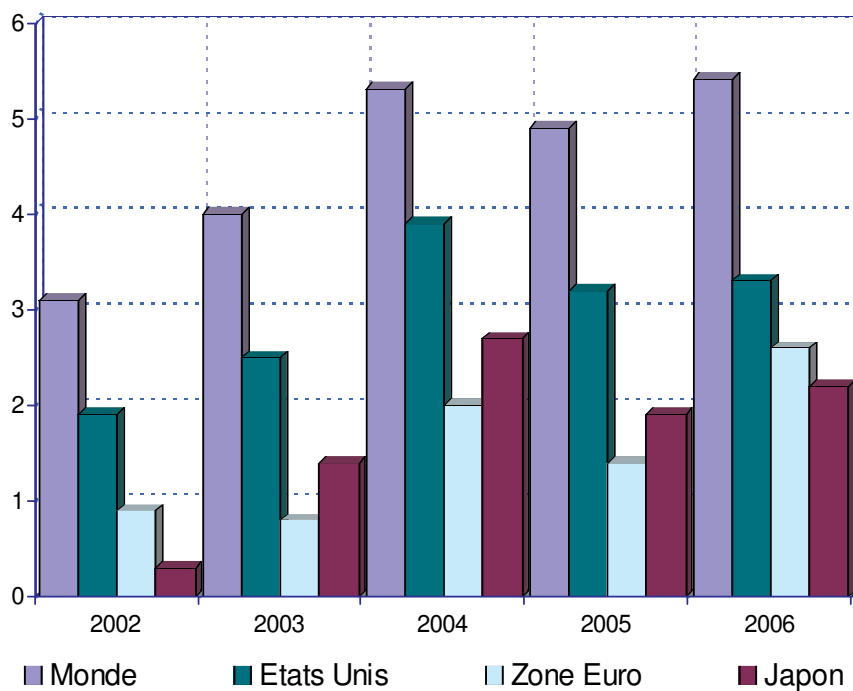
En 2006, l'évolution des marchés de change pour les principales monnaies a été caractérisée par la dépréciation graduelle du dollar EU et encore plus du yen, alors que l'euro s'est apprécié de manière soutenue. Par ailleurs, ces marchés ont enregistré un volume important de transactions, en contexte de faible volatilité.

Les différentiels de taux d'intérêt, les perspectives de forte croissance dans la zone euro et de sa modération aux Etats-Unis ainsi que les risques inhérents à la persistance du déficit élevé du compte courant américain ont été les principaux facteurs à l'origine de la faiblesse continue du dollar EU. Celui-ci s'est, en effet, fortement déprécié vis-à-vis de l'euro, en contexte de meilleures perspectives de croissance pour la zone euro. Le dollar est, par la suite, demeuré relativement stable par rapport à la monnaie européenne jusqu'au mois d'octobre, malgré la contraction du différentiel de taux d'intérêt, bénéficiant d'anticipations de retombées positives de la baisse des prix pétroliers sur la croissance économique aux Etats-Unis. Cependant, au cours des deux derniers mois de l'année 2006, la monnaie américaine s'est de nouveau affaiblie sous l'effet notamment de la confirmation de la modération de la croissance aux Etats-Unis et sa solidité dans la zone euro. La diminution du différentiel de taux d'intérêt en faveur de la zone euro ainsi que les anticipations d'une éventuelle diversification des réserves officielles des pays à surplus ont également alimenté la dépréciation du dollar EU vis-à-vis de l'euro.

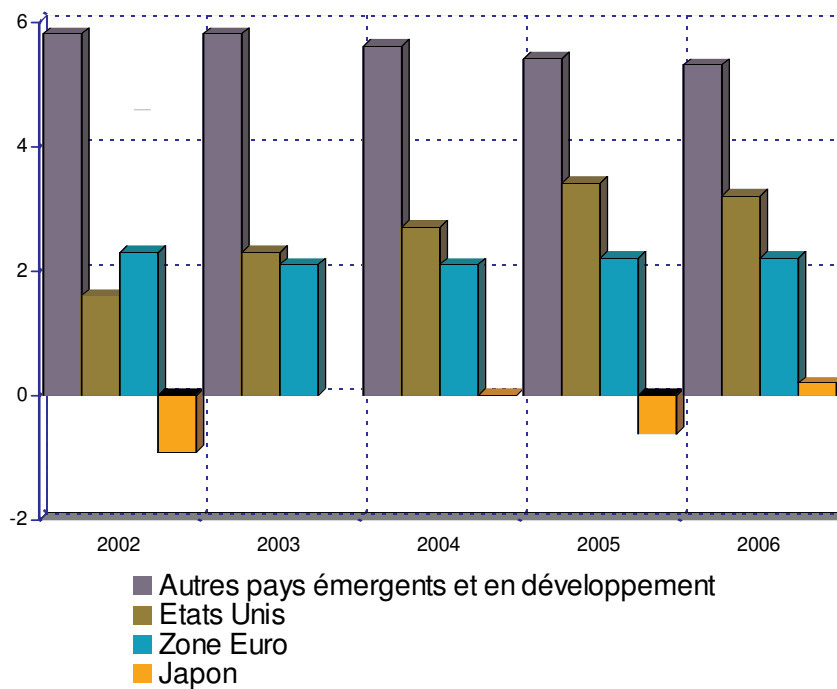
En dépit du relèvement du taux directeur de la Banque du Japon, le yen s'est fortement déprécié en 2006, reflétant la persistance d'incertitudes quant aux risques de déflation et de la politique de taux zéro de la Banque du Japon. La monnaie chinoise est restée globalement stable vis-à-vis du dollar EU.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

GRAPHIQUE 1
PRODUCTION : EVOLUTION ANNUELLE EN POURCENTAGE



GRAPHIQUE 2
INFLATION EN POURCENTAGE



**PRINCIPAUX INDICATEURS DE
L'ÉCONOMIE MONDIALE**
(Variation annuelle en pourcentage)

| | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|--------|--------|--------|
| Croissance du PIB réel (en pourcentage par rapport à l'année précédente) | | | |
| Monde | 5,3 | 4,9 | 5,4 |
| Pays développés | 3,3 | 2,5 | 3,1 |
| Etats-Unis | 3,9 | 3,2 | 3,3 |
| Japon | 2,7 | 1,9 | 2,2 |
| Zone euro | 2,0 | 1,4 | 2,6 |
| Chine | 10,1 | 10,4 | 10,7 |
| Russie | 7,2 | 6,4 | 6,7 |
| Amérique latine | 6,0 | 4,6 | 5,5 |
| Afrique | 5,8 | 5,6 | 5,5 |
| Demande intérieure totale (variation annuelle en pourcentage) | | | |
| Pays développés | 3,3 | 2,6 | 2,8 |
| Etats-Unis | 4,4 | 3,3 | 3,1 |
| Japon | 1,9 | 1,7 | 1,4 |
| Zone euro | 1,9 | 1,6 | 2,3 |
| Consommation privée (variation annuelle en pourcentage) | | | |
| Pays développés | 2,8 | 2,6 | 2,5 |
| Etats-Unis | 3,9 | 3,5 | 3,2 |
| Japon | 1,6 | 1,6 | 0,9 |
| Zone euro | 1,5 | 1,5 | 1,9 |
| Formation brute de capital fixe (variation annuelle en pourcentage) | | | |
| Pays développés | 4,5 | 4,4 | 4,1 |
| Etats-Unis | 6,1 | 6,4 | 3,1 |
| Japon | 1,4 | 2,4 | 3,5 |
| Zone euro | 2,2 | 2,5 | 4,5 |
| Balance courante (en milliards de \$) | | | |
| Etats-Unis | -665,3 | -791,5 | -856,7 |
| Japon | 172,1 | 165,7 | 170,4 |
| Zone euro | 97,5 | 8,1 | -29,1 |
| Chine | 68,7 | 160,8 | 238,5 |
| Russie | 58,6 | 83,3 | 95,6 |
| Balance courante (en pourcentage du PIB) | | | |
| Etats-Unis | -5,7 | -6,4 | -6,5 |
| Japon | 3,7 | 3,6 | 3,9 |
| Zone euro | 1,0 | 0,1 | -0,3 |
| Chine | 3,6 | 7,2 | 9,1 |
| Russie | 9,9 | 10,9 | 9,8 |
| Solde global des finances publiques (en pourcentage du PIB) | | | |
| Etats-Unis | -4,6 | -3,7 | -2,6 |
| Japon | -6,2 | -4,8 | -4,3 |
| Zone euro | -2,8 | -2,4 | -1,6 |
| Royaume-Uni | -3,1 | -3,0 | -2,5 |
| Chine | -1,5 | -1,3 | -0,7 |

| | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|--------|--------|--------|
| Taux de chômage (en pourcentage de la population active) | | | |
| Etats-Unis | 5,5 | 5,1 | 4,6 |
| Japon | 4,7 | 4,4 | 4,1 |
| Zone euro | 8,8 | 8,6 | 7,7 |
| Royaume-Uni | 4,8 | 4,8 | 5,4 |
| Prix des produits de base en \$ (variation annuelle en pourcentage) | | | |
| Pétrole brut | 30,7 | 41,3 | 20,5 |
| Matières premières | 18,5 | 10,3 | 28,4 |
| Inflation (indice des prix à la consommation) | | | |
| Etats-Unis | 2,7 | 3,4 | 3,2 |
| Japon | - | -0,6 | 0,2 |
| Zone euro | 2,1 | 2,2 | 2,2 |
| Royaume-Uni | 1,3 | 2,0 | 2,3 |
| Chine | 3,9 | 1,8 | 1,5 |
| Afrique | 7,9 | 8,4 | 9,5 |
| Taux d'intérêt directeurs (en fin de période) | | | |
| Etats-Unis | 2,25 | 4,25 | 5,25 |
| Japon | 0,00 | 0,00 | 0,25 |
| Zone euro | 2,00 | 2,25 | 3,50 |
| Royaume-Uni | 4,75 | 4,50 | 5,25 |
| Taux Libor à trois mois (en fin de période) | | | |
| Dollar US | 2,56 | 4,54 | 5,36 |
| Euro | 2,15 | 2,49 | 3,72 |
| Yen | 0,05 | 0,07 | 0,57 |
| Livre Sterling | 4,89 | 4,64 | 5,32 |
| Taux Libor à six mois (en fin de période) | | | |
| Dollar US | 2,78 | 4,70 | 5,37 |
| Euro | 2,21 | 2,64 | 3,85 |
| Yen | 0,07 | 0,08 | 0,63 |
| Livre Sterling | 4,92 | 4,59 | 5,43 |
| Taux Libor à 12 mois (en fin de période) | | | |
| Dollar US | 3,10 | 4,84 | 5,33 |
| Euro | 2,35 | 2,85 | 4,02 |
| Yen | 0,09 | 0,12 | 0,75 |
| Livre Sterling | 4,93 | 4,57 | 5,58 |
| Taux de change (en fin de période) | | | |
| Dollar/Euro ¹ | 1,3538 | 1,1842 | 1,3197 |
| Dollar/Yen ² | 102,68 | 117,88 | 119,02 |
| Euro/Yen ³ | 140,96 | 139,70 | 156,90 |

¹ Dollars pour un Euro sur le marché de New York.

² Yens pour un Dollar sur le marché de New York.

³ Yens pour un Euro sur le marché de Tokyo.



CHAPITRE II :
ACTIVITE ECONOMIQUE
ET PRIX

CHAPITRE II : ACTIVITE ECONOMIQUE ET PRIX

L'évolution des principaux indicateurs économiques de l'année 2006 s'inscrit dans les tendances observées durant la période 2002-2005. La croissance en volume du produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures gagne 0,6 point de pourcentage, les échanges extérieurs évoluent favorablement et le solde du compte courant enregistre un excédent record, le chômage continue à reculer et l'inflation est contenue à moins de 3 %. Ces évolutions positives ont eu lieu en dépit du ralentissement de la croissance de la consommation finale et celle de l'investissement.

Au cours de la période 2000-2006, l'expansion du PIB en volume et en moyenne annuelle est estimée à 4,8 %. Hors hydrocarbures la croissance atteint même 5,6 %.

Hors hydrocarbures, la croissance économique est restée vigoureuse, tirée par les secteurs du bâtiment et travaux publics (BTP) et par l'agriculture et ce, malgré le ralentissement de la croissance du secteur des services marchands pour la deuxième année consécutive.

Le produit intérieur brut en volume, hors hydrocarbures, a progressé de 5,3 % en 2006, croissance appréciable et supérieure de 0,6 point de pourcentage à celle enregistrée en 2005. La croissance des secteurs du BTP et de l'agriculture a repris avec vigueur en 2006 après les replis de l'année antérieure. L'activité du secteur des services marchands recule pour la deuxième année consécutive et le rythme de croissance de l'industrie demeure modéré et régulier.

La dépense intérieure brute progresse de 3,5 % en volume, soit à un rythme moins élevé que celui de l'année précédente (5,9 %), en raison du recul significatif de la croissance de la consommation finale des ménages et de celui, moins prononcé, de l'investissement qui, au demeurant, se maintient à un niveau élevé. La tendance baissière du chômage se confirme, impulsée

par la très forte croissance du BTP et par celle, appréciable mais en léger recul, des services marchands. Le taux de chômage a reculé de trois points de pourcentage et s'établit en septembre 2006 à 12,3 % de la population active.

L'inflation, encore modérée, est néanmoins en hausse ; en moyenne annuelle, l'indice des prix à la consommation du Grand Alger a progressé de 0,9 point, dont les exportations restent confrontées aux difficultés d'accès aux marchés des pays avancés. Les négociations dans le cadre du cycle de Doha offrent une opportunité unique de lever ces barrières protectionnistes et pces barrières protectionnistes et pn valeur (15,7 %) des exportations de biens et services, malgré leur baisse en volume de 2,6 %, et de la croissance modérée de 1,8 % de la valeur des importations, conséquence du ralentissement de l'expansion de la consommation finale des ménages et de l'investissement.

II.1 - PRODUCTION, DEMANDE ET CROISSANCE

Avec la reprise de la croissance de l'agriculture, la très forte contribution du secteur du bâtiment et travaux publics, la progression de l'activité des services non marchands, le maintien à un niveau relativement satisfaisant de celle des services marchands et la hausse modérée de celle de l'industrie, la croissance en volume du produit intérieur brut hors hydrocarbures est supérieure à celle de l'année précédente (5,3 % contre 4,7 %). La croissance du PIB apparaît plus équilibrée que celle de 2005.

II.1.1- Evolution de l'activité

En 2006, la croissance des secteurs hors hydrocarbures, a donc été un peu plus équilibrée qu'en 2005. Les plus fortes hausses en volume ont été réalisées par les secteurs du BTP, des services marchands et non marchands et par l'agriculture.

La croissance du secteur du BTP a gagné 4,5 points et s'établit à 11,6 % ; celle de l'agriculture s'accélère passant de 1,9 % en 2005 à 4,9 % en 2006. Les services des administrations publiques ont repris 1,1 point de croissance pour clôturer à 4,8 % et l'expansion des services marchands, qui s'est de nouveau ralentie de 0,6 point après le recul de 2,1 points en 2005,

est estimée à 5,0 %. La croissance industrielle, quoique modeste, progresse de 0,3 point pour atteindre 2,8 %.

Agriculture

Les données sectorielles indiquent une augmentation de la production pour la plupart des spéculations du secteur. La production céréalière a augmenté de 13,8 % passant de 35,25 millions de quintaux en 2005 à 40,13 millions de quintaux en 2006. Les productions maraîchères, de légumes secs ainsi que celles de la viticulture et du cheptel ont évolué dans le même sens. A l'exception de la production céréalière et sur la période 2001-2005, la croissance des principales activités agricoles est continue et régulière. Les fluctuations de la production durant cette période et les baisses enregistrées en 2006 ne concernent que quelques spéculations telles que les cultures industrielles, l'oléiculture, les dattes et les viandes blanches.

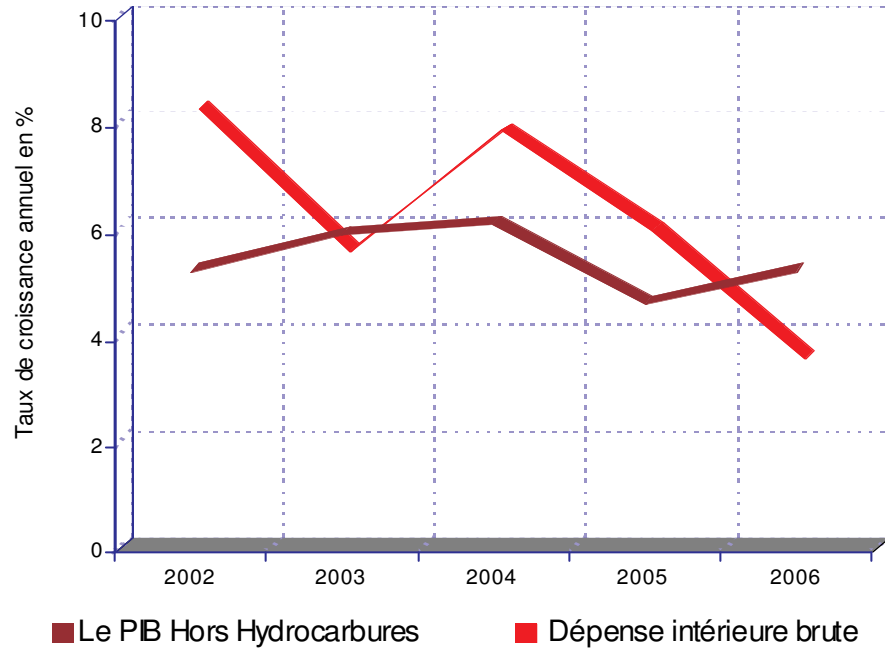
L'expansion du secteur agricole, qui contribue pour 14,2 % au PIB hors hydrocarbures en 2006, reste toujours fortement corrélée à celle de la production céréalière, du fait du poids de cette dernière dans la production agricole totale et des fluctuations de ses performances très dépendantes de la pluviométrie.

Bâtiment et travaux publics

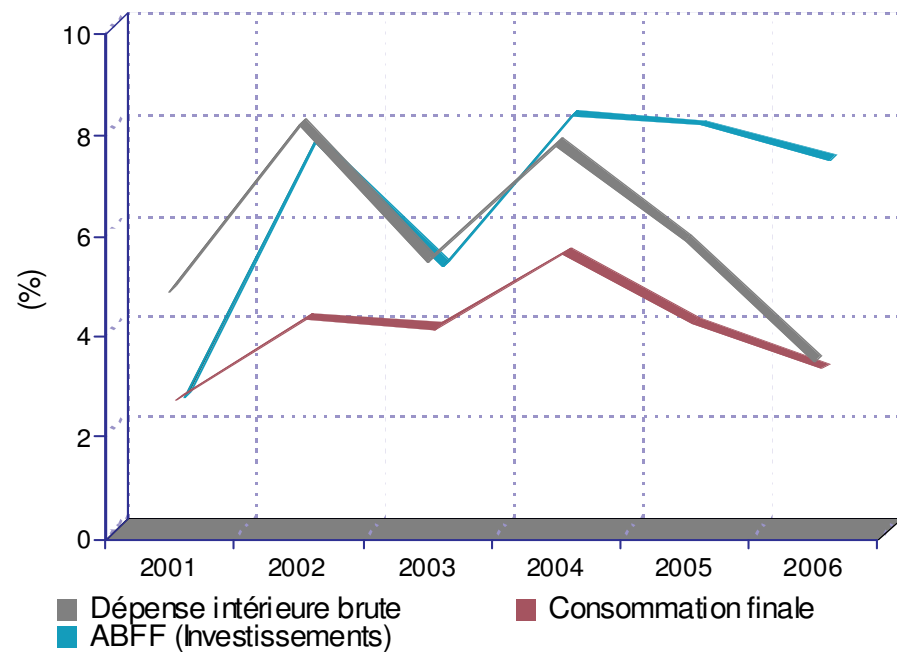
Ce secteur réalise en 2006 une croissance en volume record à hauteur de 11,6 %, la plus élevée de tous les secteurs d'activité, gagnant 4,5 points de pourcentage et portant la part de ce secteur dans le PIB de 7,5 % en 2005 à 8,2 % en 2006 (respectivement 13,6 % et 15,3 % dans le PIB hors hydrocarbures). Cette performance résulte essentiellement de l'augmentation de 23 % des dépenses d'équipement de l'Etat, l'activité du BTP générée par ces dépenses représentant plus de la moitié (55 %) du chiffre d'affaires de ce secteur. Le reste de l'activité se répartit entre la valeur ajoutée induite par les activités de services, celles générées par les travaux pétroliers (12,6 %) et par l'investissement immobilier des ménages dans l'auto construction et, enfin, du BTP des entreprises (33,9 %). La construction de logements, l'activité la plus dynamique du secteur, a enregistré une croissance de 22,7 % en volume et de 38 % en valeur.

SECTEUR REEL

GRAPHIQUE 3
EVOLUTION DE LA DEPENSE INTERIEURE BRUTE & DU PRODUIT INTERIEUR BRUT HORS HYDROCARBURES (EN VOLUME)



GRAPHIQUE 4
EVOLUTION DE LA DEPENSE INTERIEURE BRUTE (EN VOLUME)



Les indicateurs conjoncturels de ce secteur, notamment la production de ciment et de matériaux de construction, corroborent son rythme élevé de croissance. En 2006, les disponibilités (production et importation) en ciment sont en hausse de 11,2 % en dépit de la baisse des importations de ce produit de près de 45 %. Il en est de même de l'expansion des disponibilités en ronds à béton dont la production a augmenté de 14,3 % et les importations de 26,1 %.

En ce qui concerne l'habitat, les livraisons de logement sont estimées à 178 000, en hausse de 34,2 %, dont 18 000 en auto construction et 77 000 logements aidés. En outre, 241 000 logements nouveaux ont été mis en chantier (hors auto-construction) en 2006 contre 333 000 l'année précédente, soit un recul en volume de plus de 27 %.

Services marchands

Bien que proche de celui du PIB hors hydrocarbures, la croissance du secteur des services marchands a fléchi pour la deuxième année consécutive et s'établit à 5,0 % en 2006 contre 5,6 % en 2005 et 7,7 % en 2004. La relative rigidité de l'offre domestique de biens, le recul en volume des importations de biens (-1 %) conjugués à la structure de la production de ce secteur expliquent ce fléchissement.

En effet, la production du secteur des services marchands indique que les transports et communications et le commerce représentent 86 % de sa valeur ajoutée. La stagnation des importations de marchandises s'est donc traduite par un léger repli de la croissance de la valeur ajoutée en volume du secteur et, en particulier, de celle du commerce qui n'a progressé que de 3,2 %.

Industrie

Parallèlement aux autres secteurs hors hydrocarbures qui ont tous enregistré une croissance forte ou appréciable, l'expansion de l'industrie, quoique modérée, gagne 0,3 point de pourcentage et clôture l'année 2006 à 2,8 %. Mais sa contribution à la formation de la richesse nationale, y compris hors hydrocarbures, recule d'année en année. La part de sa valeur ajoutée dans le PIB

hors hydrocarbures a régressé de 9,9 % en 2004, 9,7 % en 2005 pour finir à 9,4 % en 2006.

L'évolution des secteurs d'activité de l'industrie publique est inégale et contrastée. Au cours de la période 2001-2006, les industries publiques de l'eau, de l'énergie et des mines et carrières ainsi que les industries du secteur privé ont enregistré une croissance positive et significative. La production industrielle manufacturière publique, quant à elle, décline régulièrement.

Hydrocarbures

Le secteur des hydrocarbures a évolué en 2006 dans un contexte de forte augmentation des prix à l'exportation et de disparité des performances de ses différentes activités de production qui a conduit, en définitive, à la stagnation de la production de ce secteur.

Les prix à l'exportation du pétrole brut ont augmenté de 20,5 % passant d'une moyenne annuelle de 54,6 dollars le baril en 2005 à 65,8 dollars en 2006. En dépit de la stabilité de la production globale, la valeur ajoutée du secteur à prix courants s'est accrue de 15,7 % portant sa part dans le PIB de 44,7 % à 46,3 % en 2006. De façon analogue, les exportations des hydrocarbures ont progressé de 17,6 % malgré leur baisse en volume de 3,2 %. En revanche, la production destinée au marché intérieur, soutenue par l'augmentation de la demande, a évolué plus favorablement.

Les performances inégales concernent autant les productions d'hydrocarbures liquides et gazeux que les divers produits exportés. La production de pétrole brut a progressé de 1,8 % et les quantités de pétrole brut raffinées ont augmenté de près de 7,3 %. Par contre, les productions de condensât et de gaz naturel ont diminué respectivement de 6,4 % et 1,5 %.

Au total, l'activité économique hors hydrocarbures en 2006 connaît un dynamisme certain. La croissance économique apparaît plus équilibrée que par le passé. Elle demeure cependant fragile car essentiellement impulsée par l'expansion du secteur du

BTP, elle-même encore dépendante des considérables dépenses d'équipement de l'Etat.

II.1.2 - Production industrielle

Les prévisions de clôture relatives à la valeur ajoutée, indiquent que la croissance en volume de l'industrie hors hydrocarbures est de 2,8 % en 2006, en légère hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Les données de l'Office National des Statistiques affichent un repli de 0,3 % de la production industrielle du secteur public. Après cinq années de faible croissance (de 0,4 % à 1,6 % par an), la production industrielle publique régresse en 2006 alors qu'elle progressait de 1,6 % en 2005.

Hors hydrocarbures, le recul de la production est légèrement plus modéré à hauteur de 0,2 % alors que l'industrie manufacturière accuse un repli important de 2,2 %.

La production industrielle du secteur public demeure toujours en deçà de son niveau de 1989 avec un indice général de 88,4 points. L'industrie hors hydrocarbures ne dépasse guère les 3/4 de son niveau de l'année de base et le recul de l'industrie manufacturière publique est encore plus prononcé, son indice se réduisant à 58,7 points.

Seuls quatre des onze secteurs d'activité industrielle ont enregistré une hausse de leur production : mines et carrières, énergie, bois et papiers, industries sidérurgiques et métalliques.

La plus forte hausse (15,1 %) relève du secteur des mines et carrières, croissance tirée par la forte expansion de l'extraction de minerais de phosphate (48,7%), de fer (24,1%) et de sel (21,5%). Par contre, la production des minerais non ferreux est quasiment nulle alors qu'elle avait plus que doublé en 2005 (148,9 %).

Le secteur de l'énergie progresse de 3,4 % et confirme sa croissance régulière et continue. La production d'énergie a augmenté de près de 40 % depuis l'année 2000. Les ventes d'énergie élec-

trique se sont accrues de 4,5 % en 2006 à hauteur de 28615 gWh, hausse générée essentiellement par la croissance de la demande en énergie de moyenne tension (8,2 %). La forte demande de gaz de moyenne et basse pressions, qui ont toutes deux progressé de 11 %, a tiré la forte croissance (7,9 %) des ventes.

L'industrie du bois, du papier et de l'imprimerie est le 3^{ème} secteur dont la production est en hausse. Elle croît de 2,9 % après trois années successives de forte baisse dont la plus ample est celle de l'année 2005 avec un recul de 17,9 %. Le niveau de la production ne représente plus que le quart de celui de l'année de base. Ce secteur progresse grâce au dynamisme de la fabrication et de la transformation du papier dont la hausse est estimée à 15,6 %. Il convient de relever l'important recul de la production de l'industrie du liège (32,7 %) après sa forte baisse (47,3 %) de l'année précédente.

Le secteur sidérurgique, métallurgique et mécanique continue à se redresser. Sa production progresse modérément de 1,3 % suite à la forte reprise du second semestre (7,4 % et 6,9 % en glissement annuel au 3^{ème} et 4^{ème} trimestre). Malgré cette forte croissance du second semestre, l'indice annuel moyen de ce secteur (72,7 points) est en recul par rapport à son niveau de l'année 2004 (74,7 points). La progression modérée de l'indice est tirée par trois branches dont la mécanique de précision qui croît de 78,7 %, la construction mécanique qui gagne 27,3 % et, dans une moindre mesure, par la sidérurgie qui progresse de 12,5 %. Deux branches ont enregistré des chutes considérables de leur production : la fabrication de biens de consommation mécaniques qui a perdu 38,2 % et celle des biens d'équipement mécaniques qui a regressé de 25,6 %.

Pour la première fois depuis une décennie, il est enregistré une baisse de la production du secteur des hydrocarbures de 0,7 %, essentiellement due au recul de 4,7 % de la liquéfaction du gaz naturel alors que la branche raffinage progresse de 1,3 % et que la production de pétrole brut et de gaz naturel demeure quasiment stable (-0,1 %).

Les industries publiques du cuir et des textiles continuent à décliner en raison d'une part, de la diminution du nombre d'entreprises publiques du fait de la privatisation de certaines d'entre elles et d'autre part, de la sévère concurrence des produits importés qui réduit leur part de marché.

Après l'important repli de 18,3 % en 2005, la production de la branche du cuir a encore fléchi de 15,9 % en 2006 et son niveau ne représente plus que 9,2 % de ce qu'il était en 1989. Les deux activités de ce secteur, tant la fabrication de biens intermédiaires que de biens de consommation, sont en forte baisse à des taux respectifs de 14,4 % et de 17,3 %.

La production de textiles, quant à elle, a reculé de 14,0 % et son indice est estimé à 23 points, soit moins du quart de son niveau de l'année de base. Comme le marché des produits en cuir, celui des textiles est très concurrentiel et les entreprises locales, tant publiques que privées, éprouvent les plus grandes difficultés à écouler leurs produits.

Après deux années successives de croissance forte avec 8,8 % en 2004 et 7,0 % l'année suivante, le secteur des matériaux de construction subit un recul significatif de sa production (3,8 %) en 2006. Exceptées la fabrication du verre qui progresse substantiellement (20,2 %), croissance qui efface la mauvaise performance de l'année précédente (-8,9 %), et celle de liants hydrauliques qui réalise une croissance notable (3,2 %), les performances de toutes les autres branches déclinent et notamment la fabrication de produits rouges qui perd plus du quart de sa production antérieure (26,6 %) malgré la forte demande du secteur du bâtiment et des travaux publics dont la valeur ajoutée a gagné 11,6 % en volume.

La production du secteur de la chimie continue à être contrastée. Elle évolue en dents de scie, une année de croissance succédant à une année de baisse. En 2006, le fléchissement de la production est estimé à 3,1 %.

Cette évolution est due à la chute de la production des résines synthétiques qui a reculé de 46,6 %, baisse qui succède, il est

vrai, à l'expansion exceptionnelle de l'année précédente au cours de laquelle la production avait quadruplé. Trois autres branches ont enregistré une croissance significative, notamment la chimie organique de base et la fabrication de biens intermédiaires dont les productions ont progressé respectivement de 22,6 % et 18,0 %. Trois autres branches ont réalisé de mauvaises performances : la fabrication des résines, des peintures et des produits pharmaceutiques ; les productions de ces deux dernières branches ont enregistré des baisses supérieures à 3,6 %. Il convient de souligner que la production pharmaceutique enregistre sa seconde baisse consécutive, mais son niveau reste élevé à 166,3 points.

Pour la 4^{ème} année consécutive, la production de la filière agroalimentaire publique recule. La baisse de production est estimée à 7,6 % après trois années successives de déclin à des taux annuels moyens supérieurs à 10 %. Cette filière agroalimentaire publique a perdu les 2/3 de sa capacité de production. L'évolution globale négative du secteur est induite par la sévère baisse de la production de corps gras (52,1 %) et par l'important recul de la production d'aliments de bétail (28,6 %) et de conserves de fruits et légumes (23,0 %). Seules les deux branches de la fabrication de sucre et de boissons se sont distinguées avec des hausses respectives de 27,1 % et de 14,4 %.

Si, globalement, les secteurs industriels public et privé réalisent une expansion modérée de leur valeur ajoutée, la hausse estimée à 2,8 % en volume, cette croissance demeure très en deçà du potentiel que recèle l'économie nationale. Le secteur industriel, encore entravé par des rigidités, ne semble pas suffisamment réactif pour profiter des considérables dépenses d'investissement de l'Etat.

L'impératif de modernisation et de renforcement de l'outil industriel, public et privé, par la mise en place des conditions organisationnelles indispensables à la reprise vigoureuse de l'investissement, est plus que jamais d'actualité pour que la croissance forte de ces dernières années, impulsée par les dépenses budgétaires, bénéficie plus amplement à l'expansion de l'industrie nationale. Ce qui implique d'orienter la stratégie industrielle

vers la construction et le développement d'un tissu industriel dense, s'appuyant en priorité sur la mobilisation et la transformation de l'épargne intérieure pour le financement de la petite et moyenne entreprise et aussi de projets industriels structurants et d'envergure.

II.1.3 - Demande

En 2006, la dépense intérieure brute a progressé de 3,5 % en volume, en repli de 2,4 points de pourcentage par rapport à l'année 2005. L'effort d'investissement s'est poursuivi mais à un rythme moins élevé que celui de l'année précédente; sa croissance ayant diminué de 0,7 point pour atteindre 7,2 % après le léger recul de 0,2 point enregistré en 2005.

L'accroissement à hauteur de 14,1 % de l'accumulation brute de fonds fixes en valeur a porté le poids de l'investissement dans la dépense intérieure brute de 29,1 % en 2005 à 31,3 % en 2006, soit une progression annuelle de 2,2 points. Les dépenses d'investissement de l'Etat, estimées à 992,2 milliards de dinars en 2006 contre 806,9 milliards en 2005, ont augmenté de 23 %. Cependant, ces dépenses représentent à peine 40,6 % des 2116 milliards de crédits autorisés par la loi des finances 2006.

La consommation finale, quant à elle, a perdu 0,9 point de croissance pour s'établir à 3,2 % contre 4,1 % l'année précédente. Ce fêchissement résulte des évolutions opposées de la consommation des ménages qui a perdu 2,2 points de pourcentage pour s'établir à 2,6 % et de la consommation finale des administrations publiques qui a plus que doublé avec un taux de croissance de 4,8 %.

Les exportations de biens et services hors hydrocarbures, bien qu'elles aient progressé de 10,7 % pour s'établir à 237,4 milliards de dinars demeurent modestes et contribuent peu à la croissance économique.

Les importations augmentent en valeur de 1,8 % à hauteur de 1853 milliards de dinars mais accusent un léger repli de 1,5 % en volume. Selon les catégories de produits, les importations de

biens d'équipement industriels et agricoles ont enregistré une légère baisse de 0,9 % après leur forte croissance de 16,5 % de l'année précédente. Il en est de même des importations de biens de consommation non alimentaires dont le repli est estimé à 3 %. Par contre, les importations de demi produits ont très fortement progressé de 21 %, soit une expansion de plus de 50 % en trois ans. Enfin, les achats de biens alimentaires augmentent modérément de 3,1 %.

Il résulte de la croissance différenciée des composantes de la dépense intérieure brute, une évolution contrastée de la croissance des différents secteurs d'activité : la forte augmentation de l'investissement public a stimulé l'expansion du BTP mais n'a pas eu d'impact significatif sur la croissance de la production industrielle manufacturière ; la stagnation des importations, en particulier de celle des biens de consommation, s'est répercutée négativement sur l'expansion des services marchands.

Au total, la croissance plus modérée de la demande finale des ménages s'est traduite par une légère décélération de l'inflation mesurée par la hausse de 1,8 % de l'indice national des prix à la consommation.

II.2 - EVOLUTION DES PRIX

En 2006, l'inflation a été contenue ; les prix à la consommation et les prix à la production industrielle ont progressé modérément et la désinflation entamée l'année précédente s'est poursuivie en 2006.

La hausse annuelle moyenne des prix de détail mesurée par l'indice national des prix à la consommation est estimée à 1,8 % en 2006.

Pour la seconde année consécutive, le rythme de la hausse des prix ralentit ; il passe de 4,6 % en 2004 à 1,9 % l'année suivante et perd 0,1 point de pourcentage en 2006.

Alors que la désinflation se poursuit au niveau national, la hausse des prix à la consommation dans le Grand Alger progresse de

0,9 point de pourcentage pour atteindre 2,5 % en moyenne annuelle.

Les prix de gros des fruits et légumes ont enregistré une forte progression en 2006. La hausse des prix est estimée à 5,9 % en moyenne annuelle. Alors que les prix des fruits frais évoluaient à la baisse (1,8 %), ceux des légumes frais progressaient de 2,3 %.

Quant aux prix de la production industrielle, il est observé en 2006 un net ralentissement de l'inflation après quatre années d'accélération de la hausse des prix à la production industrielle des deux secteurs public et privé.

En moyenne annuelle, l'indice des prix hors hydrocarbures du secteur public a progressé de 2,4 % en repli de 1,1 point de pourcentage et l'indice général des prix du secteur industriel privé a augmenté de 1,9 % en 2006 contre 2,2 % l'année précédente. En outre les prix à la production industrielle de l'industrie manufacturière des secteurs public et privé, augmentent tous deux au même taux de 1,9%, convergence qui reflète l'unification des marchés.

II.2.1 - Prix à la production industrielle

Les prix à la production industrielle sont en hausse mais l'inflation est en nette ralentissement par rapport à l'année 2005.

En 2006, l'indice des prix hors hydrocarbures du secteur public a progressé de 2,4 % contre 2,2 % l'année précédente et quant aux prix des produits industriels du secteur privé, ils ont augmenté de 2,4 % contre 3,5 % en 2005.

L'indice des prix hors hydrocarbures du secteur public a atteint 973,3 points au 4^{ème} trimestre et un indice annuel moyen estimé à 965,6 points pour l'année 2006. En moyenne, depuis l'année 2000, les prix à la production industrielle du secteur public ont augmenté de 3,5 % par an et ceux du secteur privé ont progressé modérément au rythme annuel de 1,0 % au cours de la même période de six ans.

L'évolution annuelle moyenne des prix des diverses branches industrielles publiques a été très contrastée depuis 2000. Alors que les ISMME se distinguent par une inflation annuelle moyenne très élevée de 3,7 %, les prix de l'industrie textile sont demeurés stables et ceux des branches matériaux de construction et industries agro-alimentaires ont progressé à un rythme modéré de 1,2 % et 1,5 % respectivement.

En 2006, le rythme annuel moyen de la hausse des prix de l'industrie publique est à son plus bas niveau depuis l'année 2001, année au cours de laquelle les prix avaient progressé de 4,0 % et pour la première fois depuis cette même année, la hausse des prix du secteur privé décroît après avoir atteint un maximum de 2,2 % en 2005.

Les taux d'inflation des deux secteurs se rapprochent l'un de l'autre et le différentiel d'inflation, à l'avantage du secteur privé, qui était de 3,7 points en 2001 s'est réduit à 0,5 point de pourcentage seulement.

Sept des dix secteurs d'activité du secteur public ont enregistré des hausses de prix dont les plus élevées sont celle de l'énergie estimée à 10,7 % et celle des produits des industries sidérurgiques et métallurgiques (ISMME) qui a atteint 3,7 %. La croissance des prix des cinq autres secteurs demeure modérée ; elle est inférieure à 2,0 %.

Pour la seconde année consécutive, des baisses de prix ont été enregistrées dans deux secteurs d'activité. Les prix des produits des mines et carrières ont baissé de 2,7 % et ceux du secteur des cuirs et chaussures ont reculé de 0,2 %.

Les prix de l'énergie continuent à progresser (10,7 % en 2006) et la hausse s'accélère. Elle est cinq fois plus élevée que la hausse moyenne des prix des industries manufacturières ; cette évolution s'expliquant partiellement par l'augmentation des prix des consommations intermédiaires de ce secteur et par le coût élevé de ses investissements. L'indice des prix de l'énergie est estimé à 1160,1 points, reflétant une augmentation de 33,7 % depuis l'année 2000, correspondant à une hausse annuelle moyenne 5 %.

La seconde plus forte inflation de l'industrie publique en 2006, est celle du secteur des ISMME dont les prix ont progressé de 3,7 %, rythme encore élevé, mais en net ralentissement par rapport à la forte hausse de l'année précédente estimée à 9,8 %.

En six ans, l'inflation cumulée dans le secteur des ISMME est estimée à 36,9 % (5,12 % par an), soit la hausse de prix la plus élevée de toute l'industrie publique.

En 2006, l'inflation dans ce secteur qui compte treize branches, a été essentiellement générée par les hausses des prix, supérieures à 5 %, de trois d'entre elles. En premier lieu, la transformation des métaux non ferreux qui enregistre une augmentation à deux chiffres estimée à 62,9 % en raison de l'envolée des prix mondiaux des métaux non ferreux (aluminium, cuivre et zinc). En second lieu, la fabrication des biens d'équipement métalliques dont les prix progressent de 7,4 % et enfin, la mécanique de précision qui enregistre une augmentation de 5,7 %.

L'inflation dans les autres branches des ISMME est inférieure à 2,3 % et deux baisses de prix ont été observées dans la branche de la construction mécanique (2,6 %) et dans celle de la construction métallique (1,0 %).

De nouveau, les prix du secteur de la chimie évoluent modérément. En 2006, ils ont progressé de 2,0 % contre 5,1 % en 2005. L'inflation dans ce secteur est en net ralentissement et retrouve sa tendance des années antérieures.

La hausse est essentiellement due à la forte augmentation (8,5 %) des prix des produits de la chimie organique de base et dans une moindre mesure à la hausse des prix des résines et matières plastiques synthétiques (3,0 %). Ces derniers sont demeurés remarquablement stables durant les trois dernières années.

Les prix des produits des autres branches de la chimie ont évolué modérément avec des hausses inférieures à 2,4 % ou sont demeurés stables comme ceux des produits pharmaceutiques et des engrais.

Après la légère baisse de 0,1 % enregistrée en 2005, les prix des produits de l'industrie agro-alimentaire ont augmenté de 1,5 % en 2006. Cette hausse est induite en partie par l'augmentation des coûts des consommations intermédiaires de la branche, notamment de l'énergie et des produits agricoles frais.

La forte hausse des prix des produits de l'industrie du sucre (28,1 %) et l'augmentation de 10,3 % des prix des conserves de fruits et légumes sont à l'origine de l'inflation du secteur agro-alimentaire. La forte augmentation des prix de l'industrie sucrière ne semble pas être en rapport avec l'évolution des prix mondiaux de la matière première, la tonne de sucre brut ayant perdu 113 dollars (31,5 %) au cours du 2^{ème} semestre 2006.

Les prix de cinq autres branches sont demeurés stables et deux baisses de prix ont été enregistrées pour les produits des branches des corps gras (2,1 %) et des boissons non alcoolisées (0,4 %).

Après le repli de 2,8 % au cours de l'année 2005, les prix des matériaux de construction et du verre sont de nouveau en hausse modérée en 2006. Ils ont progressé de 1,2 %, malgré l'expansion de la demande induite par les considérables investissements de travaux publics et de construction de logements. Depuis l'année 2000, les prix de ce secteur d'activité ont progressé modérément au taux annuel moyen de 1,45 %.

La hausse de l'indice est essentiellement due au renchérissement de 4,7 % des produits de la branche de la fabrication des produits en ciment, alors que les prix des liants hydrauliques, dont le ciment, sont demeurés quasiment stables (+0,4 %). Les prix des deux autres branches, la fabrication de produits rouges et l'industrie du verre, ont fléchi légèrement, respectivement de 0,3 % et de 0,6 % ; l'industrie du verre enregistrant ainsi la 3^{ème} baisse annuelle consécutive.

La désinflation se poursuit dans le secteur de production du bois et du papier. La hausse des prix de 0,8 % observée en 2006 reste la plus faible depuis quatre ans. Depuis l'année 2000, on estime l'inflation annuelle moyenne de la période à 2,97 %, rythme plus faible que le rythme moyen de l'industrie publique (3,57 %).

La hausse des prix des produits de ce secteur est exclusivement le fait de la branche “ameublement” ; l'inflation y est estimée à 8,8 %. Les prix des trois autres branches sont soit stables soit en repli. La hausse des prix des produits de l'industrie du liège est nulle et les prix de la transformation du papier ainsi que de la menuiserie générale reculent respectivement de 0,9 % et de 0,2 %. Il faut souligner le net ralentissement de l'inflation dans cette dernière branche dont les prix avaient progressé à des taux annuels supérieurs à 10 % au cours des deux années précédentes.

Pour le secteur de l'industrie textile, on observe aussi un ralentissement de l'inflation. Les prix, quasiment stables en 2006 ont progressé de 0,2 % contre 0,9 % l'année précédente et 2,7 % en 2004. En moyenne, les prix des produits textiles ont baissé de 0,1 % par an depuis six ans. Comme au cours de l'année 2005, les prix des produits des deux branches du secteur évoluent en sens opposés. Alors que les prix des biens intermédiaires augmentent de 0,5 %, ceux des biens de consommation, soumis à une forte concurrence, fléchissent de 0,2 % après avoir baissé de 3,5 % en 2004.

Avec une baisse de 0,2 % en 2006, l'indice des prix des produits du secteur du cuir et de la chaussure qui avait augmenté de 6,6 % l'année précédente, indique la plus faible inflation depuis 4 ans. Dans ce secteur, les prix des biens intermédiaires sont restés stables, avec une variation nulle de l'indice et ceux des biens de consommation ont baissé de 0,4 %.

La désinflation se poursuit dans le secteur des mines et carrières. Pour la première fois depuis plus de dix ans, en 2006, les prix accusent une baisse de 2,7 %. Cette évolution confirme la tendance au ralentissement de l'inflation observée l'année précédente. La hausse des prix de 2,9 % enregistrée en 2005 est en net recul par rapport à celles des années précédentes (7,2 % en 2003 et 2004). En moyenne annuelle, sur une période de six ans, les prix de ce secteur d'activité ont augmenté de 4,9 %.

Cette évolution favorable de l'indice est due aux fortes baisses des prix à la production des phosphates et du minerai de fer, de 12,4 % et 7,8 % respectivement.

En 2006, les prix à la production industrielle du secteur privé ont augmenté de 1,9 % et ceux des industries manufacturières ont progressé au même rythme.

En moyenne et en six ans, les prix à la production du secteur industriel privé ont augmenté de 0,98 % par an, soit 2,4 points de pourcentage de moins que ceux du secteur public.

Du fait de l'unification progressive des marchés, l'évolution des prix à la production du secteur industriel privé tend, de plus en plus, à rejoindre celle de l'industrie publique. Alors que l'inflation annuelle moyenne dans le secteur privé a toujours été inférieure à celle du secteur public, le différentiel s'amenuise et, en 2006, il n'est plus que de 0,1 point de pourcentage.

Si au cours de la période 2000-2003, la hausse annuelle moyenne des prix du secteur industriel privé a toujours été inférieure à 0,6 % et parfois négative, depuis 2004, elle est supérieure à 1,5 %.

Au cours de la période 2000-2006, en moyenne annuelle, les prix à la production industrielle ont augmenté dans six des neuf secteurs d'activité et la plus forte hausse (3,24 %) a été enregistrée dans le secteur des industries sidérurgique et métallurgique (ISMME).

Une hausse considérable à deux chiffres (11,8 %) des prix des produits du secteur des ISMME du secteur industriel privé est observée alors que l'inflation reste contenue dans les autres branches. Les prix dans les deux secteurs d'activité de l'industrie textile et des industries diverses se sont repliés, respectivement de 0,9 % et de 2,2 % et la hausse dans les autres branches est inférieure à 2,2 %.

Par rapport à 2005, exceptés les deux secteurs des ISMME et des mines et carrières pour lesquels le rythme de l'inflation s'est accéléré, les prix de toutes les autres activités sont en désinflation. Ainsi, la tendance baissière des prix de l'industrie textile privée, la plus exposée à la concurrence, se confirme. De 6 % de hausse en 2003, l'inflation a été contenue à 0,4 % en 2005 et elle est devenue négative (0,9 %) en 2006.

En 2006, on enregistre donc un net ralentissement de l'inflation dans les deux secteurs industriels public et privé et leurs rythmes de hausse sont quasiment identiques. Néanmoins, le niveau général des prix du secteur public est beaucoup plus élevé.

Depuis l'année de base, les prix du secteur public ont quasiment décuplé alors que, pour la même période, ceux du secteur privé ont quadruplé, différence de rythmes qui s'explique en partie par la quasi-disparition des prix administrés.

II.2.2 - Evolution des prix à la consommation

Les prix de détail, mesurés par l'indice des prix à la consommation, ont augmenté de 1,8 % en moyenne annuelle au cours de l'année 2006. La hausse des prix dans la capitale (Grand Alger) de 2,5 %, dépasse de 0,7 point de pourcentage la moyenne nationale.

En décembre 2006, l'indice national, base 100 en 1989, a atteint 664,0 points et celui du Grand Alger s'est établi à 625,8 points. Alors que l'inflation moyenne nationale a baissé de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2005 (1,8 % contre 1,9 %), celle du Grand Alger s'est accélérée et a dépassé de 0,9 point de pourcentage son rythme de l'année précédente (2,5 % contre 1,6 %).

Le niveau de l'indice national des prix de 2006 indique la plus faible inflation annuelle depuis 2001 ; l'inflation en 2006 a reculé de 2,8 points de pourcentage par rapport à son niveau de 2004 (4,6 %). Malgré une hausse plus élevée que la moyenne nationale, la variation des prix enregistrée dans le Grand Alger est également nettement inférieure au taux de 3,6 % enregistré en 2004.

L'évolution mensuelle des prix de détail est très contrastée. Malgré un second trimestre marqué par une hausse significative succédant à la baisse du 1^{er} trimestre, la tendance générale du premier semestre est baissière ; par contre, celle du second semestre est haussière et tous les indices mensuels du second semestre croissent.

A fin juillet 2006, l'indice national est estimé à 639,6 points en baisse de 4,8 % par rapport à janvier 2006 et l'indice du Grand Alger perd 4,3 % au cours de la même période passant de 632,1 à 604,9 points.

Au cours du second semestre 2006, un retournement de conjoncture se traduit par la hausse continue et significative de l'indice des prix. Les prix de détail ont ainsi progressé de 7,19 % entre juillet et décembre 2006, portant l'indice national à 685,6 points. Au cours de la même période, l'indice du Grand Alger qui atteint 647,5 points en décembre 2006 enregistre une hausse comparable de 7,04 %.

En dépit de cette évolution défavorable au second semestre, le niveau général des prix en décembre 2006, aussi bien dans le Grand Alger qu'au niveau national, ne progresse que de 2,44 % par rapport à janvier. Au cours des dix premiers mois de l'année, le niveau général des prix est demeuré inférieur à celui de janvier 2006.

Les glissements annuels de l'indice national et de l'indice du Grand Alger, négatifs au début de l'année (février et mars), sont devenus positifs en avril et ont suivi une tendance haussière culminant à 5,6 % en octobre pour décroître ensuite à 4,4 % pour les deux indices. Dix des douze glissements annuels estimés en 2006 ont été positifs et croissants durant huit mois consécutifs (avril à octobre pour le Grand Alger).

L'évolution de la moyenne mobile annuelle de l'indice du Grand Alger révèle parfaitement le retournement de tendance. Décroissante depuis août 2004 et durant 24 mois, passant de 4,4 % en août 2004 à 0,6 % en juin 2006, cette moyenne mobile a commencé à croître régulièrement depuis, pour atteindre 2,5 % en décembre 2006.

Selon le décile de revenu, les indices enregistrent des variations de prix positives pour toutes les catégories. La plus forte inflation est estimée à 4,5 % pour le premier décile et la plus faible à 1,9 % pour le dixième décile.

La hausse en moyenne annuelle des neuf premiers déciles est plus élevée que la hausse moyenne (2,5 %). Seule celle du dixième décile (1,9 %) est inférieure à l'inflation annuelle moyenne.

L'inflation a été élevée pour les catégories de faible revenu. Ainsi la hausse des prix pour le premier et le second décile est estimée respectivement à 4,5 % et 3,5 % soit 2 points de plus que l'inflation moyenne pour le premier et 1 point pour le second.

Cette dispersion des taux moyens provient des différences substantielles entre les pondérations de chaque produit selon les déciles de revenu. Le poids du groupe alimentaire qui a connu la plus forte inflation, passe de 66,0 % pour le premier décile (la strate de revenu le plus faible) à 34,5 % pour le dixième décile.

Pour la seconde année consécutive, et contrairement aux années précédentes, pour lesquelles l'inflation pour le 1^{er} décile était la plus faible, la hausse des prix pour ce décile est, cette année encore, la plus élevée (4,5 %) et dépasse la hausse moyenne de 2 points de pourcentage.

L'inflation a donc été plus vivement ressentie par les couches sociales les plus pauvres et à un moindre degré par les classes moyennes (+0,5 point pour les 7^{ème} et 8^{ème} déciles).

L'inflation analysée selon les diverses catégories de produits indique une forte dispersion de l'évolution des prix de détail. Les indices de six des huit groupes de produits sont en hausse alors que des baisses de prix pour deux catégories sont enregistrées.

L'indice du Grand Alger indique une baisse de prix de 0,3 % pour les deux groupes "habillement" et "meubles et ameublement" alors que l'indice national relève deux baisses pour deux autres catégories, soit un recul de 1,3 % des prix du groupe "éducation et culture" et une baisse de 0,1 % pour le groupe "transport et communication".

Les marchés de ces quatre groupes de produits sont très concurrentiels en raison de l'abondance de l'offre d'origine nationale ou étrangère.

Les deux hausses de prix les plus importantes, sont le fait des deux groupes de produits. L'indice national des prix du groupe "loyers et charges" a progressé de 3,6 % et celui du groupe "alimentaire" a augmenté de 2,3 %. Leurs variations pour le Grand Alger sont respectivement de 3,2 % et 4,2 %.

Encore élevé, le rythme de croissance des prix des loyers s'est considérablement ralenti par rapport à l'année 2005 ; la hausse des loyers et charges avait alors atteint 13,5 % au niveau national et 13,4 % pour l'indice du Grand Alger.

L'inflation pour ce groupe de produits retrouve en 2006 un rythme proche de celui des années 2001-2004.

Alors qu'en 2005 les prix des produits du groupe "alimentation" sont demeurés quasiment stables en moyenne annuelle avec une hausse de 0,2 %, ils ont progressé de 2,3 % au niveau national et de 4,3 % dans la capitale en 2006.

Cette hausse est générée essentiellement par la forte progression (6,0 %) des prix des produits agricoles frais qui représentent 28,9 % de l'indice. Alors que les prix des fruits frais, du poisson et de la volaille sont en baisse, ceux de la pomme de terre progressent de 58 % et les prix des légumes frais augmentent de 7,2 %. L'évolution des prix de la pomme de terre est due à la faiblesse de l'offre, probablement en relation avec le recul des cours constaté de l'année 2005 (18,3 %) et de l'insuffisante régulation du marché de ce bien de large consommation.

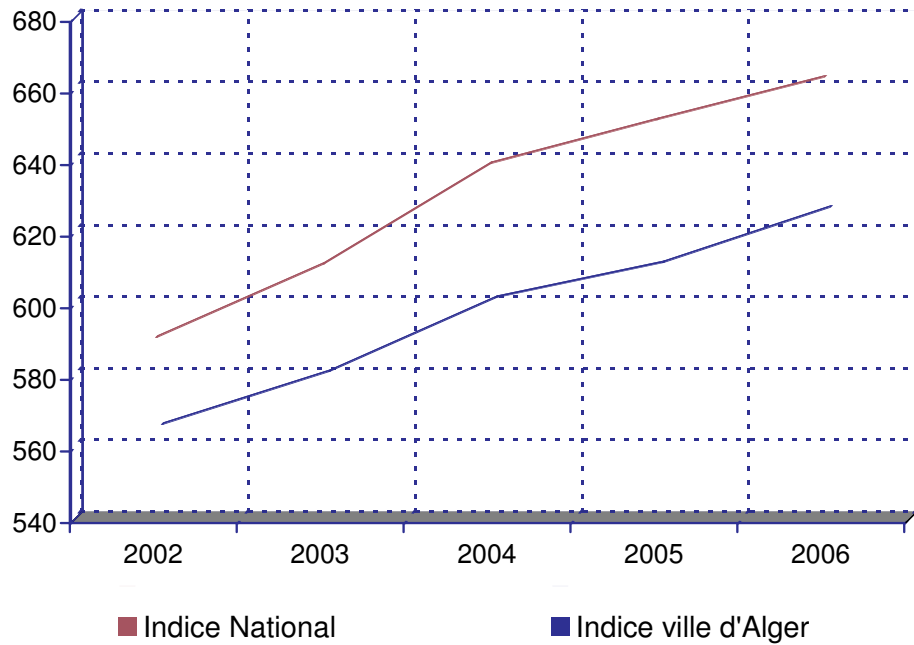
En 2006, la hausse des prix des produits alimentaires industriels s'est subitement accélérée pour atteindre 2,5 % alors qu'elle était depuis l'année 2000, soit négative soit inférieure à 0,8 %.

Cette année encore, l'évolution des prix des biens manufacturés reste modérée. Ils sont quasiment stables avec une hausse de 0,2 %. Le rythme de l'inflation de cette catégorie de biens est en

PRIX A LA CONSOMMATION

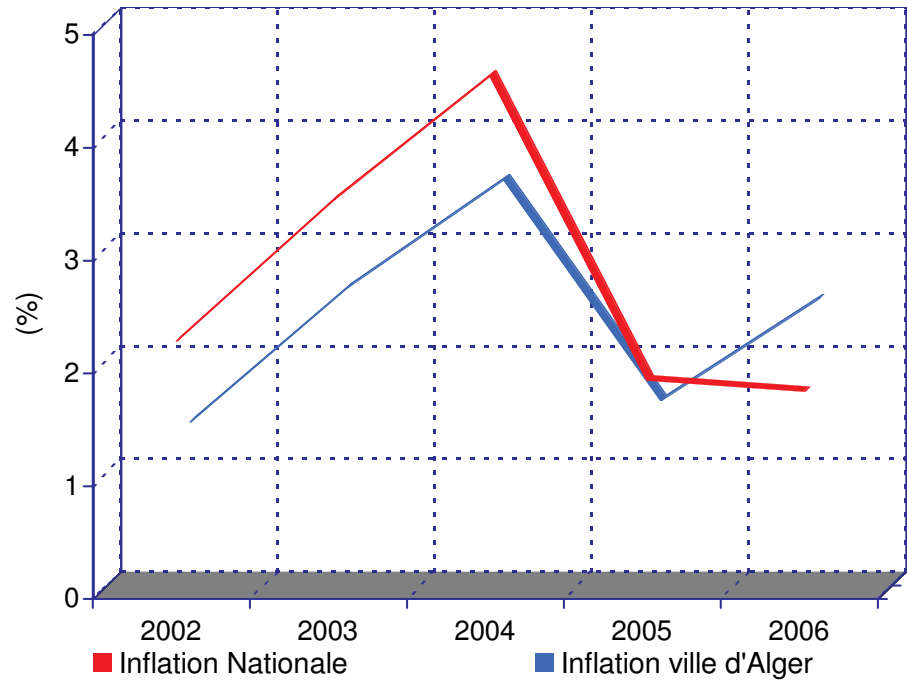
GRAPHIQUE 5

INDICE ANNUEL



GRAPHIQUE 6

INFLATION MOYENNE ANNUELLE



net et régulier ralentissement depuis l'année 2002 durant laquelle leurs prix avaient progressé de 2,8 %.

Après deux années successives de très forte inflation, 12,4 % et 9,2 % en 2005 et 2004, la hausse des prix des services a nettement fléchi pour atteindre 2,8 %, taux proche de la moyenne annuelle.

La hausse importante des loyers et charges locatives (3,6 % au niveau national) a été compensée par la bonne tenue des prix du groupe "transports et communication" de pondération supérieure à celle du groupe "loyer".

L'inflation "sous-jacente" ou fondamentale, mesurée par l'indice hors produits agricoles frais, est estimée à 1,4 % en 2006 contre 2,9 % l'année précédente. Après trois années de hausse de cet indicateur, le recul enregistré en 2006 met en exergue la très forte volatilité des prix des produits agricoles frais. L'inflation fondamentale de 2006 est très modérée et la plus faible depuis trois ans. Cette évolution confirme que l'inflation en 2006 est essentiellement due à la volatilité des prix des produits agricoles frais.

Enfin, le différentiel d'inflation calculé sur les moyennes annuelles mobiles entre l'Algérie et l'Europe des 15, son premier client et fournisseur, qui était défavorable s'est amélioré et est devenu à l'avantage de l'économie nationale depuis octobre 2005. En fin d'année 2006, le différentiel est devenu positif reflétant une relative détérioration des prix relatifs. En novembre et décembre 2006, les écarts des taux annuels moyens sont estimés respectivement à 0,1 et à 0,3 point de pourcentage.

La faible inflation et la stabilisation des prix relatifs militent pour la poursuite de la maîtrise des fondamentaux macroéconomiques nécessaire à l'intensification du développement économique et social dans le cadre d'une économie ouverte.

II.3 - SITUATION SOCIALE

II.3.1 - Le développement humain

L'indice de développement humain (IDH) établi par le Programme des Nations-Unies pour le Développement en 2005, sur la base des données économiques et sociales de l'année 2003, classe l'Algérie dans le groupe des 88 pays à développement humain moyen.

Cet indice composite utilise trois paramètres sociaux et économiques pertinents qui sont l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction mesuré par la durée moyenne de scolarisation et le taux de scolarisation ainsi que le produit intérieur brut réel par habitant calculé en parité de pouvoir d'achat.

II.3.2 - Evolution démographique

La population totale est estimée à 33,2 millions au 1^{er} janvier 2006 contre 32,6 millions au 1^{er} janvier 2005, en accroissement de 600 000 personnes par rapport à l'année précédente.

Le taux d'accroissement naturel de la population progresse de 0,6 point de pourcentage en 2005, passant de 16,3 pour mille à 16,9 pour mille. Cette évolution résulte du différentiel de croissance des taux de natalité et de mortalité qui ont tous deux progressé en 2005. Le taux de natalité est estimé à 21,6 pour mille en hausse de 0,69 point et le taux de mortalité augmente de 1,1 point à hauteur de 4,47 pour mille.

Le nombre de naissances vivantes est estimé à 703 000, en hausse de 4,9 %. La croissance de la population féminine en âge de procréer et l'accroissement du taux de nuptialité à hauteur de 8,5 pour mille, expliquent cette évolution démographique.

La lente mais régulière baisse du taux de fécondité (l'indice synthétique de fécondité est estimé à 2,56 enfants par femme en 2000) indique que l'Algérie est en phase de transition démographique sous l'effet conjugué des progrès de la scolarisation des générations en âge de procréer et de l'urbanisation rapide du

pays. En 2030, le taux de fécondité serait voisin du taux de renouvellement démographique, soit 2,1 enfants par femme.

II.3.3 - Education et situation sanitaire

Les résultats déjà acquis en matière de scolarisation de masse sont consolidés par l'accès quasi universel à l'éducation fondamentale.

Ainsi en septembre 2006, 580 000 enfants âgés de six ans, soit 2,39 % de plus que l'année précédente, ont été inscrits en 1^{ère} année du 1er cycle scolaire.

Pour la première fois, on enregistre une baisse des effectifs totaux scolarisés dans les trois cycles primaire, moyen et secondaire qui ont perdu 86000 élèves (1,13 %) passant de 7593000 en 2005 à 7508000 en septembre 2006. L'évolution des effectifs est cependant contrastée avec une forte croissance des effectifs du cycle moyen (10,3 %) compensée par une légère baisse de ceux du cycle primaire (2,85 %) et une considérable diminution (16,6 %) dans le cycle secondaire.

Les investissements considérables réalisés par l'Etat se sont traduits par l'expansion significative des infrastructures éducatives. Ils ont permis l'expansion des infrastructures éducatives avec l'ouverture en 2006, de 413 nouveaux établissements dont 67 lycées et 139 établissements du cycle moyen. Le parc d'établissements scolaires est constitué de 18400 écoles primaires (+0,1 % en 2004), de 4100 écoles fondamentales (+3,5 %) ainsi que de 1543 lycées (+4,5 %).

De ce fait, la taille des divisions pédagogiques continue à baisser autorisant de meilleures conditions d'enseignement. L'effectif de la division pédagogique du cycle primaire est estimé à 29 élèves, en baisse de 1 point par rapport à l'année précédente.

Malgré ces progrès, de nouvelles avancées restent à accomplir, notamment en matière de scolarisation des filles en zones rurales. En outre, pour éviter que des enfants scolarisés ne retombent dans l'illettrisme, il est indispensable d'éliminer les déperditions

en cours de scolarité et de garantir effectivement et pour tous, l'enseignement obligatoire de neuf ans.

En septembre 2006, le taux de scolarisation des enfants âgés de six ans est estimé à 97 % et celui des enfants de la classe d'âge de six à quinze ans atteint 95 %.

L'écart des taux de scolarisation entre filles et garçons se réduit progressivement. De 2,5 points inférieur au taux moyen en 2001, le taux de scolarisation des filles a partiellement comblé son retard car il n'est plus que de 1,5 point en 2005.

Ces résultats positifs doivent cependant être tempérés du fait de performances qualitatives encore faibles malgré des progrès significatifs enregistrés en matière de succès aux examens de fin de cycles.

L'analphabétisme des adultes recule mais demeure préoccupant. Les plus récentes données disponibles indiquent que 45,5 % des femmes adultes sont analphabètes et les femmes des zones rurales âgées de plus de seize ans sont majoritairement illettrées (64,1 %), alors que cette proportion régresse à 32,2 % chez les femmes urbaines.

Les progrès réalisés en matière de protection maternelle et infantile, notamment par la généralisation de l'accouchement en milieu hospitalier et par l'extension de la couverture vaccinale des enfants en bas âge, ont contribué à l'amélioration substantielle de l'état sanitaire de la population et à l'accroissement de son espérance de vie.

La mortalité maternelle suite à l'accouchement a sensiblement diminué, reculant de 17,9 points à hauteur de 99,5 décès pour 100000 accouchements mais ce taux demeure élevé comparativement à celui des pays développés (6 à 17 décès pour 100000 accouchements)

La mortalité infantile (enfants de moins d'un an), encore importante, a fortement régressé ces dernières années. Elle a perdu 6 points en quatre ans, passant de 36,9 pour mille naissances vivantes à 30,4 pour mille en 2004 et l'espérance de vie à la naissance a gagné 2,5 ans pour s'établir à 75 ans en 2006.

II.3.4 - Activité, emploi et chômage

En 2006, la population active sans emploi (population en âge de travailler et cherchant un emploi) et le taux de chômage ont continué à décroître.

La population active sans emploi a baissé de 230000 personnes en un an passant de 1,47 million à 1,24 million. Selon l'enquête annuelle de l'Office National des Statistiques, le taux de chômage a baissé de 3 points de pourcentage pour s'établir à 12,3 % en octobre 2006.

La qualité des nouveaux emplois se détériore cependant. La proportion des emplois salariés précaires (contrats à durée déterminée) devient dominante. En 2006, elle est estimée à 66,3 % de l'emploi salarié total contre 42,2 % en 1996.

Le chômage des jeunes, en baisse, demeure encore élevé. Le taux de chômage de cette catégorie est estimé à 22,8 %. Alors que les jeunes actifs âgés de moins de 29 ans représentent 38 % de la population active, 70 % des chômeurs relèvent de ces classes d'âge.

La population active, constituée des personnes pourvues d'un emploi et des chômeurs, est estimée à 10,1 millions de personnes en accroissement de 4,7 %. Le taux d'activité a progressé de 1,5 point de pourcentage pour atteindre 42,5 %.

La population active urbaine est majoritaire avec 60 % de la population active totale. Les femmes représentent 17,3 % de la population active, 16,9 % des occupés et un cinquième de la population sans emploi.

Enfin, plus de la moitié de la population occupée (53,4 %) est employée dans le secteur tertiaire (commerce et services), l'agriculture regroupe 18 % des occupés et chacun des deux secteurs de l'industrie et du BTP emploie 14 % des salariés.

II.3.5 - Revenus

En 2006, le produit intérieur brut par habitant est estimé à 3479,1 dollars et progresse de 11,7 % par rapport à l'année précédente. Cette forte progression est due à la forte croissance du PIB nominal d'une part et à l'appréciation modérée de la monnaie nationale par rapport au dollar (73,3627 DA/\$ en 2005 contre 72,6464 DA/\$ en 2006).

Le PIB nominal per capita a augmenté de 10,6 %, passant de 228500 dinars en 2005 à 252700 dinars en 2006.

La rémunération des salariés a progressé de 49,5 % en cinq ans et l'excédent net d'exploitation des entreprises a évolué encore plus rapidement avec une hausse de 98,5 %. La structure de la répartition s'est ainsi peu à peu modifiée en faveur des revenus non salariaux qui constituent désormais 58,7 % du PIB, en hausse de 5 points de pourcentage au cours de la période. Par contre les revenus salariaux ne représentent plus que 17,6% du PIB, en recul de 3,9 points.

Compte tenu de la hausse des prix à la consommation, estimée à 14,1 % durant cette période de cinq ans, les revenus réels, salariaux et non salariaux, se sont substantiellement améliorés.

Les revenus salariaux réels ont globalement progressé de 35,4 % et l'excédent net réel des exploitations a progressé à un rythme plus rapide, de l'ordre de 84 %.

Malgré cette amélioration significative et soutenue des revenus, on relève encore des disparités de niveau de vie persistantes qu'il convient de réduire progressivement par l'accroissement de l'emploi et par la protection sociale des populations vulnérables.

CHAPITRE III :
BALANCE DES PAIEMENTS
ET DETTE EXTERIEURE

CHAPITRE III : BALANCE DES PAIEMENTS ET DETTE EXTERIEURE

L'Algérie a renforcé, d'une manière soutenue, la stabilité macro-économique ces dernières années, à en juger par la solidité marquée de sa position financière extérieure. En particulier, les très forts remboursements par anticipation de la dette extérieure conjugués à la poursuite de l'accumulation des réserves de change ont fait émerger, en 2006, la position financière extérieure nette comme socle de la stabilité et de la croissance. Ce qui évacue la vulnérabilité de l'économie nationale aux chocs externes.

La poursuite de l'expansion de l'économie mondiale, qui a été plus largement partagée sur le plan international en 2006, et le niveau élevé des prix du pétrole ont contribué largement au renforcement de la viabilité de la balance des paiements, caractérisée par une ample position financière extérieure nette de l'Algérie.

III.1 - BALANCE DES PAIEMENTS ET MARCHE DES CHANGES

L'évolution au cours de l'année 2006 des principaux indicateurs de la balance des paiements extérieurs s'inscrit dans la tendance d'amélioration soutenue en la matière depuis l'année 2000.

Cette évolution favorable confirme la remarquable robustesse de la position financière extérieure en 2006, à en juger par le niveau record de l'excédent des paiements courants relativement au produit intérieur brut et, tout, particulièrement, le niveau des réserves officielles de change atteint à fin 2006 dans un contexte de très forte réduction de la dette extérieure à moyen et long terme.

III.1.1 - Situation de la balance des paiements

L'évolution très favorable de la balance des paiements reste déterminée par la bonne conjoncture des prix du pétrole. Les prix moyens de baril de pétrole brut ont progressé de 20,5 % en 2006, soit un prix moyen de 65,85 dollars le baril contre un prix moyen de 54,64 dollars le baril en 2005. L'augmentation a été continue au cours des deux premiers trimestres de l'année 2006, passant de 63,02 dollars le baril au premier trimestre à 69,64 au second trimestre. Après une stabilisation au troisième trimestre (69,60 dollars), le prix moyen a reculé à 60,41 dollars le baril au quatrième trimestre de l'année 2006.

En conséquence, les exportations des hydrocarbures ont atteint un montant de 53,61 milliards de dollars en 2006, en progression de 17,6 % par rapport à l'année 2005. Comparativement à l'année 2005, les données semestrielles en 2006, tant des exportations (27,33 milliards de dollars au premier semestre et 26,28 milliards de dollars au second semestre) que des prix (66,61 dollars le baril au premier semestre et 65,08 dollars au second semestre) ont été plus uniformes. Ces excellents résultats ont été obtenus en dépit du fléchissement de 3 % des exportations d'hydrocarbures en volume, lié à l'entretien et la maintenance des installations et équipements de transport des hydrocarbures.

La part des associés de la compagnie nationale des hydrocarbures dans les exportations d'hydrocarbures a diminué légèrement en 2006 (9,9 %), après une croissance continue entre 2001 (5,5 %) et 2005 (10,4 %).

Quant aux exportations hors hydrocarbures, dont le niveau demeure encore très faible et fluctuant entre 2001 et 2006, elles ont dépassé légèrement le milliard de dollars (1,13 milliard de dollars) en 2006. Leur montant avait atteint 0,79 milliard de dollars en 2005 contre 0,67 milliard de dollars en 2004.

En dépit de cette tendance graduelle à la hausse, la faiblesse structurelle des exportations hors hydrocarbures rapportées aux exportations totales, révèle, au delà de la faible compétitivité à l'exportation de l'économie nationale, l'acuité du faible dyna-

misme de l'activité économique dans la sphère de production hors hydrocarbures.

De plus, l'ouverture accrue de l'économie nationale avec l'entrée en vigueur de l'accord d'association avec l'Union Européenne depuis septembre 2005 et la perspective d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce, interpelle davantage en matière du nécessaire développement de la production hors hydrocarbures face au potentiel de croissance future des importations. Seul un effort durable de diversification des exportations pourrait permettre à l'économie algérienne de tirer profit de son intégration aux échanges régionaux et internationaux.

En ce qui concerne les importations de marchandises, elles enregistrent pour la deuxième année consécutive un ralentissement de leur progression en valeur et ce, après la forte croissance en 2004 (34,7 %). Elles n'augmentent que de 4,1 % en 2006, atteignant un montant de 20,68 milliards de dollars, contre une croissance de 10,6 % en 2005 où le montant était de 19,86 milliards de dollars. Par ailleurs, les évolutions semestrielles indiquent une relative stabilisation des importations en valeur au premier semestre par rapport à la même période en 2005 et une augmentation au second semestre par rapport au second semestre de 2005.

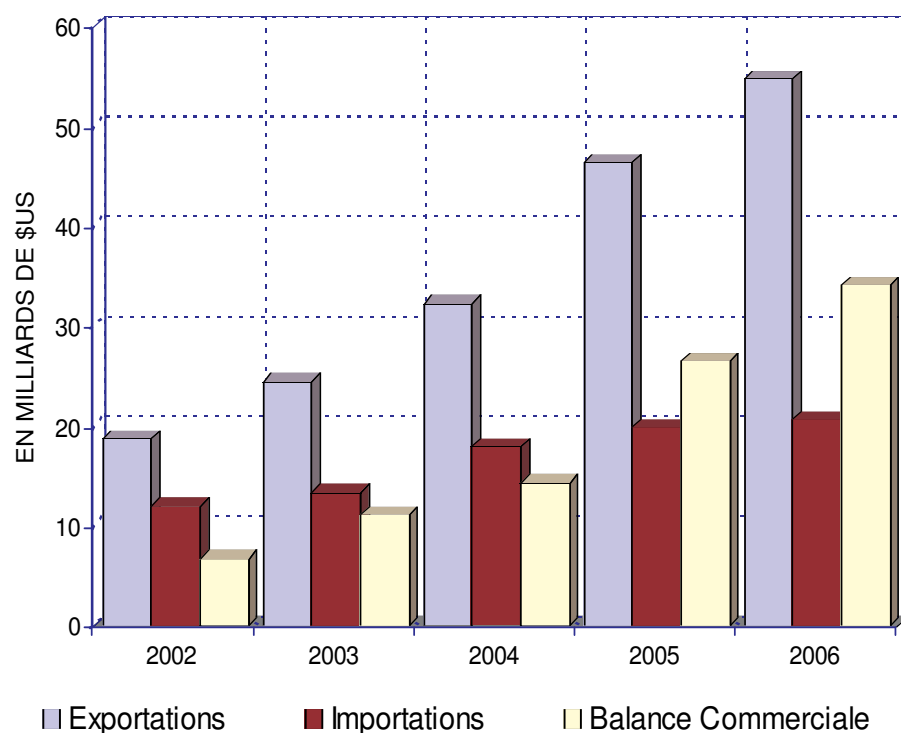
La structure des importations indique que c'est le poste "demi-produits, produits bruts et énergie" qui a enregistré la plus forte augmentation (19,1 %) en 2006, contre 10,1 % en 2005, suivi par celle des importations de biens alimentaires (5,9 %). Les importations de biens d'équipement industriels et agricoles n'ont pas évolué en valeur mais leur nature a changé, pendant que les importations des biens de consommation non alimentaires ont enregistré une diminution de 3,2% en 2006. Il importe de souligner que ces deux catégories d'importations avaient fortement augmenté en 2005, respectivement de 18,5 % et 11,9 %.

Le ralentissement de l'évolution des importations en valeur en 2006 résulte de la croissance en volume négative, après une faible croissance en 2005 par rapport à celle de l'année 2004. En effet, la croissance négative des importations en volume en 2006

BALANCE DES PAIEMENTS

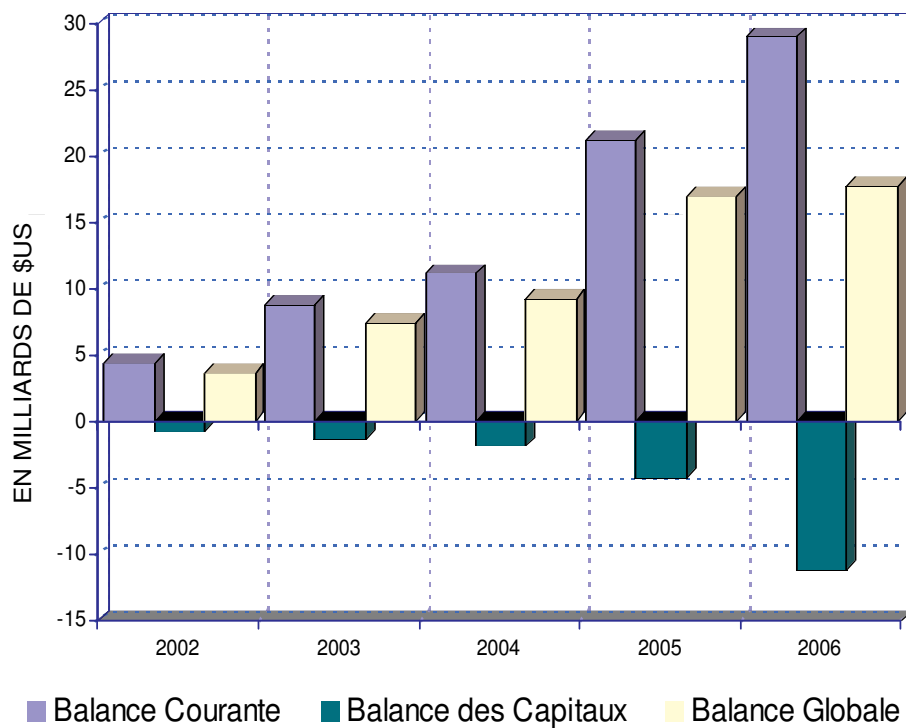
GRAPHIQUE 7

COMMERCE EXTERIEUR



GRAPHIQUE 8

SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS



après le recul enregistré en 2005 est conforme aux accroissements modérés de la demande intérieure en biens et services durant les deux dernières années.

Les importations des services non facteurs ont été stables en 2006, tout comme les exportations en la matière, débouchant sur un même niveau de déficit (2,2 milliards de dollars) que celui de l'année 2005, après la tendance haussière depuis 2002. La stabilité du niveau du déficit des services non facteurs en 2006 n'exclut pas son caractère structurel. Par ailleurs, l'évolution de la structure des importations de ces services indique une augmentation des services techniques, alors que la hausse des exportations de services concerne les voyages, services de bâtiments et travaux publics et " autres services ".

Comme pour les services non facteurs, le déficit du poste revenus des facteurs est structurel. En hausse continue depuis plusieurs années, le déficit en matière des revenus des facteurs s'est contracté en 2006 à 4,52 milliards de dollars contre 5,08 milliards de dollars en 2005. Son niveau était de 2,23 milliards de dollars en 2002. Les revenus reçus du reste du monde, composés essentiellement des revenus générés par le placement par la Banque d'Algérie des réserves officielles de change, ont progressé d'un milliard de dollars. Les revenus versés au reste du monde, composés à 76,2 % par la part des associés de la compagnie nationale des hydrocarbures, ont, quant à eux, augmenté de 0,43 milliard de dollars et ont atteint 6,94 milliards de dollars en 2006. En outre, les revenus versés au reste du monde au titre des intérêts sur la dette extérieure ont diminué de 26,2 % en 2006 pour s'établir à 0,76 milliard de dollars contre 1,03 milliard de dollars en 2005 et 1,29 milliard de dollars en 2004.

Au total, l'excédent record du compte courant de la balance des paiements en 2006, soit 28,95 milliards de dollars et 25,1 % du produit intérieur brut, résulte principalement du surplus de la balance commerciale. L'excédent du compte courant extérieur avait déjà atteint 21,18 milliards de dollars en 2005 contre 11,12 milliards de dollars en 2004 et 4,37 milliards de dollars en 2002.

BALANCE DES PAIEMENTS

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|--|--------------|--------------|---------------|---------------|
| | (En milliards de dollars E.U. ; sauf indication contraire) | | | | |
| Solde extérieur courant | 4,37 | 8,84 | 11,12 | 21,18 | 28,95 |
| Balance commerciale | 6,71 | 11,14 | 14,27 | 26,47 | 34,06 |
| Exportations, (f.o.b.) | 18,72 | 24,47 | 32,22 | 46,33 | 54,74 |
| Hydrocarbures | 18,11 | 23,99 | 31,55 | 45,59 | 53,61 |
| Autres | 0,61 | 0,47 | 0,67 | 0,74 | 1,13 |
| Importations, (f.o.b.) | -12,01 | -13,32 | -17,95 | -19,86 | -20,68 |
| Services, hors revenus des facteurs, net | -1,18 | -1,35 | -2,01 | -2,27 | -2,20 |
| Crédits | 1,30 | 1,57 | 1,85 | 2,51 | 2,58 |
| Débits | -2,48 | -2,92 | -3,86 | -4,78 | -4,78 |
| Revenus des facteurs, net | -2,23 | -2,70 | -3,60 | -5,08 | -4,52 |
| Crédits | 0,68 | 0,76 | 0,99 | 1,43 | 2,42 |
| Débits | -2,91 | -3,46 | -4,59 | -6,51 | -6,94 |
| Paiements des intérêts | -1,31 | -1,18 | -1,29 | -1,03 | -0,76 |
| Autres | -1,60 | -2,28 | -3,30 | -5,48 | -6,18 |
| dont: part des associés de compagn. n: | -1,60 | -2,20 | -3,12 | -4,74 | -5,29 |
| Transferts, net | 1,07 | 1,75 | 2,46 | 2,06 | 1,61 |
| Solde du compte de capital | -0,71 | -1,37 | -1,87 | -4,24 | -11,22 |
| Compte de capital | | | | | -0,01 |
| Investissements directs (net) | 0,97 | 0,62 | 0,62 | 1,06 | 1,76 |
| Capitaux officiels (net) | -1,32 | -1,38 | -2,23 | -3,05 | -11,89 |
| Tirages | 1,60 | 1,65 | 2,12 | 1,41 | 0,98 |
| Amortissements | -2,92 | -3,03 | -4,35 | -4,46 | -12,87 |
| Erreurs et omissions (net) | -0,36 | -0,61 | -0,26 | -2,25 | -1,08 |
| Solde global | 3,66 | 7,47 | 9,25 | 16,94 | 17,73 |
| Financement | -3,66 | -7,47 | -9,25 | -16,94 | -17,73 |
| Augmentation des réserves brutes (-) | -3,40 | -7,03 | -8,88 | -16,31 | -17,73 |
| Rachats au FMI | -0,30 | -0,44 | -0,37 | -0,63 | 0,00 |
| Augmentation d'autres engagements de la Banque d'Algérie (+) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Financement exceptionnel | 0,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Rééchelonnement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Aide multilatérale à la balance des paiem. | 0,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Achats au FMI | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Pour mémoire : | | | | | |
| Réserves brutes (or non compris) | 23,11 | 32,92 | 43,11 | 56,18 | 77,78 |
| En mois d'importations des biens et services non facteurs | 19,14 | 24,32 | 23,72 | 27,36 | 36,66 |
| Valeur unitaire des Exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril) | 25,24 | 29,03 | 38,66 | 54,64 | 65,85 |

Le déficit du compte de capital et opérations financières, en élargissement continu depuis 2001, qui avait atteint 4,24 milliards de dollars en 2005 suite au remboursement par anticipation d'une partie de la dette extérieure, s'est fortement élargi en 2006 (11,22 milliards de dollars) sous l'effet des remboursements par anticipation de la dette extérieure pour un montant de 10,93 milliards de dollars.

Sous l'angle des entrées de capitaux, l'année 2006 s'est particulièrement caractérisée par une forte expansion des investissements directs étrangers qui ont atteint 1,79 milliard de dollars, y compris les crédits entre entreprises apparentées, correspondant à une croissance de 66 %. L'analyse de la structure des investissements directs étrangers en 2006 fait apparaître un phénomène nouveau, à savoir que la part relative de ces investissements dans les secteurs hors hydrocarbures (53,02 %) dépasse celle du secteur des hydrocarbures (46,97 %).

L'expansion des investissements directs étrangers est soutenue depuis 2004, d'autant plus que le montant des investissements directs étrangers de l'année 2006 constitue le triple du montant enregistré (634 millions de dollars) au cours de l'année 2003. Il est utile de rappeler que les entrées de capitaux au titre des investissements directs étrangers étaient passées de 291,7 millions de dollars en 1999 à 1196,5 millions de dollars en 2001. L'important élan des investissements directs étrangers observé au cours de l'année 2006 indique l'attractivité certaine du marché algérien pour les investisseurs étrangers.

Au total, le retour depuis l'année 2000 à la viabilité de la balance des paiements et son renforcement soutenu au cours des six dernières années a permis de mener à bien la décision stratégique de désendettement extérieur.

Malgré les importants remboursements par anticipation réalisés en 2006 et donc du déficit record du compte capital, la balance des paiements a continué d'enregistrer un excédent global de 17,73 milliards de dollars, en accroissement de 4,7 % par rapport à l'année 2005. L'excédent global était passé de 3,66 milliards de dollars en 2002 à 9,25 milliards de dollars en 2004, pour atteindre 16,94 milliards de dollars en 2005.

En conséquence, la position financière extérieure nette de l'Algérie s'est davantage renforcée en 2006 et ce, par l'augmentation des avoirs extérieurs conjuguée à la diminution des engagements vis-à-vis du reste du monde.

Les réserves officielles de change se sont accrues de 21,6 milliards de dollars. Elles ont atteint 77,78 milliards de dollars à fin 2006 contre 56,18 milliards de dollars à fin 2005. Cette augmentation provient de l'excédent du solde global de la balance des paiements, qui en représente généralement l'accroissement annuel, ainsi que de l'effet taux de change résultant de la dépréciation du dollar face à l'euro qui a eu un effet de valorisation en dollars du stock de réserves libellées en euro.

Les réserves officielles de change, outre leur importance pour l'amortissement des chocs extérieurs pour l'économie nationale, sont un gage pour la gestion flexible du taux de change du dinar qui est elle même compatible avec les objectifs de compétitivité externe et de croissance de l'économie nationale. A cet effet, la Banque d'Algérie poursuit avec rigueur la politique de stabilisation du taux de change effectif réel du dinar.

III.1.2 - Marché interbancaire des changes

Dans le cadre de la libéralisation du régime des changes et en phase avec l'amélioration de la balance des paiements, le marché interbancaire des changes a été mis en place par la Banque d'Algérie dès début 1996. Parallèlement, le processus de convertibilité du dinar pour les transactions internationales courantes a été complété en 1997 lorsque l'Algérie a adopté les dispositions de l'article VIII des statuts du Fonds Monétaire International.

Sous l'angle de l'offre, la Banque d'Algérie est le principal intervenant sur le marché interbancaire des changes, à mesure qu'une très grande partie des recettes d'exportation des hydrocarbures alimente les réserves officielles de change gérées par la Banque d'Algérie. Malgré l'augmentation graduelle des devises des banques et établissements financiers, la Banque d'Algérie est restée la principale source de devises offertes sur le marché interbancaire des changes.

En ce qui concerne le cadre opérationnel de gestion des réserves de change, la Banque d'Algérie s'est dotée d'une infrastructure à la pointe du progrès et d'une organisation répondant aux standards internationaux. Aussi, la Banque d'Algérie a acquis une expertise pour opérer sur les marchés financiers internationaux.

La Banque d'Algérie renforce également la supervision bancaire, en phase avec le développement des opérations des banques et établissements financiers sur le marché interbancaire des changes. La détermination des cours de change du dinar, applicables aux opérations conclues suivant les règles et usages internationaux, relève des mécanismes de ce marché.

La politique de gestion du taux de change par la Banque d'Algérie s'inscrit dans le cadre de la politique dite de flottement dirigé du taux de change du dinar vis-à-vis des principales devises, monnaies des plus importants partenaires commerciaux de l'Algérie. L'objectif de la politique de change est d'assurer la stabilité du taux de change effectif réel du dinar.

Au cours de l'année 2006, la Banque d'Algérie a poursuivi ses interventions sur le marché interbancaire des changes avec une offre de devises en hausse et ce, face à l'augmentation de la demande stimulée essentiellement par les remboursements anticipés de la dette extérieure.

L'évolution des cours de change du dinar vis-à-vis du dollar et de l'euro en 2006 reflète aussi bien la réduction du différentiel d'inflation avec les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie que la conjoncture des marchés des changes des principales devises. Le cours moyen du dinar par rapport au dollar est passé de 73,3627 dinars pour un dollar en 2005 à 72,6464 dinars pour un dollar en 2006 soit une légère appréciation de la monnaie nationale (1 %). Par ailleurs, le cours moyen dinar/euro s'est stabilisé au cours de l'année 2006 passant de 91,3014 dinars pour un euro en 2005 à 91,2447 dinars pour un euro en 2006.

Les évolutions des cours de change du dinar par rapport au dollar et à l'euro au cours de l'année 2006 traduisent la poursuite de la stabilisation du taux de change effectif réel du dinar, ancrée sur une forte position financière extérieure nette.

III.2 - DETTE EXTERIEURE : REMBOURSEMENTS ANTI-CIPÉS ET RENFORCEMENT DE LA SOUTENABILITÉ

Les mobilisations de crédits extérieurs à moyen et long terme en 2006 ont enregistré une baisse significative, passant de 1,159 milliards de dollars en 2005 à 650 millions de dollars en 2006 et ce, en raison de la politique de désendettement de l'Algérie.

Le service de la dette de l'année 2006 est de 13,314 milliards de dollars, dont 1,779 milliard de dollars pour le principal, 10,930 milliards de dollars en remboursements par anticipation et 605 millions de dollars pour les intérêts.

Les principaux ratios d'endettement extérieur ont connu une nette amélioration en 2006. Le service de la dette par rapport aux exportations de biens et services n'est plus que de 4,16 %, hors remboursements par anticipation, contre 8 % en 2005 et 12,4 % en 2004 et 39,1% en 1999.

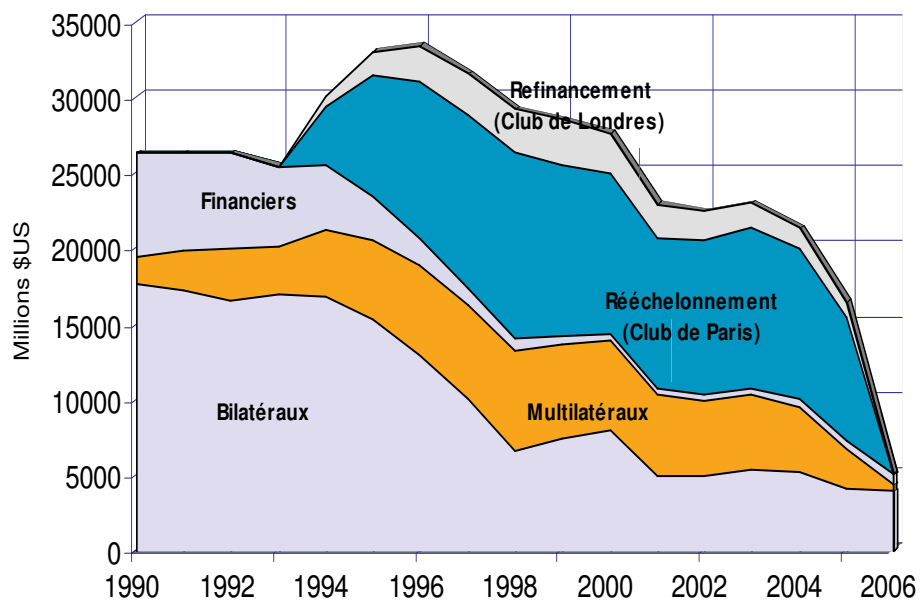
III.2.1 - Evolution des agrégats de la dette extérieure

L'encours total de la dette extérieure n'est plus que de 5,612 milliards de dollars à fin décembre 2006, dont 5,062 milliards de dollars au titre de la dette à moyen et long terme (d'une durée supérieure à 12 mois). De plus, le montant des mobilisations a notablement baissé en 2006 par rapport à l'année précédente, passant de 1,159 milliard de dollars en 2005 à 650 millions de dollars en 2006.

Après une relative stabilisation de 2001 à 2003, l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme connaît une tendance baissière depuis l'année 2004, reculant à 21 411 millions de dollars à fin 2004 puis à 16 485 millions de dollars à fin 2005 et, enfin, à 5,062 milliards de dollars à fin 2006. Cette importante baisse de l'encours de la dette extérieure est le résultat de la mise

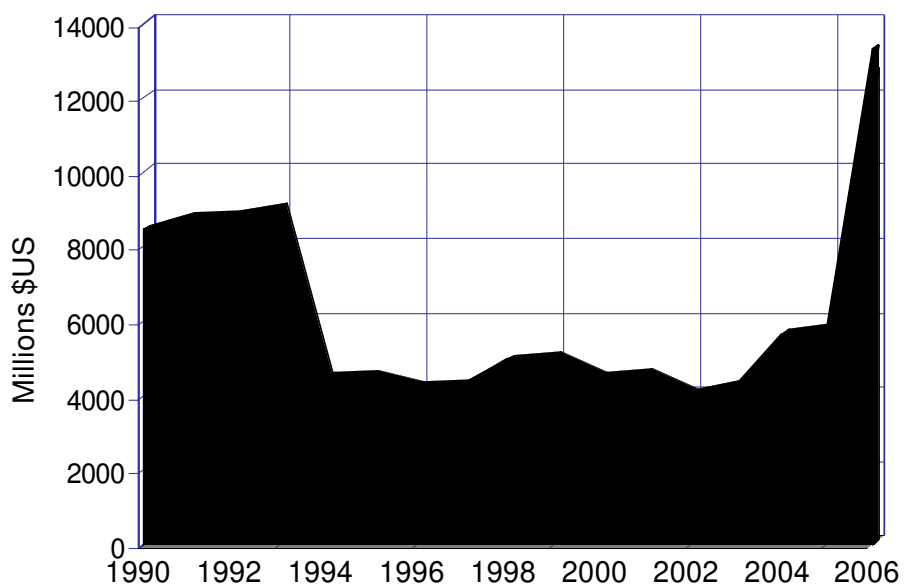
GRAPHIQUE 9

**ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE A M & L T.
PAR TYPE DE CREDITS**



GRAPHIQUE 10

SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE A M & L T



Le pic de 2006 représente les remboursements anticipés de la dette rééchelonnée.

en œuvre rigoureuse de la politique de désendettement extérieur de l'Algérie, à en juger par l'accélération des remboursements anticipés en 2006 au titre de la dette publique.

La dette extérieure à court terme (de durée inférieure à 12 mois), quant à elle, s'établit à 550 millions de dollars à fin 2006 contre 707 millions de dollars à fin 2005. Cette catégorie de dettes a également baissé en 2006 et, ce, en liaison avec le niveau des importations.

Sous l'angle de la structure de la dette extérieure à moyen et long terme à fin 2006, les crédits bilatéraux représentent 77 %, dont les crédits commerciaux garantis 40 % et les crédits gouvernementaux 37 %, alors que les crédits multilatéraux ne représentent plus que 8 % à fin 2006 contre 16 % en 2005. Les crédits financiers connaissent une hausse, depuis l'année 2002, et se situent à 736 millions de dollars à fin 2006 (15 % de l'encours de la dette à moyen et long terme). Leur encours était passé de moins de 100 millions de dollars pour 2000 et 2001 à 570 millions de dollars à fin 2005. En terme de mobilisation, les crédits financiers sont montés à 47 % du total des mobilisations en 2006 contre 25 % en 2005 et seulement 12 % en 2004. Une telle évolution est corrélée aux investissements directs étrangers en Algérie.

Suite aux opérations de remboursement par anticipation, l'encours de la dette publique ou garantie par un organisme public ne représente plus que 985 millions de dollars à fin 2006, correspondant à 19,5 % de l'encours de la dette extérieure à moyen et long termes contre 71 % à fin 2005. Il importe de souligner que le service de la dette à la charge du budget de l'Etat a représenté près de 85 % du service total de la dette, soit 11,304 milliards de dollars sur un total de 13,314 milliards de dollars dont 10,930 milliards de dollars représentant les remboursements par anticipation.

Par ailleurs et depuis l'année 2000, la structure de la dette extérieure comprend une nouvelle catégorie de crédits. Il s'agit des crédits extérieurs non garantis par l'Etat ou un organisme public. L'encours de cette dette privée non garantie, qui était de moins

de 20 millions de dollars à fin 2000, a atteint 1,179 milliard de dollars à fin 2006 dont les bénéficiaires sont des entreprises privées détenues par des non-résidents. En particulier, les mobilisations au titre de la dette privée non garantie représentent 67 % du total des mobilisations en 2006 contre 38 % en 2005 et seulement 7 % en 2004.

La composition de la dette extérieure à moyen et long terme par devises a enregistré une légère modification en 2006 par rapport à celle de l'année 2005. La part du dollar qui était de 44 % en 2005 est passé à 43 % en 2006, tandis que la part de l'euro est montée à 47 % en 2006 contre 40 % en 2005. La part du Yen, par contre, a poursuivi son trend baissier jusqu'à 5 % en 2006 et ce, contre 11 % en 2004 et 8 % en 2005. Les DTS et les devises qui lui sont liés disparaissent quasiment dans la structure de la dette extérieure de l'Algérie tandis que les autres monnaies totalisent 5 % à fin 2006.

Corrélativement à la dépréciation du dollar américain par rapport à l'euro durant l'année 2006, le cours euro/dollar passant de 1,2011 au 31 décembre 2005 à 1,3175 au 31 décembre 2006, l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme de l'Algérie exprimée en dollars a subi un effet de change négatif ayant occasionné une augmentation de l'encours de la dette de 235 millions de dollars. L'effet négatif sur le service de la dette extérieure de l'année 2006 est estimé à 420 millions de dollars.

Enfin, la répartition de la dette extérieure à moyen et long terme, par taux d'intérêt, fait émerger celle à taux fixe dont la part est passée de 50,8 % en 2005 à 72 % en 2006. En conséquence, la part à taux variable a reculé de 49,2 % en 2005 à 28 % en 2006.

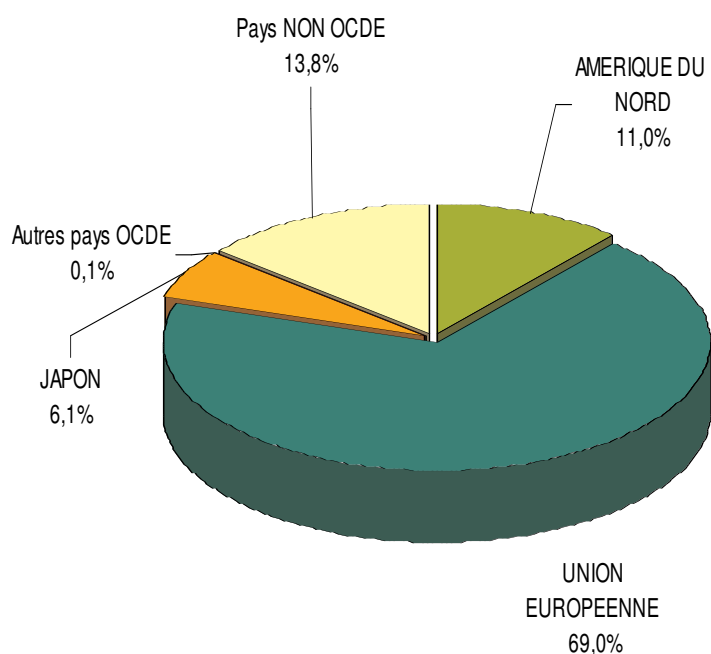
Le taux fixe moyen annuel de la dette extérieure pour l'année 2006 s'élève à 3,45 % contre 5,3 % en 2005.

III.2.2 - Indicateurs de la soutenabilité de la dette extérieure

L'Algérie a connu une longue période de vulnérabilité inhérente au poids de la dette extérieure et ce, à partir de 1986/1987.

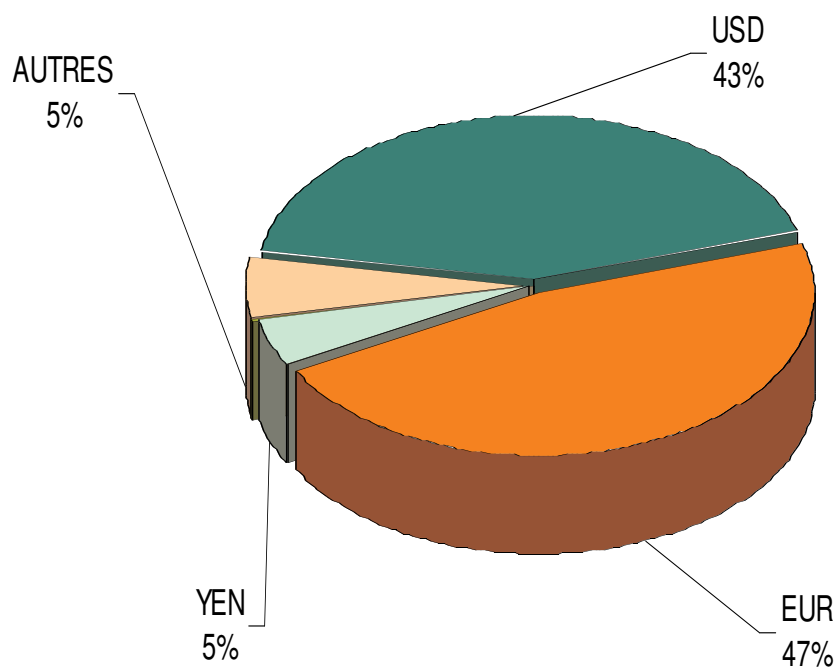
GRAPHIQUE 11

**REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE
LA DETTE PUBLIQUE EXTERIEURE AU 31/12/2006**



GRAPHIQUE 12

**STRUCTURE DE LA DETTE EXTERIEURE A M & L T
PAR DEVISE AU 31/12/2006**



L'ampleur et l'acuité du poids de l'endettement extérieur ont atteint des niveaux excessifs et insoutenables au début des années 1990. En particulier, le ratio de service de la dette extérieure avait dépassé 100 % au premier trimestre de l'année 1994, année au cours de laquelle l'encours de la dette extérieure avait atteint 70 % du produit intérieur brut. Ce qui a entraîné le recours de l'Algérie au rééchelonnement de sa dette extérieure auprès du Club de Paris et du Club de Londres, dans le cadre du programme d'ajustement avec le FMI.

Aujourd'hui, les indicateurs de la dette extérieure reflètent une nette amélioration de la situation de l'endettement extérieur de l'Algérie :

- le ratio encours de la dette extérieure/produit intérieur brut recule à 4,86 % en 2006 contre 16,82 % en 2005. Ceci est expliqué par l'augmentation plus rapide du produit intérieur brut par rapport à l'encours de la dette extérieure. Ce qui est très en deçà du pic de 76 % atteint en 1995, c'est à dire en période de rééchelonnement ;

- le ratio Service de la dette/Exportations de biens et services est tombé à 4,16 % en 2006 contre 9,5 % en 2005 ;

- le ratio Intérêts/Exportations de biens et services suit une tendance baissière depuis 1995, à l'exception de l'année 1998 où il a atteint 17 % en raison de la forte baisse des exportations. Il tombe à 2,8 % en 2004 puis chute à 2,2 % en 2005, et à 1,05 % en 2006 ;

- le ratio encours de la dette extérieure/exportations de biens et services est de 9,8 % en 2006. Il ne cesse de s'améliorer depuis 1995 à l'exception de l'année 1998 vu le niveau des prix des hydrocarbures de l'année 1998.

L'amélioration de la position financière extérieure de l'Algérie au cours des sept dernières années a permis de ramener les indicateurs de la dette extérieure à des niveaux très soutenables, particulièrement depuis 2004, avec la mise en œuvre des remboursements par anticipation.

La poursuite des remboursements par anticipation au cours de l'année 2005 et leur accélération en 2006 a permis une forte réduction de la dette publique extérieure, témoignant du succès de la politique de désendettement extérieur de l'Algérie et du niveau de sécurité financière extérieure. En conséquence, le ratio dette extérieure à moyen et long terme par rapport au produit intérieur brut serait de l'ordre de 3 à 4 % en 2007 contre 59 % pour l'année 1999 et 74 % en 1996.

CHAPITRE IV :
FINANCES PUBLIQUES

CHAPITRE IV : FINANCES PUBLIQUES

La situation des finances publiques, en tant qu'élément important des finances intérieures, connaît une amélioration soutenue depuis 2003. Le solde global du Trésor a été multiplié par 2,5 fois, passant de 438,5 milliards de dinars en 2003 à 1092,5 milliards de dinars en 2006, soit respectivement 8,3 % et 13 % du produit intérieur brut. Ces performances ont été réalisées dans un contexte de croissance soutenue des dépenses publiques, et notamment des dépenses d'investissement, à un rythme, néanmoins, moins élevé que celui des recettes totales. Ces dernières, constituées en 2006 à 78,1 % des recettes des hydrocarbures, ont bénéficié de l'évolution très favorable des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux.

En conséquence, l'encours du Fonds de régulation des recettes, en progression régulière sur la même période, a atteint, à fin 2006, un montant de 2931 milliards de dinars contre 568,4 milliards de dinars à fin 2003. La constitution de ce Fonds en 2000, alimenté par l'excès des recettes fiscales des hydrocarbures au-delà de celles inhérentes au prix de référence de 19 dollars par baril, répond, entre autres, au souci des pouvoirs publics de réduire la vulnérabilité des finances publiques aux chocs externes en amortissant l'effet de la baisse de la fiscalité pétrolière sur les dépenses d'équipement de l'Etat et, par conséquent, d'assurer la viabilité de la politique budgétaire sur le moyen et long terme.

Ces performances se sont conjuguées sur le plan fiscal, avec des efforts récents en matière de recouvrement de la fiscalité sur les hydrocarbures et hors hydrocarbures pour réduire davantage la vulnérabilité des finances publiques aux chocs externes. Ces efforts sont appuyés par des mesures structurelles importantes :

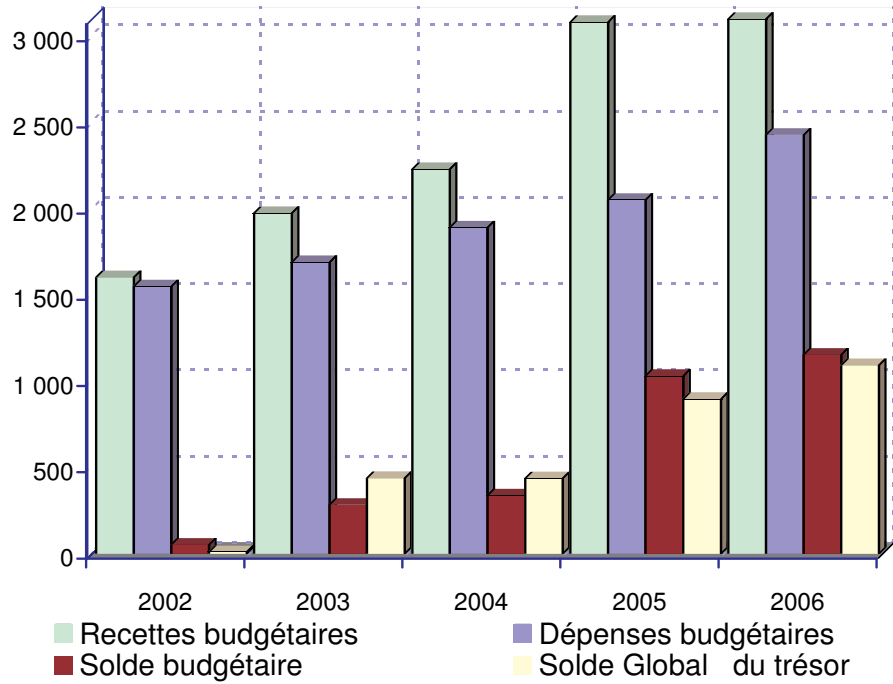
- participation majoritaire et obligatoire de la compagnie nationale des hydrocarbures à tous les projets d'exploration et de développement des gisements et instauration d'une taxe sur les profits pour des prix du pétrole brut au-delà de 30 dollars le baril ;

FINANCES PUBLIQUES

GRAPHIQUE 13

INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

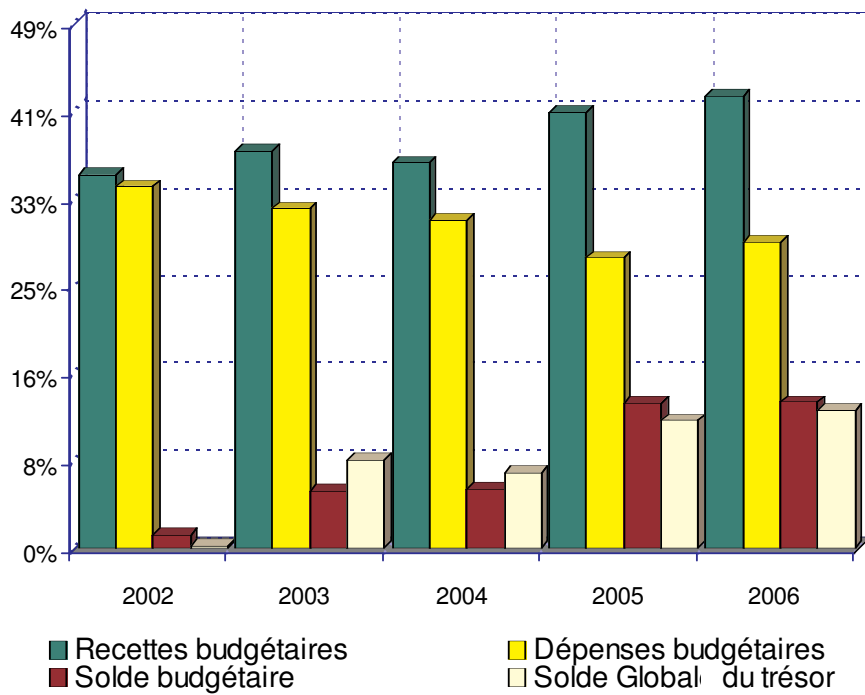
(En Milliards de Dinars)



GRAPHIQUE 14

INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES

(EN % DU PIB)



- création de la direction des grandes entreprises au sein de la direction générale des impôts dont les procédures permettent la réalisation d'un taux de recouvrement plus élevé ;
- institution d'un nouvel impôt, dit l'impôt forfaitaire unique, qui remplace l'ensemble des impôts (IRG, TAP, TVA) payés par les petits commerçants et les prestataires de services, facilitant le paiement et le recouvrement plus large des impôts ; et
- la mise en place de structures nouvelles tels que les centres des impôts (dont un centre pilote va être mis en place en 2007) et les centres des impôts de proximité.

Au total, l'institution du Fonds de régulation des recettes (FRR) et les efforts en matière de recouvrement de la fiscalité contribuent à assurer la viabilité des finances publiques à moyen et long terme, à mesure que la qualité des dépenses émerge comme préoccupation majeure.

IV.1 - RECETTES BUDGETAIRES

Au cours de la période 2002 - 2006, les recettes budgétaires ont progressé de 123,4 % passant de 1603,2 milliards de dinars en 2002 à 3 582,3 milliards de dinars en 2006. Par rapport au produit intérieur brut (PIB), les recettes totales sont passées de 35,3 % en 2002 à 41,1 % en 2005 puis à 42,7 % en 2006. L'accroissement de ce ratio est lié à l'augmentation de la part de la valeur ajoutée du secteur des hydrocarbures dans le PIB qui est passée de 32,5 % en 2002 à 44,7 % en 2005 et à 46,2 % en 2006 .

En 2006, les recettes budgétaires totales ont progressé de 16,2 % par rapport à l'année 2005. Cette hausse est due essentiellement à l'accroissement des recettes des hydrocarbures et dans une moindre mesure, à la hausse des recettes hors hydrocarbures. Les recettes des hydrocarbures sont passées de 2 352,7 milliards de dinars en 2005 à 2 799 milliards de dinars en 2006, soit une progression de près de 19 %. Cette croissance est totalement imputable à la hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux.

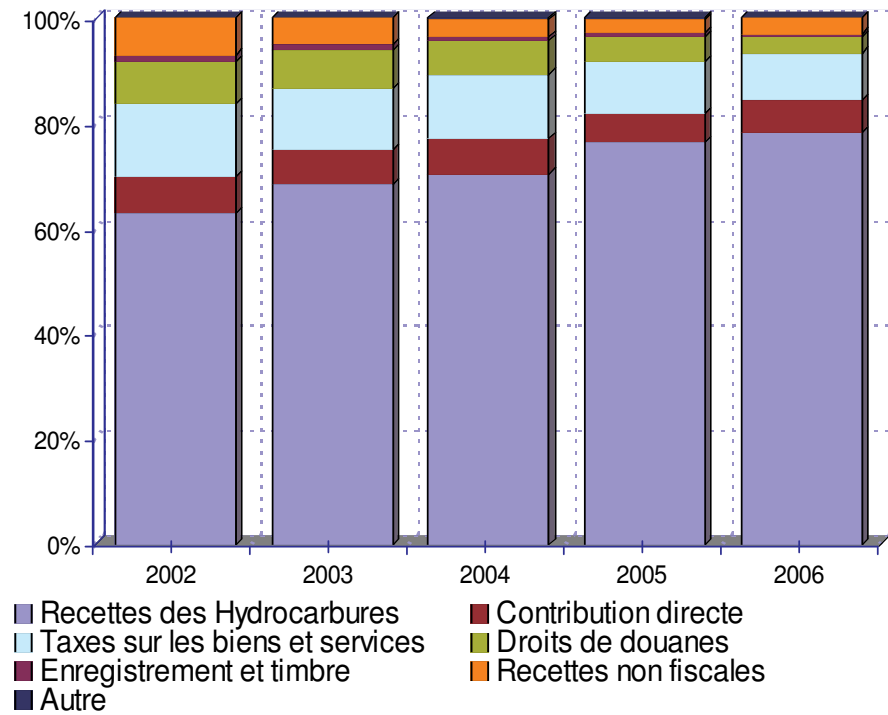
Les recettes des hydrocarbures ont atteint 1419,5 milliards de dinars durant le premier semestre 2006 contre 1379,5 milliards de dinars au second semestre (y compris la redevance annuelle versée au second semestre), totalisant un flux annuel de 2799 milliards de dinars. Cette évolution indique que la totalité de la fiscalité pétrolière budgétisée (916 milliards de dinars), c'est-à-dire au prix de référence de 19 dollars le baril, a été réalisée durant le premier semestre 2006. Aussi, l'excès des recettes effectives des hydrocarbures sur les recettes budgétisées en la matière au premier semestre et la totalité des recettes des hydrocarbures du second semestre ont été versés au Fonds de régulation des recettes.

Les recettes hors hydrocarbures ont atteint en 2006 un montant global de 783 milliards de dinars, en progression de 8,1 % par rapport à 2005 et dépassant ainsi le montant budgétisé dans la loi de finances 2006 (767,2 milliards de dinars). Les recettes fiscales, qui représentent 86,2 % des recettes hors hydrocarbures, ont augmenté de 5,4 % et sont passées de 640,5 milliards de dinars en 2005 à 674,8 milliards de dinars en 2006. Les plus fortes augmentations ont été enregistrées par les postes "impôts sur les revenus et les bénéfices" (60,8 milliards de dinars), suivi du poste " impôts sur les biens et services " (7 milliards de dinars). En revanche, les droits de douane ont enregistré un recul de 36,2 milliards de dinars pour se situer à hauteur de 107,7 milliards de dinars en 2006 contre 143,9 milliards de dinars en 2005. Cette baisse est inhérente à la suppression, depuis septembre 2005, des droits de douanes sur la première liste relative aux matières premières et intrants en provenance de l'Union Européenne.

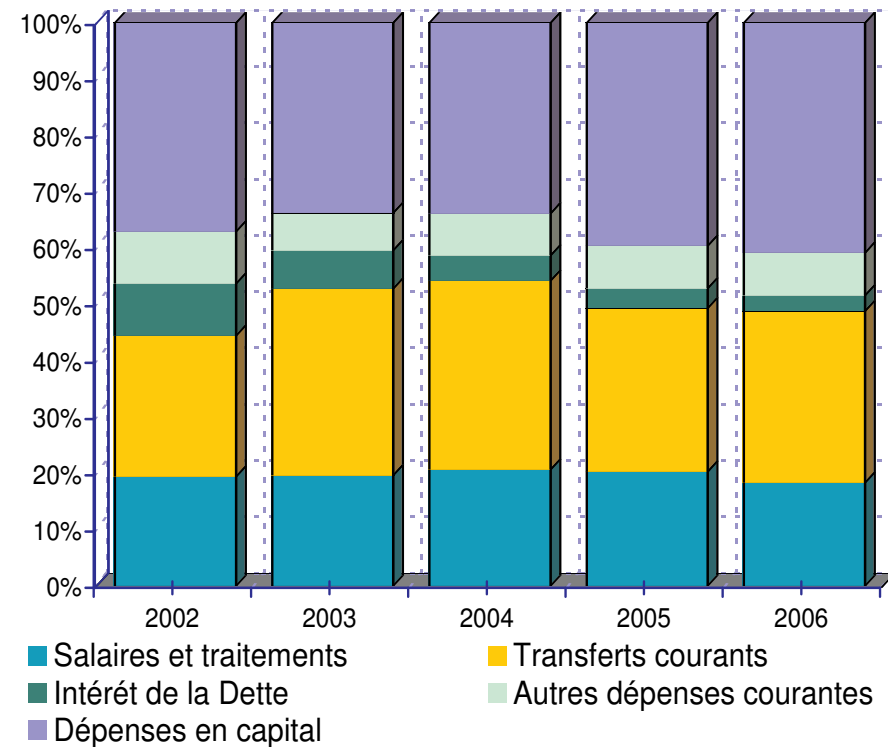
Pour l'année 2006, les recettes non fiscales, dont la contribution aux recettes hors hydrocarbures est passée de 11,6 % en 2005 à 13,8 % en 2006, enregistrent, pour la deuxième année consécutive, des augmentations et s'établissent à 108,2 milliards de dinars. Comme pour l'année 2005, cette progression est inhérente à l'augmentation des dividendes versés par la Banque d'Algérie au Trésor public (26,6 milliards de dinars).

Le ratio recettes hors hydrocarbures/produit intérieur brut a légèrement baissé de 9,7 % en 2005 à 9,3 % en 2006. La

GRAPHIQUE 15
STRUCTURE DES RECETTES BUDGETAIRES



GRAPHIQUE 16
STRUCTURE DES DEPENSES BUDGETAIRES



diminution, depuis l'année 2002, de la part des recettes hors hydrocarbures par rapport au produit intérieur brut ne doivent pas occulter l'effort fiscal des activités hors hydrocarbures qui, sous l'angle du ratio recettes hors hydrocarbures/PIB hors hydrocarbures, s'est stabilisé à hauteur de 17,4 % en 2006. Le niveau de ce dernier ratio était de 17,5 % en 2005.

Au total, bien que la fiscalité hors hydrocarbures ait augmenté de 31,6 % sur la période 2002 - 2006, sa part dans les recettes totales ne cesse de diminuer sur la même période en raison de l'accroissement de la part de la valeur ajoutée des hydrocarbures dans le produit intérieur brut. La fiscalité pétrolière demeure la variable déterminante dans l'élaboration du budget de l'Etat qui contribue pour 75,8 % des recettes totales en 2006 contre 73,6 % en 2005.

IV.2 - DEPENSES BUDGETAIRES

Les dépenses budgétaires totales ont progressé de 56,6 % au cours de la période 2002-2006 et ont atteint 2428,5 milliards de dinars en 2006 contre 1550,6 milliards de dinars en 2002. Sur la même période, les dépenses courantes ont augmenté de 47,2 % et les dépenses d'équipement de 72,6 %. Cette tendance témoigne de l'effort budgétaire consenti pour la relance de l'activité économique à travers l'impulsion budgétaire apportée par les divers programmes de dépenses publiques (programme de soutien à la relance économique de 2001 à 2004, programme de développement agricole, programme de reconstruction des infrastructures détruites par le séisme de 2003, programme complémentaire de soutien à la croissance 2005-2009, programme spécial complémentaire de développement des wilayas du sud, ...).

Les dépenses de fonctionnement initialement budgétisées à 1283,4 milliards de dinars dans la loi de finances de 2006 sont montées à 1436,3 milliards de dinars dans la loi de finances complémentaire de la même année. Pendant que les montants budgétisés au titre des dépenses de fonctionnement ont été entièrement consommés, les dépenses d'équipement, budgétisées à 2115,8 milliards de dinars, ne l'ont été qu'à hauteur de 46,9 % (992,2 milliards de dinars) et ce, en raison de capacités d'absorption limitées. En dépit de ce faible taux de réalisation, les

dépenses d'équipement ont augmenté de 72,6 % sur la période 2002 - 2006 contre 47,2 % pour les dépenses courantes. Pour la seule année 2006, les dépenses courantes ont augmenté de 15,4 %, correspondant à un flux de 191,2 milliards de dinars, en raison notamment de la très forte augmentation des transferts courants.

Malgré une augmentation substantielle des dépenses courantes en 2006, le ratio dépenses courantes/PIB a reculé de 4,3 points de pourcentage par rapport à 2002, alors que le ratio dépenses d'équipement/PIB n'a reculé que de 0,8 point sur la même période. Ces évolutions favorables témoignent du réel effort de stabilisation des dépenses courantes au profit de l'allocation des ressources pour les dépenses d'équipement. Cependant, les dépenses courantes, qui n'ont progressé en moyenne que de 9,2 % entre 2002 et 2005, ont augmenté en 2006 de 15,4 %. Les dépenses d'équipement, quant à elles, après un léger recul en 2003, ont enregistré une croissance plus soutenue entre 2003 et 2006, soit 12,9 % en 2004, 25,9 % en 2005 et 23 % en 2006).

Les dépenses de personnel, deuxième poste important dans les dépenses courantes après les transferts courants, ont progressé presque au même rythme qu'en 2005 soit 6,3 % contre 6,9 % en 2005. Les pensions des moudjahidine et les dépenses en matériel et fournitures, qui ne représentent que 6,3 % des dépenses courantes chacune, ont augmenté respectivement de 14 % et 21,8 % en 2006. Quant aux transferts courants, les dépenses y afférentes ont enregistré le plus fort taux de croissance en 2006 (23,7 %) pour s'établir à 739,1 milliards de dinars contre 597,6 milliards en 2005, de sorte que leur part dans les dépenses courantes est passée de 48 % en 2005 à 51,5 % en 2006.

Enfin, suite aux remboursements par anticipation d'une partie de la dette publique extérieure, au cours des années 2004 - 2006, les intérêts sur la dette publique (interne et externe) ont baissé de 6,3 % en 2006 après la diminution de 14 % en 2005 et 25,3 % en 2004. En conséquence, les intérêts annuels sur la dette publique sont passés de 114 milliards de dinars en 2003 à 85,2 milliards en 2004 à 73,2 milliards en 2005 puis à 68,6 milliards en 2006.

Les dépenses d'équipement s'établissent à 992,2 milliards de dinars en 2006, en progression de 23 % par rapport à l'année 2005. En proportion du PIB, elles représentent 11,8 % en 2006 contre 10,8 % l'année précédente. Les augmentations les plus importantes concernent les dépenses d'investissement, les dépenses relatives aux plans communaux et les dépenses dans le secteur de l'habitat. Par contre, les dépenses relatives aux mines et énergies, aux industries manufacturières, à l'agriculture et l'hydraulique, aux services productifs, à l'éducation/formation et aux infrastructures socioculturelles ont régressé par rapport à l'année 2005.

IV.3 - CAPACITE DE FINANCEMENT

Avec des excédents croissants en terme de solde global du Trésor, la capacité de financement du Trésor s'améliore et se consolide davantage. De 7,1 % du PIB en 2004, le ratio excédent global du Trésor/PIB est passé à près de 12 % en 2005 puis à 13 % en 2006. Les excédents réalisés en 2005 et 2006, soit respectivement 896,4 milliards de dinars et 1092,5 milliards de dinars, sont supérieurs au total du montant effectif de la fiscalité hors hydrocarbures. Ce renforcement de la capacité de financement du Trésor est matérialisé par le niveau élevé de son stock d'épargne financière en dépôts auprès de la Banque d'Algérie.

La tendance haussière des dépôts du Trésor public à la Banque d'Algérie s'est confirmée durant l'année 2006. Le flux net alimentant les comptes du Trésor à la Banque d'Algérie a atteint 1140,3 milliards de dinars en 2006 et son encours total s'est établi à 3222,5 milliards de dinars contre 2082,2 milliards de dinars en 2005 et 1029,2 milliards de dinars en 2004. Ce niveau d'encours de dépôts à fin 2006 dépasse le montant des dépenses publiques totales réalisées cette année. L'objectif stratégique de réduction de la vulnérabilité des finances publiques aux chocs externes, afin de réaliser les objectifs de développement à moyen et long terme, est conduit avec prudence dans l'intérêt des générations futures.

Le niveau élevé d'épargnes financières a permis au Trésor de se désendetter à l'égard des banques pour un montant de 145 milliards de dinars en 2006, corrélativement à la forte réduction de la dette publique extérieure.

SITUATION DES OPÉRATIONS DU TRÉSOR

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| (En milliards de dinars) | | | | | |
| Total des recettes budgétaires et dons | 1 603,2 | 1 974,4 | 2 229,7 | 3 082,6 | 3 582,3 |
| Recettes des hydrocarbures* | 1 007,9 | 1 350,0 | 1 570,7 | 2 352,7 | 2 799,0 |
| dont : Fonds de Régulation des Recettes brut | 26,5 | 448,9 | 623,5 | 1 368,8 | 1 798,0 |
| Fonds de Régulation des Recettes net | 26,5 | 292,9 | 153,2 | 1 121,0 | 1 088,4 |
| Recettes hors-hydrocarbures | 595,1 | 624,3 | 652,5 | 724,2 | 783,0 |
| Recettes fiscales | 482,9 | 524,9 | 580,4 | 640,4 | 674,8 |
| Impôts sur les revenus et les bénéfices | 112,2 | 127,9 | 148,0 | 168,1 | 228,9 |
| Impôts sur les biens et services | 223,4 | 233,9 | 274,0 | 308,8 | 315,8 |
| Droits de douane | 128,4 | 143,8 | 138,8 | 143,9 | 107,7 |
| Enregistrement et timbres | 18,9 | 19,3 | 19,6 | 19,6 | 22,4 |
| Recettes non-fiscales | 112,2 | 99,4 | 72,1 | 83,8 | 108,2 |
| Dividendes de la Banque d'Algérie | 37,6 | 42,1 | 30,0 | 48,7 | 75,3 |
| Droits | 74,6 | 57,3 | 42,1 | 35,1 | 32,9 |
| Dons | 0,2 | 0,1 | 6,5 | 5,7 | 0,3 |
| Total dépenses budgétaires | 1 550,6 | 1 690,2 | 1 891,8 | 2 052,0 | 2 428,5 |
| Dépenses courantes | 975,6 | 1 122,8 | 1 251,1 | 1 245,1 | 1 436,3 |
| Dépenses de personnel | 301,1 | 329,9 | 391,4 | 418,5 | 445,0 |
| Pensions des Moudjahidine | 74,0 | 63,2 | 69,2 | 79,8 | 91,0 |
| Matériels et fournitures | 69,8 | 58,8 | 71,7 | 76,0 | 92,6 |
| Transferts courants | 387,7 | 556,9 | 633,6 | 597,6 | 739,1 |
| dont: Services de l'Administration | 133,6 | 161,4 | 176,5 | 187,5 | 215,2 |
| Intérêts sur la dette publique | 143,0 | 114,0 | 85,2 | 73,2 | 68,6 |
| Dépenses en capital | 575,0 | 567,4 | 640,7 | 806,9 | 992,2 |
| Solde budgétaire | 52,6 | 284,2 | 337,9 | 1 030,6 | 1 153,8 |
| Solde des comptes spéciaux | -11,2 | 186,9 | 109,9 | -129,0 | 0,7 |
| Prêts nets du Trésor | 30,9 | 32,6 | 11,8 | 5,2 | 62,0 |
| Solde budgétaire, hors Fonds d'assainissement | 10,5 | 438,5 | 436,0 | 896,4 | 1 092,5 |
| Allocation au Fonds d'assainissement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire 1/ | 153,5 | 552,5 | 521,2 | 969,6 | 1 161,1 |
| Solde global | 10,5 | 438,5 | 436,0 | 896,4 | 1 092,5 |
| Financement | -10,5 | -438,5 | -436,0 | -896,4 | -1 092,5 |
| Bancaire | 31,6 | -209,2 | -412,4 | -1 002,2 | -976,9 |
| Non bancaire | 32,8 | -138,4 | 29,6 | 221,5 | 48,9 |
| Extérieur | -74,9 | -90,9 | -53,2 | -115,7 | -164,5 |

Source : Direction Générale du Trésor

1/ Solde budgétaire hors Fonds d'assainissement + intérêts sur la dette publique

* Y compris la dividende de la compagnie pétrolière



CHAPITRE V :
SYSTEME BANCAIRE
ET INTERMEDIATION

CHAPITRE V : SYSTEME BANCAIRE, ET INTERMEDIATION

Le cadre légal de l'activité bancaire, conforté par l'Ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, a permis l'émergence progressive de la concurrence au sein du système bancaire à la faveur de l'installation en Algérie des banques et établissements financiers de réputation internationale.

Au plan réglementaire, le Conseil de la Monnaie et du Crédit et la Banque d'Algérie ont poursuivi leurs efforts de consolidation des conditions d'exercice de l'activité et de reporting bancaires. Parallèlement, la Banque d'Algérie et la Commission bancaire ont activement œuvré pour le renforcement de la supervision bancaire la rendant de plus en plus rigoureuse et conforme aux normes et principes universels en la matière. Plus particulièrement, et suite à la promulgation de l'Ordonnance sus-citée, la Banque d'Algérie a mis en place des mécanismes plus affinés de surveillance, de veille et d'alerte.

V.1 - STRUCTURE GENERALE DU SYSTEME BANCAIRE

Le système bancaire se compose, à fin 2006, de vingt-quatre (24) banques et établissements financiers agréés qui ont tous leur siège social à Alger. Une banque de développement en restructuration fait également partie du système bancaire. Les institutions bancaires et les établissements financiers se répartissent comme suit :

- six (6) banques publiques, dont la Caisse d'épargne ;
- onze (11) banques privées, dont une à capitaux mixtes ;
- une (1) mutuelle d'assurance agréée pour les opérations de banque ;
- trois (3) établissements financiers, dont deux publics ;
- trois (3) sociétés de leasing dont une publique ;
- une banque de développement dont la restructuration est en cours.

Les banques collectent les ressources auprès du public, distribuent des crédits, mettent à la disposition de la clientèle des moyens de paiements et assurent la gestion de ces derniers. Elles effectuent aussi différentes opérations connexes.

En matière d'opérations bancaires et par rapport aux banques, les établissements financiers ne sont pas autorisés à collecter des dépôts auprès du public.

Les banques publiques continuent à prédominer par l'importance de leur réseau d'agences largement réparties sur tout le territoire national. Cependant, l'année 2006 s'est caractérisée par le dynamisme de certaines banques privées en matière de développement de leur réseau. L'activité des banques privées progresse et contribue à la concurrence, tant au niveau du marché de collecte des ressources qu'au niveau du marché de distribution de crédits et des services bancaires.

A fin décembre 2006, le réseau des banques publiques comprend 1126 agences et succursales, celui des banques et établissements financiers privés ne représente que 152 agences. Le total des guichets est de 1278, soit un guichet pour 26200 habitants contre 26800 en 2005 et 27400 en 2004. L'évolution constatée est confirmée par rapport à la population active, soit un guichet pour 7900 personnes en âge de travailler en 2006 contre 8100 en 2005 et 8300 en 2004.

Le niveau de la bancarisation, sous l'angle du nombre de comptes ouverts par les banques à la clientèle est de 0,98 par personne en âge de travailler. En ce qui concerne le ratio actifs des banques/produit intérieur brut, il a atteint 62,3% en 2006 contre 56,1% à fin 2005.

Sous l'angle des indicateurs de solidité financière, les banques publiques et privées répondent à la réglementation prudentielle en matière de ratio de solvabilité. A fin 2006, ce ratio s'élève globalement à 15,15 %. Le ratio de solvabilité est estimé à 14,37 % pour les banques publiques et à 21,59 % pour les banques privées. L'amélioration de cet indicateur pour les banques publiques, alors qu'il était de 11,69 % en 2005, résulte

de l'effet conjugué des rachats par le Trésor public des créances bancaires non performantes sur les entreprises publiques en difficulté et de l'augmentation de leurs fonds propres effectuée en 2006. Pour les banques privées, par contre, l'année 2006 a connu un léger recul du ratio par rapport à son niveau de l'année 2005 où ce ratio était de 23,66 %, en raison de l'augmentation des crédits en 2006 en contexte de relative stabilité de leurs fonds propres.

En outre, il est également utile de noter que les banques détiennent plus de fonds propres de base que de fonds propres complémentaires de sorte que leur ratio de solvabilité par rapport aux fonds propres de base est aussi supérieur au ratio de solvabilité réglementaire.

La liquidité des actifs des banques reste considérable, à mesure que les actifs liquides représentent 47,51 % du total des actifs à fin 2006. Par rapport aux passifs à court terme, le ratio est plus important pour les banques publiques (110,37 %) que pour les banques privées (70,75 %).

A fin 2006, les banques emploient 32577 personnes, dont 3415 par les banques privées.

V.1.1 - Activités des banques (y compris la caisse d'épargne)

Sous l'angle de l'activité globale du secteur, les banques publiques restent prédominantes avec une part relative de 91,8 % à fin 2006, soit une légère augmentation par rapport au niveau atteint en 2005 (91,4 %). Leur part était plus importante en 2003 et 2004, respectivement 92,8 % et 92,1 %.

Au sein des banques publiques et à fin 2006, la première banque représente 36,9 % du total de l'actif du secteur contre 16,8 % pour la deuxième. En ce qui concerne les banques privées, les deux premières atteignent 3,2 % du total de l'actif des banques.

Bien que le niveau de l'intermédiation bancaire s'améliore progressivement, les indicateurs restent bien en deçà des ratios atteints dans les pays méditerranéens voisins de l'Algérie. A fin

2006, les crédits à l'économie, y compris les créances non performantes rachetées par le Trésor, représentent 32 % du produit intérieur brut. Par rapport au produit intérieur brut des secteurs hors hydrocarbures, ce taux est de 59,2 %

Les ressources

L'activité collecte des ressources des banques a connu un développement appréciable en 2006 avec une croissance de 18,9 % contre 9,4 % en 2005. Les données ci-après relatives aux banques et à la caisse d'épargne retracent cette évolution.

(en milliards de dinars ; fin de période)

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|-----------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Dépôts à vue | 718,905 | 1 127,916 | 1 224,403 | 1 750,432 |
| Banques publiques | 648,775 | 1 019,891 | 1 108,332 | 1 597,514 |
| Banques privées | 70,130 | 108,025 | 116,071 | 152,918 |
| Dépôts à terme | 1 724,043 | 1 577,456 | 1 736,164 | 1 766,105 |
| Banques publiques | 1 656,568 | 1 509,556 | 1 654,271 | 1 670,127 |
| dont : dép. en devises | (152,702) | (201,847) | (210,753) | (211,290) |
| Banques privées | 67,475 | 67,900 | 81,893 | 95,978 |
| dont : dép. en devises | (18,095) | (17,048) | (20,965) | (29,506) |
| Total des ressources | | | | |
| Collectées : | 2 442,948 | 2 705,372 | 2 960,567 | 3 516,537 |
| Part banques publiques : | 94,4 % | 93,5 % | 93,3 % | 92,9 % |
| Part banques privées : | 5,6 % | 6,5 % | 6,7 % | 7,1 % |

Répartition des dépôts par secteur juridique est la suivante :

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|-------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Dépôts à vue | 718,905 | 1 127,916 | 1 224,403 | 1 750,432 |
| Secteur public | 387,331 | 697,423 | 773,903 | 1 163,928 |
| Secteur privé | 232,346 | 273,903 | 321,294 | 442,418 |
| Autres | 99,228 | 156,590 | 129,206 | 144,086 |
| Dépôts à terme | 1 724,043 | 1 577,456 | 1 736,164 | 1 766,105 |
| Secteur public | 513,972 | 254,102 | 365,818 | 364,453 |
| Secteur privé | 1 102,217 | 1 189,187 | 1 232,815 | 1 271,360 |
| Autres | 107,854 | 134,167 | 137,531 | 130,292 |
| Total : | 2 442,948 | 2 705,372 | 2 960,567 | 3 516,537 |
| Part des dépôts à vue | 29,4 % | 41,7 % | 41,4 % | 49,8 % |
| Part des dépôts à terme | 70,6 % | 58,3 % | 58,6 % | 50,2 % |

En 2006, l'activité collecte des ressources des banques a été marquée par :

- l'importance relative des dépôts collectés auprès des entreprises privées et ménages (53 % contre 57,7 % en 2005), alors que les dépôts collectés auprès du secteur public ont continué à augmenter pour se situer à un niveau de 47 % contre 42,3 % à fin 2005 ;
- la légère hausse de la part des banques privées dans le marché des ressources (7,1 % contre 6,7 % à fin 2005) ;
- un taux de croissance des dépôts collectés par les banques privées (25,7 % contre 12,5 % en 2005) plus important que l'accroissement des dépôts collectés par les banques publiques (18,3 % contre 9,2 % en 2005).

En outre, à l'instar de l'année 2005 et par rapport au total des dépôts collectés auprès des entreprises privées et ménages, la part des dépôts à terme reste importante (74,2 % à fin 2006 contre 79,3 % à fin 2005), tandis qu'en ce qui concerne les dépôts collectés auprès du secteur public, la part des dépôts à vue prédomine (76,1 % contre 67,9 % à fin 2005).

Le flux des dépôts collectés par les banques publiques en 2005 et 2006 provient plus du secteur public (79,1 % en 2006 et 69,8 % en 2005) que des entreprises privées et ménages et ce, en raison de l'augmentation significative des dépôts des entreprises du secteur des hydrocarbures. En ce qui concerne les banques privées, leurs ressources collectées en 2006 proviennent uniquement des entreprises privées et ménages.

Comme pour les années précédentes, l'année 2006 s'est caractérisée par la croissance appréciable des moyens d'action des banques (dépôts à vue et dépôts à terme en dinars). Leur taux de croissance s'est situé à 20,04 % contre 9,75 % en 2005, dans un contexte d'amélioration plus soutenue de la liquidité bancaire traduisant la formation accrue de l'épargne financière des entreprises des hydrocarbures. Les dépôts en devises, quant à eux, se sont accrus modérément en 2006 au taux de 3,92 % contre 5,86 % en 2005.

Les crédits

En matière d'allocation des ressources par les banques, la distribution des crédits à l'économie est en hausse mais s'est conjuguée à l'augmentation relative des créances à risques potentiels.

L'activité de crédits à l'économie des banques y compris la caisse d'épargne a évolué comme suit :

(en milliards de dinars ; fin de période)

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Crédits au secteur public | 791,694 | 859,657 | 882,479 | 848,408 |
| Banques publiques | 791,495 | 856,976 | 881,602 | 847,305 |
| Crédits directs | 791,495 | 849,741 | 811,303 | 751,664 |
| Achat d'obligations | | 7,235 | 70,299 | 95,641 |
| Banques privées | 0,199 | 2,681 | 0,877 | 1,103 |
| Crédits directs | 0,199 | 2,681 | 0,341 | 0,017 |
| Achat d'obligations | | | 0,536 | 1,086 |
| Crédits au secteur privé | 587,780 | 674,731 | 896,437 | 1 055,694 |
| Banques publiques | 487,740 | 568,605 | 765,316 | 879,275 |
| Crédits directs | 487,740 | 568,605 | 765,316 | 874,746 |
| Achat d'obligations | | | | 4,529 |
| Banques privées | 100,040 | 106,126 | 131,121 | 176,419 |
| Crédits direct | | | 131,121 | 176,369 |
| Achat d'obligations | | | | 0,050 |
| Total crédits distribués : | 1 379,474 | 1 534,388 | 1 778,916 | 1 904,102 |
| Part des banques publiques : | 92,7 % | 92,9 % | 92,6 % | 90,7 % |
| Part des banques privées | 7,3 % | 7,1 % | 7,4 % | 9,3 % |

L'encours des crédits distribués par les banques, y compris les créances non performantes rachetées par le Trésor, est passé de 1778,9 milliards de dinars à fin 2005 à 1994,9 milliards de dinars à fin 2006, correspondant à une augmentation de 12,1 %. L'analyse de cet encours par secteur juridique montre que les crédits au secteur privé se sont accrus de 17,8 % contre une hausse de 6,4 % des crédits au secteur public. La part du secteur privé dans l'encours total des crédits distribués par les banques est passée de 50,4 % à fin 2005 à 55,4 % à fin 2006.

L'encours des crédits distribués au secteur public reste important avec une part de 44,6 % du total des crédits à l'économie, soit

39,5% en crédits directs et 5,1 % en achat d'obligations émises par les entreprises publiques, contre un taux de 49,6 % en 2005 (45,6 % en crédits directs et 4,0 % en achat d'obligations). A fin 2006, les crédits accordés à ce même secteur sont largement inférieurs aux dépôts collectés auprès du secteur public dont la part relative est de 47,1 %, du fait que les crédits distribués au secteur privé sont supérieurs aux dépôts collectés auprès de ce même secteur.

Les banques publiques ont assuré la presque totalité du financement du secteur public aussi bien en 2005 qu'en 2006. De plus, leur part dans le financement du secteur privé est restée importante, soit 83,3 % en 2006 contre 85,4 % en 2005. Au cours de l'année 2006, le flux des crédits des banques publiques a bénéficié beaucoup plus aux entreprises privées et ménages. Leurs crédits se sont accrus en 2006 de 14,9 % contre 6,4 % pour les crédits aux entreprises publiques y compris les créances rachetées par le Trésor. L'accroissement des crédits distribués par les banques privées, au bénéfice presque exclusivement des entreprises privées et ménages, s'est situé à 35 % en 2006.

Par maturité, les crédits à l'économie des banques et de la caisse d'épargne ont évolué comme suit :

(en milliards de dinars ; fin de période)

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---------------------------------------|------------------|------------------|------------------|------------------|
| Crédits à court terme | 773,568 | 828,337 | 923,326 | 915,697 |
| Banques publiques | 736,561 | 779,741 | 852,958 | 819,346 |
| Banques privées | 37,007 | 48,596 | 70,368 | 96,351 |
| Crédits à moyen et long terme | 605,905 | 706,051 | 855,590 | 988,405 |
| Banques publiques | 542,673 | 645,840 | 793,960 | 907,234 |
| Banques privées | 63,232 | 60,211 | 61,630 | 81,171 |
| Total des crédits distribués : | 1 379,473 | 1 534,388 | 1 778,916 | 1 904,102 |
| Part crédits à court terme : | 56,1 % | 54,0 % | 51,9 % | 48,1 % |
| Part des crédits à MLT : | 43,9 % | 46,0 % | 48,1 % | 51,9 % |

Les crédits à moyen et long terme distribués par les banques représentent 51,9 % de l'encours de crédits à fin 2006, soit un taux plus important que celui des crédits à court terme (48,1 %). Il s'agit là d'une nouvelle tendance due à l'évolution des crédits à long terme distribués pour financer les investissements dans le secteur de l'énergie et de l'eau.

A fin 2006, les crédits à moyen et long terme distribués par les banques publiques atteignent 52,5 % de leurs encours de crédits contre 48,2 % à fin 2005. Les crédits à moyen et long terme distribués par les banques privées représentent 45,7 % de leurs encours de crédits contre 46,7 % à fin 2005 et 55,3% en 2004.

Concernant les créances sur l'Etat à fin 2006, la part des banques privées est restée relativement modeste. Leurs créances sur l'Etat sont représentées par les bons du trésor acquis et par les avoirs détenus en comptes courants au Trésor et aux Centres des Chèques Postaux.

A fin 2006, seules les banques publiques détiennent des créances sur le Trésor sous forme d'obligations au titre de différents rachats de créances non performantes (590,9 milliards de dinars), des titres participatifs (51,2 milliards de dinars) ou encore sous forme de bons du trésor (200,2 milliards de dinars). Leurs créances au titre des autres opérations s'élèvent à 49 milliards de dinars contre 172 milliards de dinars à fin 2005.

Au cours des années 2005 et 2006 le Trésor public a procédé à des nouveaux rachats de créances non performantes détenues par les banques publiques sur les entreprises publiques déstructurées et/ou dissoutes. Ces nouveaux rachats à fin 2006 s'élèvent à 227,135 milliards de dinars. Les créances rachetées en 2006, comptabilisées à fin 2005 en crédits à l'économie, s'élèvent à 90,803 milliards de dinars.

Le tableau ci-après montre bien l'importance des créances détenues sur le Trésor par les banques publiques :

(en milliards de dinars ; fin de période)

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|------------------------------|----------------|----------------|----------------|------------------|
| Banques publiques | 796,562 | 789,935 | 855,821 | 977,529 |
| dont : obligations de rachat | (629,748) | (629,221) | (501,552) | (590,940) |
| Banques privées | 11,955 | 13,465 | 20,564 | 36,994 |
| Total : | 808,517 | 803,400 | 876,385 | 1 014,523 |

Les activités de Caisse d'épargne

La Caisse d'épargne demeure encore une institution financière spécialisée dans le financement de l'immobilier. Agréée pour effectuer des opérations de banque, elle a développé progressivement les activités bancaires, notamment, le financement de la construction de logements et leur acquisition par les particuliers sont ses activités les plus importantes.

Sous l'angle de la collecte des ressources, la Caisse d'épargne joue un rôle appréciable avec l'appui du réseau d'agences d'Algérie Poste. Cette dernière collecte près d'un tiers des ressources de la Caisse d'épargne qui utilise les livrets et bons d'épargne comme principaux instruments de mobilisation de l'épargne des ménages. L'activité de gestion des comptes chèques et comptes courants est quant à elle récente au niveau de la Caisse d'épargne.

A fin 2006, les moyens d'action (ressources) de la Caisse d'épargne s'élèvent à 565 milliards de dinars, dont 29,2 milliards de dinars de dépôts à vue, contre 547,3 milliards de dinars à fin 2005 dont 22,9 milliards de dinars de dépôts à vue. Les ressources de la Caisse d'épargne proviennent pour une grande partie des ménages et entreprises privées (93 %). Dans le total des ressources collectées en 2006, la part des dépôts à terme (livrets et bons d'épargne) est restée importante (94,8 %) contre 95,6 % en 2005, témoignant de la stabilité des ressources de la Caisse d'épargne.

La Caisse d'épargne distribue des crédits à moyen terme aux entreprises de construction de logements, des crédits hypothécaires aux ménages dans le cadre de l'accession à la propriété et les crédits à moyen terme aux ménages pour l'acquisition de

biens durables. A fin 2006, les crédits au secteur public, soit directement soit par l'achat d'obligations, s'élèvent à 196 milliards de dinars alors que les crédits distribués aux entreprises privées et aux ménages ont atteint 110,8 milliards de dinars, dont 1,5 milliard de dinars d'achat d'obligations. Contrairement à l'exercice 2005, les flux de crédits au secteur public en 2006 ont été moins importants que ceux affectés au secteur privé et les ménages (soit 3,2 milliards de dinars contre 10,7 milliards respectivement).

V.1.2 - Activité des établissements financiers

Les établissements financiers sont de création récente. Leur activité évolue mais lentement, à en juger par le total de leur bilan à fin 2006 (41,7 milliards de dinars). Deux établissements financiers sont entrés en activité en 2006. Au total, trois établissements financiers sont à capitaux publics et trois sont à capitaux privés étrangers.

Les ressources des établissements financiers à fin 2006 se composent des fonds propres (13,1 milliards de dinars en capital et 0,8 milliard de dinars en réserves) et des emprunts (17,9 milliards de dinars). Une partie de ces ressources est placée en titres du Trésor (3,5 milliards de dinars).

Les crédits distribués par les établissements financiers ont atteint 21,1 milliards de dinars à fin 2006 contre 14 milliards de dinars à fin 2005. Par contre, les crédits au titre du refinancement des créances hypothécaires se sont élevés à 5,6 milliards de dinars en 2006 contre 8,5 milliards de dinars en 2005. Il importe de souligner que les conditions monétaires favorables et l'offre de logements en expansion sont à la base de l'augmentation appréciable des crédits hypothécaires en 2006, mais leur refinancement auprès des établissements financiers concernés est resté limité en contexte d'excès de liquidité persistant.

V.1.3 - Rentabilité des banques

A fin 2006, les banques publiques y compris la Caisse d'épargne représentent en moyenne 92,7 % du total des actifs de l'ensem-

ble des banques, 86,5 % du produit net bancaire total et 88,5 % du réseau bancaire national.

Les indicateurs de rentabilité traités ci-après n'incluent pas, pour l'année 2006, une banque publique dont les fonds propres sont en cours de mise à niveau.

V.1.3.1 - Rentabilité des fonds propres

Au cours des années 2004-2006, l'évolution de la rentabilité des fonds propres des banques commerciales est assez contrastée entre le groupe des banques publiques et celui des banques privées.

En effet, le ratio rentabilité des fonds propres (return on equity - ROE) des banques publiques s'est considérablement amélioré en 2006, avec une hausse exceptionnelle de près de 12 points pour s'établir à 17,41 % contre 5,63 % en 2005 et 3,38 % en 2004. En revanche, le ROE des banques privées en progression en 2004 et 2005, a enregistré un léger recul de 2,03 points de pourcentage pour s'établir à 23,40 % en 2006 contre 25,43 % en 2005 et 23,48 % en 2004.

Tableau 1 : Indicateurs de rentabilité des banques

| | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|--------|--------|--------|
| <i>Banques publiques (y compris la caisse d'épargne)</i> | | | |
| ROE * | 3,38% | 5,63% | 17,41% |
| ROE (avant provisions) | 23,11% | 41,40% | 42,93% |
| ROA ** | 0,19% | 0,30% | 0,75% |
| Levier financier*** | 17 | 18 | 23 |
| Ratio : couverture des charges par des produits | 97,9% | 96,8% | 94,6% |
| <i>Banques privées</i> | | | |
| ROE * | 23,48% | 25,43% | 23,40% |
| ROE (avant provisions) | 32,78% | 29,66% | 32,60% |
| ROA** | 1,72% | 2,38% | 2,49% |
| Levier financier *** | 14 | 11 | 9 |
| Ratio : couverture des charges par des produits | 76% | 73% | 80% |

* ROE : résultats / fonds propres moyens

** ROA : résultats / total moyen de bilans

*** Levier financier : Total moyen des actifs / fonds propres moyens

Le recul en 2006 de la rentabilité des fonds propres des banques privées est dû principalement à l'augmentation de leurs fonds propres inhérente à l'augmentation de leur capital pour se conformer à la nouvelle réglementation sur le capital minimum et ce, en dépit de l'augmentation du montant de leurs résultats. La diminution du ROE des banques privées est corrélée à la baisse de leur levier financier qui est passé de 14 en 2004 à 11 en 2005 et 9 en 2006 ; l'augmentation des fonds propres des banques privées ayant été plus importante que celle de leur volume d'activité.

A l'inverse, l'importante augmentation du ROE des banques publiques s'explique principalement par la rentabilité de leurs actifs qui ont augmenté, mais dans une proportion moindre que leurs résultats.

V.1.3.2 - Rendement des actifs

L'amélioration de la rentabilité des fonds propres des banques publiques provient donc principalement du taux de rendement de leurs actifs productifs. Ce dernier, mesuré par le ratio résultat / total des actifs (ROA), est en nette augmentation en 2006 (0,75 %) par rapport à son niveau de 2005 (0,30 %).

En ce qui concerne les banques privées, le rendement de leurs actifs productifs a légèrement augmenté de 2,38 % en 2005 à 2,49 % en 2006.

Tableau 2 : Rendement des actifs des banques

| | 2 004 | 2 005 | 2006 |
|--|--------|--------|--------|
| <i>Banques publiques (y compris la caisse d'épargne)</i> | | | |
| A - ROA | 0,19% | 0,30% | 0,75% |
| B - Marge bancaire * | 2,58% | 2,82% | 2,97% |
| a. Marge d'intermédiation | 1,95% | 2,22% | 2,43% |
| b. Marge hors intermédiation | 0,63% | 0,60% | 0,55% |
| C - Marge de profit ** | 7,46% | 10,70% | 25,11% |
| <i>Banques privées</i> | | | |
| A - ROA | 1,72% | 2,38% | 2,49% |
| B - Marge bancaire * | 4,33% | 4,67% | 5,97% |
| a. Marge d'intermédiation | 2,67% | 2,86% | 4,08% |
| b. Marge hors intermédiation | 1,66% | 1,81% | 1,61% |
| C - Marge de profit ** | 39,74% | 50,88% | 43,71% |

* *Produit net bancaire / total moyen des actifs*

** *Résultats nets / Produit net bancaire*

En 2006, la diminution de la rentabilité financière des banques privées s'explique totalement par l'augmentation de leur fonds propres ; leur rentabilité économique, en légère progression, demeurant plus élevée que celle des banques publiques. En revanche, entre 2005 et 2006, la rentabilité économique des banques publiques a évolué beaucoup plus favorablement que celles des banques privées, à en juger par l'analyse des marges bancaires et de profit.

V.1.3.3 - Marge bancaire

Les marges bancaires, quoique de niveau inégal, ont évolué favorablement aussi bien pour les banques publiques que pour les banques privées au cours des trois dernières années. La marge des banques privées a progressé beaucoup plus rapidement passant de 4,33 % en 2004 à 4,67 % en 2005, pour ensuite atteindre 5,97 % en 2006. La marge bancaire des banques publiques, quant à elle, est passée de 2,58 % en 2004 à 2,82 % en 2005 puis à 2,97 % en 2006.

Contrairement à l'année 2005 où l'écart dans les marges bancaires entre les banques publiques et privées était de l'ordre de 1,85 point et découlait beaucoup plus de l'écart dans les marges hors intermédiation, en 2006, cet écart qui était de l'ordre de 3 points a résulté plus de l'écart dans les marges d'intermédiation.

La marge d'intermédiation des banques privées a sensiblement augmenté en 2006 passant de 2,86 % en 2005 à 4,08 % en 2006, pendant que celle des banques publiques a progressé beaucoup moins vite en passant de 2,22 % en 2005 à 2,43 % en 2006.

Comme pour l'année 2005, la décomposition de la marge d'intermédiation en 2006 révèle une prédominance de l'activité clientèle pour l'ensemble du secteur bancaire qui contribue pour près de 75,71 % à la marge d'intérêt des banques privées contre 61,81 % pour les banques publiques avec des évolutions relativement uniformes sur la période 2004-2006. La part de l'activité clientèle dans la marge d'intérêt des banques privées, qui était de 79,66 % en 2004, est passée à près de 81,29 % en 2005 puis a baissé à 75,71 % en 2006. Celle des banques publiques, qui était de 43,52 % en 2004, a progressé nettement plus vite pour

atteindre 65,63 % en 2005, pour ensuite baisser à 61,81 % en 2006.

Inversement, les revenus de l'activité titres qui participaient pour 48,19 % en 2004 dans la marge d'intérêt des banques publiques, n'y contribuent plus que pour 24,29 % en 2006. Quant aux banques privées, la baisse des revenus de l'activité clientèle entre 2005 et 2006 s'est effectuée au profit des revenus de l'activité interbancaire dont la contribution à la marge d'intérêt est passée de 5,87 % en 2005 à 10,68 % en 2006.

Pour les deux groupes de banques, il est constaté un changement de structure dans l'origine des revenus en 2006. La baisse relative des revenus de l'activité clientèle et de l'activité titres (baisse pour les seules banques publiques) s'est effectuée au profit des opérations avec les institutions financières. L'amélioration de la liquidité bancaire en 2006 et, donc, l'abondance des ressources des banques face aux opportunités d'emploi limitées dans les opérations avec la clientèle, s'est traduite par une réorientation partielle de leur activité vers les opérations avec les institutions financières et, en particulier, avec la Banque d'Algérie au titre des opérations de reprise de liquidité et de facilité de dépôts rémunérées auxquelles se sont ajoutés les revenus au titre de la constitution des réserves obligatoires.

Tableau n° 3 : Détail des marges d'intermédiation des banques

| | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|---------|---------|---------|
| <i>Banques publiques (y compris la caisse d'épargne)</i> | | | |
| Marge d'intermédiation | 100,00% | 100,00% | 100,00% |
| Opérations avec les institutions financières | 9,28% | 4,29% | 14,42% |
| Opérations avec la clientèle | 43,52% | 65,63% | 61,81% |
| Obligations et autres titres à revenu fixe | 48,19% | 30,48% | 24,29% |
| Autres intérêts et produits assimilés | -0,99% | -0,40% | -0,52% |
| <i>Banques privées</i> | | | |
| Marge d'intermédiation | 100,00% | 100,00% | 100,00% |
| Opérations avec les institutions financières | 7,21% | 5,87% | 10,68% |
| Opérations avec la clientèle | 79,66% | 81,29% | 75,71% |
| Obligations et autres titres à revenu fixe | 3,60% | 1,15% | 1,94% |
| Autres intérêts et produits assimilés | 9,53% | 11,70% | 11,67% |

V.1.3.4 - Marge de profit

La marge de profit, qui mesure la part de la marge bancaire conservée par les banques après constatation des frais de gestion (frais généraux et provisions pour risques de crédit, notamment), a évolué, en 2006, en sens inverse pour les deux groupes de banques. Alors qu'elle est en progression continue sur la période 2004-2006, et notamment en 2006, pour les banques publiques passant de 7,46 % en 2004 à 10,7 % en 2005 puis à 25,11 % en 2006, la marge de profit des banques privées, d'un niveau plus élevé que celui des banques publiques, avait augmenté de 39,74 % en 2004 à 50,88 % en 2005 pour reculer à 43,71 % en 2006.

Si l'écart des marges de profit entre les banques publiques et les banques privées traduit une meilleure maîtrise des risques de crédit par les banques privées, l'évolution de ces marges entre 2005 et 2006 montre que cette maîtrise des risques s'est amélioré pour les banques publiques et s'est quelque peu détériorée pour les banques privées.

L'augmentation de la marge de profit des banques publiques en 2006, malgré la diminution des bénéfices hors exploitation, découle de :

- la réduction des provisions pour risques de crédit qui ne consomment plus que 36,8 % du PNB (produit net bancaire) en 2006 alors qu'elles ont absorbé 71,1 % du PNB en 2005 ;
- la diminution des frais généraux qui passent de 29,93 % en 2005 à 24,52 % en 2006.

La diminution de la marge de profit des banques privées résulte des évolutions dans le même sens de ces deux indicateurs ; les provisions pour risques de crédit ayant augmenté de 8,47 % en 2005 à 17,19 % en 2006 et les frais généraux, quant à eux, de 36,47 % en 2005 à 38,04 % en 2006.

Tableau 4 : Répartition du Produit net bancaire des banques

| | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|---------|---------|---------|
| <i>Banques publiques (y compris la caisse d'épargne)</i> | | | |
| Produit net Bancaire | 100,00% | 100,00% | 100,00% |
| Produits divers | -3,09% | -0,12% | -0,10% |
| Frais généraux | 40,14% | 29,93% | 24,52% |
| Dotation aux amortissements et provisions | 4,10% | 2,72% | 2,47% |
| Pertes hors exploitation (+) | 5,20% | 16,43% | 0,68% |
| Provisions pour risques de crédit | 43,56% | 71,10% | 36,80% |
| Impôt sur le bénéfice | 2,63% | 2,10% | 10,53% |
| Marge de profit | 7,46% | 10,70% | 25,11% |
| <i>Banques privées</i> | | | |
| Produit net Bancaire | 100,00% | 100,00% | 100,00% |
| Produits divers | -2,13% | -16,84% | -15,21% |
| Frais généraux | 36,56% | 36,47% | 38,04% |
| Dotation aux amortissements et provisions | 8,85% | 8,26% | 9,70% |
| Pertes hors exploitation (+) | -10,10% | -0,41% | -1,11% |
| Provisions pour risques de crédit | 17,79% | 8,47% | 17,19% |
| Impôt sur le bénéfice | 2,63% | 2,10% | 7,68% |
| Marge de profit | 39,74% | 50,88% | 43,71% |

L'analyse des indicateurs de rentabilité des banques en 2006 montre que les écarts des marges bancaires et des marges de profit se sont réduits entre les banques publiques et les banques privées. La réduction de l'écart des marges bancaires implique que la productivité des actifs des banques publiques s'est relativement améliorée. La réduction de l'écart des marges de profit entre les deux groupes de banques indique que l'écart dans les pratiques respectives de gestion des coûts d'exploitation et des risques s'est amenuisé.

En premier lieu, la part des provisions pour risques de crédit, qui avait atteint chez les banques publiques 71,1 % en 2005 a été réduite à 36,8 % en 2006, tandis que celle des banques privées est passée de 8,47 % en 2005 à 17,19 % en 2006.

En second lieu, la part du PNB des banques publiques absorbée par leurs frais généraux, qui déjà en 2005 était inférieure à celle des banques privées, a encore diminué en 2006, alors que la part des frais généraux des banques privées a légèrement augmenté en 2006.

Au total, deux raisons majeures expliqueraient la progression, sur la période 2004-2006, de la rentabilité des banques publiques. La première raison a trait à l'augmentation substantielle de leur levier financier (croissance de leur volume d'activité rapporté à leurs fonds propres qui sont restés quasiment stables), d'une part, et, dans une moindre mesure, à l'amélioration de leur marge bancaire (une productivité plus élevée de leurs actifs), d'autre part. La seconde raison a trait à la diminution de la part de leurs provisions pour risques de crédit dans le PNB en raison de la diminution des provisions constituées.

V. 2. - CENTRALES DES RISQUES, DES IMPAYES ET DES BILANS

Les centrales d'information, mises en place et organisées par la Banque d'Algérie, dénommées Centrales des Risques, des Impayés et des Bilans ont été instituées par la Loi n° 90-10 puis renforcées par l'article 98 de l'Ordonnance n° 03-11 relative à la Monnaie et au Crédit. Elles fonctionnent sous forme de bases de données constituées par les participants et permettent la collecte, le stockage et la mise à disposition des banques et des établissements financiers, adhérents à ces Centrales, des informations soit "on line" soit par requête.

Les Centrales des Risques, des Impayés et des Bilans constituent autant de bases de données au service des banques et des établissements financiers. L'exhaustivité, la fiabilité, l'intégrité et la disponibilité des informations communiquées par les banques et les établissements financiers aux centrales sont des conditions essentielles pour que ces Centrales puissent aider les banques et les établissements financiers à mieux connaître leur clientèle et mieux évaluer leurs risques de crédit.

V.2.1 - CENTRALE DES RISQUES

Conformément aux dispositions de l'article 98 de l'Ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la Monnaie et au Crédit, la Banque d'Algérie a renforcé le dispositif mis en place pour la déclaration des crédits à la Centrale des Risques par les banques et établissements financiers.

Les actions menées en 2004-2006 ont concerné principalement l'implémentation d'un système de consultation "on line" au niveau des banques. Ce processus a été parachevé en 2006 pour l'ensemble des banques. De plus, l'implémentation d'une nouvelle centrale de crédits aux particuliers a été initiée avec l'assistance technique de la Banque mondiale. A la faveur des travaux de cette implémentation, il sera procédé parallèlement à la modernisation de la centrale existante.

L'activité de la Centrale des risques est régie par le Règlement n°92-01 portant "organisation et fonctionnement de la Centrale des Risques" et son instruction d'application n° 70-92 relative à la "centralisation des risques bancaires et des opérations de crédit-bail".

En 2005, la réglementation régissant les déclarations des crédits et des engagements par signature à la Centrale des Risques a été renforcée par l'instruction n° 07-05 du 11 août 2005 qui fait obligation aux banques et établissements financiers de déclarer à la Centrale des Risques, les créances douteuses et litigieuses au sens de créances classées définies par les dispositions de l'article 17 de l'instruction n°74-94 du 29 novembre 1994 relative à la fixation des règles prudentielles de gestion des banques et établissements financiers.

Cette nouvelle centrale d'information dite "Centrale Négative" est opérationnelle à partir d'avril 2006. Ce nouvel outil a complété le dispositif en place par la mise à disposition des adhérents à la Centrale des Risques des informations à caractère qualitatif susceptibles d'améliorer leur évaluation, gestion et maîtrise de risques de crédit.

A fin décembre 2006, la Centrale des risques à la Banque d'Algérie dispose d'un fichier permanent de 40398 entreprises déclarées par leurs banques respectives en tant qu'utilisateurs de crédits supérieurs à deux millions de dinars.

Evolution des déclarations

| Année | Nbre de Déclarations |
|-------|----------------------|
| 2002 | 17.502 déclarations |
| 2003 | 19.150 déclarations |
| 2004 | 24.816 déclarations |
| 2005 | 32.557 déclarations |
| 2006 | 43.584 déclarations |

L'encours des crédits déclarés à la Centrale des risques se décompose comme suit :

- 53,5 % pour le secteur public
- 46,5 % pour le secteur privé

Ce fichier, a été mis à jour suite à l'interpellation des banques par la Banque d'Algérie après l'observation des distorsions et des incohérences dans les déclarations transmises à ses différentes structures. Le nombre de déclarations (par période bi-mensuelle) en 2006 en témoigne.

La Centrale des Risques existante va être renforcée par la centrale des crédits aux particuliers. Il s'agira d'une centrale positive au demeurant. Elle inclura tous les crédits distribués aux particuliers du fait qu'il s'agit d'une centrale sans seuil de déclarations.

V.2.2 - CENTRALE DES IMPAYES

L'organisation et le fonctionnement de la Centrale des Impayés sont régis par deux règlements de la Banque d'Algérie. Le premier texte réglementaire n° 92-02 promulgué le 22 mars 1992 porte sur l'organisation et le fonctionnement de la Centrale des Impayés, le second, promulgué à la même date sous le n° 92-03, porte sur la prévention et la lutte contre l'émission de chèques sans provision.

Les incidents de paiement, déclarés en 2006, enregistrent une diminution de plus de 28 % en nombre et près de 25 % en valeur par rapport aux données de l'année 2005.

Evolution des déclarations et interdits de chéquiers

| Année | Nbre de déclarations | Montant | Nombre d'interdits de chéquiers |
|-------|----------------------|--------------------|---------------------------------|
| 2002 | 29.387 | 27 milliards de DA | 4.584 |
| 2003 | 23.389 | 18 milliards de DA | 3.770 |
| 2004 | 31.271 | 18 milliards de DA | 5.805 |
| 2005 | 43.351 | 28 milliards de DA | 7.360 |
| 2006 | 31.059 | 21 milliards de DA | 4.458 |

Compte tenu des données provenant des chambres de compensation et du système de télécompensation des paiements de masse, les chèques déclarés à la Centrale des Impayés par les banques au cours de l'année 2006 pour l'absence ou l'insuffisance de provision représentent 42,4 % en nombre et 23 % en valeur de l'ensemble des chèques rejetés en compensation pour le même motif.

Les chèques impayés sont concentrés sur la tranche comprise entre dix mille et un million de dinars représentant 78 % des chèques impayés déclarés.

Par secteur juridique, le nombre d'incidents est plus élevé pour "les affaires personnelles" relevant du secteur privé (66 %). Par zone géographique, la répartition des chèques impayés par wilaya fait apparaître un nombre plus élevé pour Alger et les villes environnantes.

En ce qui concerne les incidents non déclarés recensés par le système de télécompensation, la wilaya d'Alger totalise 23162 chèques.

L'interdiction de chéquier a été appliquée à 4458 personnes (physiques et morales) au cours de l'année 2006 et ce, pour des périodes allant de 12 à 24 mois.

Ce fichier est en diminution de 40 % par rapport à 2005.

L'interdiction bancaire d'émettre des chèques a pu avoir un effet positif. En d'autres termes, la sanction bancaire d'interdiction de chéquiers pour réduire les incidents de paiement liés à cet

instrument a été relativement dissuasive. Il est à noter que les banques disposent d'un moyen de consultation à distance des fichiers des incidents de paiement.

V.2.3 - CENTRALE DES BILANS

Conformément à la réglementation en vigueur, la Banque d'Algérie a mis en place une centrale des bilans. L'application informatique nécessaire à la prise en charge des déclarations à la Centrale des bilans étant prête, une rencontre avec les banques et les établissements financiers pour le lancement de cette Centrale a été organisée en juin 2005 avec le concours d'une Banque Centrale de l'Eurosystème à l'effet de les informer sur son mode de fonctionnement et de les sensibiliser à l'importance de cet outil ainsi qu'à la nécessité pour eux d'y adhérer.

La Centrale des bilans sera le support de la cotation systématique des entreprises. Cet indice constitue un indicateur de la santé financière de chaque entreprise et servira à la classification des effets nécessaires aux opérations de politique monétaire. Ces effets serviront de collatéraux indispensables, selon leur degré de qualité, aux opérations de politique monétaire.



CHAPITRE VI
MODERNISATION
DE L'INFRASTRUCTURE
DES SYSTEMES DE PAIEMENT

CHAPITRE VI : MODERNISATION DE L'INFRASTRUCTURE DES SYSTEMES DE PAIEMENT

Après une phase de diagnostic et d'études, la Banque d'Algérie et les banques de la place ont entrepris, à partir de 2003 et d'une manière résolue, le développement et la modernisation des systèmes de paiement et ce, en cohérence avec les orientations gouvernementales. L'objectif était de mettre en place deux systèmes de paiement interbancaires modernes et efficaces, à savoir, un système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents et un système de paiements de masse. Ces systèmes de paiement ont pour fonctionnalité d'assurer des transferts de fonds de façon efficace, sûr, rapide et sécurisé, tout en observant les recommandations universelles du Comité sur les systèmes de paiement et de règlement (CPSS) au niveau de la Banque des Règlements Internationaux.

Les objectifs assignés à la modernisation des systèmes de paiement visent l'amélioration des services bancaires de base au profit de la clientèle, la traçabilité de bout en bout des opérations de paiement et l'amélioration des canaux de transmission de la politique monétaire. Ces objectifs se déclinent sur les actions suivantes :

- adapter les systèmes de paiement, de compensation et de règlement interbancaires aux besoins des administrations, des entreprises et des particuliers et tenir compte des exigences d'une économie moderne, plus particulièrement en promouvant le développement des nouveaux instruments électroniques ;
- réduire les délais de règlement, notamment, pour les échanges hors place ;
- rationaliser et améliorer les procédures et mécanismes de recouvrement des instruments de paiement support papier tels que chèques et lettres de change ;
- favoriser le développement des instruments de paiement électroniques, notamment, la carte, le virement et le prélèvement automatique ;

- réduire le coût global de gestion des paiements ainsi que le coût des liquidités immobilisées dans les comptes de règlement des banques ;
- introduire les normes internationales en matière de gestion des risques de liquidité, de crédit et de protection contre les risques systémiques surtout dans le système de règlements bruts en temps réel de gros montants ;
- renforcer l'efficacité et la sécurité des échanges ;
- renforcer l'efficacité de la politique monétaire.

La réalisation de ces objectifs a conduit à :

- développer les normes et standards des paiements, préalable indispensable pour la modernisation des paiements de masse,
- moderniser le système d'information de la Banque d'Algérie en tant que complément nécessaire et appui aux systèmes de paiement et traitement des opérations de politique monétaire ;
- renforcer l'infrastructure de télécommunications entre la Banque d'Algérie et le siège social de chaque banque, d'Algérie Poste, du Trésor public et du dépositaire central. Ce réseau de la Banque d'Algérie facilite la transmission des échanges et le traitement de bout en bout des opérations de paiement. Il s'agit de la mise en place d'un système de transmission sûr, fiable et sécurisé ;
- mettre en place une infrastructure permettant l'amélioration de l'efficacité dans le traitement des opérations interbancaires et du marché financier.

En effet, la Banque d'Algérie a mis en place une infrastructure permettant la plus grande efficacité dans le traitement des opérations interbancaires et du marché financier et ce, en implémentant le système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents. Elle a participé activement à la modernisation du système de paiements de masse par l'entremise d'une filiale créée à cet effet avec les banques de la place et les services financiers de la poste. Aussi, la Banque d'Algérie a participé activement et directement à l'implémentation du système de télé-compensation.

La Banque d'Algérie a assuré la préparation du cadre réglementaire portant sur l'organisation et le fonctionnement des deux systèmes de paiement, de même que celui portant sur la sécurité des systèmes de paiement. Aussi, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a édicté trois règlements à fin 2005.

Ces deux systèmes de paiement sont entrés en production en 2006, le système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents le 8 février et la télé-compensation le 15 mai 2006. Le développement et la modernisation de ces deux systèmes de paiement sont appelés à faciliter le développement de l'intermédiation bancaire, à contribuer à l'amélioration de la gestion des risques et à renforcer les liens institutionnels et financiers avec les marchés.

VI.1 - SYSTÈME DE RÈGLEMENTS BRUTS EN TEMPS RÉEL DE GROS MONTANTS ET PAIEMENTS URGENTS

L'entrée en fonctionnement du système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents appelé système ARTS (Algeria Real Time Settlements) est intervenue conformément aux dispositions du règlement n° 05-04 du 13 octobre 2005. Ce système répond à l'ensemble des principes recommandés par le Comité sur les systèmes de paiement et de règlement de la Banque des Règlements Internationaux, aussi bien au niveau du cadre réglementaire, de l'infrastructure de production et de secours qu'au niveau de l'irrévocabilité des paiements et les facilités recommandées pour son fonctionnement.

Le système ARTS fonctionne en continu et en temps réel chaque jour ouvrable de 8 heures à 17 heures. Les tranches horaires, avant et après l'ouverture de la journée d'échange, sont réservées respectivement au démarrage technique du système et à la mise en œuvre des procédures intervenant après l'arrêt des échanges (reporting, archivage, réplication de données, mise en veille du système).

En tant qu'opérateur du système, la Banque d'Algérie peut réserver une période à un ou plusieurs types d'opérations ou exclure d'autres périodes selon les besoins opérationnels. La fonction

d'administration de la journée permet de gérer le déroulement de la journée d'échange, d'en définir plusieurs profils, de les modifier en ligne et en différé. L'administrateur du système peut intervenir au niveau des types d'opérations acceptées, de la définition de la période de temps réservée aux opérations dans les marchés, de l'heure limite de réception des demandes de règlement en provenance des systèmes nets, de l'heure limite de règlement des soldes de systèmes nets.

Ce système ne se limite pas uniquement aux règlements bruts des opérations interbancaires de gros montants et paiements urgents. Il prend en charge respectivement le règlement des soldes déversés par les chambres de compensation traditionnelles gérées par la Banque d'Algérie et appelées à disparaître au fur et à mesure de l'intégration de l'ensemble des instruments de paiement de détail dans le système de télé-compensation, des soldes déversés par le système de télé-compensation, des soldes déversés par l'opérateur des paiements dans les marchés (bourse et marché des titres de l'Etat). Ce système prend en charge aussi les entrées et sorties de la monnaie fiduciaire initiées par l'ensemble des agences des banques participantes au système.

Pour assurer la fluidité des paiements et prévenir la survenance de risques de liquidité dans le système au cours de la journée d'échanges, la Banque d'Algérie a ouvert le crédit intra-journalier sous forme de pension livrée contre garanties en effets publics. Ces garanties doivent couvrir au minimum 110% du montant de crédit intra-journalier accordé aux participants demandeurs.

Dans le cas où un participant est dans l'impossibilité de rembourser le crédit intra-journalier, celui-ci est transformé automatiquement en pension livrée overnight. La convention de pension livrée signée par l'ensemble des participants au système précise les conditions de réalisation, en cas de défaut de remboursement, des effets publics apportés en garantie des crédits intra-journaliers. Le taux appliqué à la pension livrée overnight est le taux de prise en pension à 24 heures de la Banque d'Algérie majoré de deux points de pourcentage.

De l'entrée en exploitation du système ARTS jusqu'à fin décembre 2006, le système a été ouvert aux échanges pour une période de 226 jours. Sur cette période, il a été enregistré en moyenne 630 opérations/jour représentant un montant quotidien moyen de 750,6 milliards de dinars. Le nombre d'opérations enregistrées au titre de l'année 2006, s'élève à 142373 messages financiers, soit un volume mensuel moyen de l'ordre de 12943 transactions. En valeur, les transactions réglées dans le système ARTS ont atteint 169635 milliards de dinars, soit un montant moyen mensuel de 15421,4 milliards de dinars.

La mise en exploitation de ce système a eu un important impact sur la gestion de la trésorerie des banques et la gestion des flux interbancaires. Au niveau de la conduite de politique monétaire, le système a permis de bénéficier d'une souplesse et d'une rapidité de transmission.

VI.2 - SYSTÈME DE TÉLÉ-COMPENSATION DES PAIEMENTS DE MASSE

Parallèlement à la réalisation du système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents, il a été procédé au lancement de la modernisation du système de paiement de masse.

Il s'agit d'un système de compensation automatisée de chèques, effets, virements, cartes et prélèvements automatiques. Ce système constitue une complémentarité au système de règlements bruts en temps réel de gros montants et paiements urgents. Afin de consolider le processus de normalisation et de modernisation de la compensation des chèques, la Banque d'Algérie a pris en charge l'impression des chèques sécurisés pour le Trésor public, les banques et Algérie Poste. Il s'agit des chèques normalisées et personnalisés avec relevé d'identité bancaire codifié suivant la réglementation mise en place à cet effet.

En 2004, la Banque d'Algérie a créé une filiale (Centre de Pre-compensation Interbancaire), avec la participation des banques et Algérie Poste, pour assurer la réalisation du système de télé compensation. Le Centre de Pre-compensation Interbancaire

(CPI) a signé une convention de place avec l'ensemble des banques participantes au système ainsi qu'avec Algérie Poste. Cette convention fixe le cadre général régissant les relations entre le Centre, opérateur du système appelé ATCI (Algérie Télé-Compensation Interbancaire), et les participants et définit les droits et obligations de chaque membre.

Le démarrage de ce système a eu lieu le 15 mai 2006. Le Centre de Pré-compensation Interbancaire, avec l'assistance technique étrangère, a procédé à l'installation des plates-formes de production sur les sites de raccordement des dix neuf participants (dix-huit banques plus Algérie Poste). Le système de télé-compensation électronique a démarré, dans un premier temps, par la compensation des chèques suivie par les virements, en juillet 2006, et par les transactions monétiques en octobre 2006.

Le système ATCI est auto protégé à travers la détermination des limites maximales autorisées de soldes multilatéraux débiteurs qu'il contrôle en permanence. Il envoie des messages d'alerte à l'administrateur du système et aux participants concernés dans le cas où le solde débiteur d'un participant approcherait la limite autorisée. Ce système est sécurisé contre la fraude du fait que les échanges se font par le transfert de fichiers scellés, cryptés et signés suivant un protocole de sécurité piloté par un moniteur intégré au système central et aux plates-formes de raccordement. Il est sécurisé contre les risques opérationnels à travers la mise en place d'un site de secours à chaud et d'un site de secours à froid distant. C'est un système complètement automatisé, reposant sur l'échange de transactions électroniques dématérialisées.

Depuis son démarrage, le système ATCI a enregistré une augmentation considérable des opérations de paiement transitant par ce système. De 67928 opérations de paiement exécutées en mai 2006, ce nombre est passé à 195650 opérations en juin 2006 et puis, progressivement, à 477588 opérations de paiement en décembre 2006, soit une volumétrie en constante augmentation. Pour les 159 journées ouvrables de télé-compensation de l'année 2006, le système a enregistré un volume de 2112441 opérations de paiements par chèque, 202861 opérations de paiement par virement et 13628 opérations de paiement par carte bancaire. Le

système a enregistré 74891 opérations de rejet de chèques et 21 opérations de rejet de monétique. Ces rejets, dont un volume plus important est enregistré durant les deux premiers mois de fonctionnement du système, avaient pour principale cause les difficultés techniques survenues au niveau des systèmes de dématérialisation (scanning) des chèques. Depuis, ces difficultés ont été résorbées. La moyenne journalière globale des échanges en 2006 est de 145119 opérations.

En ce qui concerne les chèques, leur montant se répartit en 928457 chèques libellés d'un montant inférieur à 50000 dinars, 595909 chèques libellés entre 50000 et 200000 dinars et 588075 chèques de montants supérieurs à 200000 dinars. Les chèques de moins de 50000 dinars prédominent avec une part relative de 43,95 %. Ainsi, le système a traité 207409 fichiers images relatifs aux échanges des opérations de paiement par chèques dont la valeur est de 50000 dinars et plus, soit un volume moyen de 1304 fichiers par journée de compensation.

Les paiements par virement ont été introduits dans le système ATCI à la fin du mois d'août 2006 et cela pour trois types de virements : le virement standard clientèle, le virement de banque à banque et le virement de régularisation. Le volume échangé durant l'année 2006 est de l'ordre de 202861 opérations dont le nombre le plus important porte sur les virements standard de clientèle.

Pour ce qui est des paiements par carte, les transactions monétiques sont effectives dans le système depuis le début du mois d'octobre 2006 pour les douze banques adhérentes au réseau monétique interbancaire. Les opérations sur carte couvrent les retraits sur DAB/GAB, les paiements sur terminaux de paiement (TPE) et les remboursements sur TPE. Le volume échangé n'est pas élevé. Il a atteint 13628 opérations, soit une moyenne journalière de 324 opérations. Les paiements par carte bancaire sont en phase de développement et la région d'Alger est choisie comme région de développement pilote.

VI.3 - AMÉLIORATIONS DES OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Sous l'angle des objectifs de développement et de modernisation des systèmes de paiement, les résultats de l'année 2006 témoignent des performances en matière de réforme des systèmes des paiements et d'amélioration notable de la qualité des services bancaires.

Les délais de recouvrement des paiements (chèques, virements) ont été considérablement raccourcis et la qualité des services bancaires de paiement s'est améliorée, à mesure que l'adhésion de la clientèle pour les paiements scripturaux s'accroît progressivement.

Corrélativement, le coût de recouvrement des paiements scripturaux est en baisse, car les banques n'utilisent plus les systèmes de chèques déplacés coûteux et nécessitant une gestion interne très lourde.

En outre, la gestion de la trésorerie des banques s'est bien améliorée à en juger par la baisse régulière des réserves libres des banques et l'évolution des placements auprès de la Banque d'Algérie des excédents en facilité marginale de dépôts rémunérés. Cette amélioration a contribué à un meilleur suivi des réserves obligatoires, appuyé par une meilleure prévision de la liquidité.

La rapidité du traitement et la traçabilité des opérations de paiement dans les deux systèmes sont des conditions d'amélioration de la bancarisation et d'une pénétration bancaire plus large, en rendant le recours au système bancaire plus attractif parce que plus rapide et plus sûr. Cependant, afin de permettre à la clientèle de bénéficier pleinement de ces avancées technologiques, les banques doivent compléter la mise en place des procédures internes ainsi qu'un système d'information adéquat pour l'administration et la gestion des nouveaux systèmes de paiement.

Les deux nouveaux systèmes de paiement, qui sont rentrés en production en 2006, contribuent aussi au dispositif de prévention et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

CHAPITRE VII :
CONTROLE ET
SUPERVISION BANCAIRE

CHAPITRE VII : CONTROLE ET SUPERVISION BANCAIRE

Pour assurer l'intégrité et la solidité du système bancaire, un contrôle permanent des banques et établissements financiers, notamment de leurs procédures d'évaluation, de suivi, de gestion et de maîtrise des risques, doit être conduit avec rigueur.

En effet, la supervision est une activité permanente qui vise également à protéger les déposants et les opérateurs économiques de même qu'à éviter les risques découlant d'une mauvaise gestion et/ou des engagements trop importants.

L'effort permanent et soutenu du Conseil de la Monnaie et du Crédit, de la Banque d'Algérie et de la Commission Bancaire en matière de réglementation, de contrôle et de supervision de l'activité bancaire, s'inscrit dans cet objectif stratégique de développement ordonné de l'intermédiation financière.

La Banque d'Algérie continue de bénéficier de l'assistance technique du Fonds Monétaire International et de la coopération avec certaines Banques Centrales. Cela porte, notamment, sur la mise en place d'organisation opérationnelle, de procédures et de méthodes de contrôle et de supervision.

VII. 1 - CHAMP DE LA SUPERVISION

Afin de prendre en charge l'ensemble des dispositions légales, le Conseil de la Monnaie et du Crédit et la Banque d'Algérie ont mis en place un dispositif réglementaire complet en matière de contrôle bancaire.

De par la loi, la Commission Bancaire est l'autorité en charge de la supervision bancaire qui s'effectue sur pièces et sur place. La Banque d'Algérie est chargée, pour le compte de la Commission Bancaire d'effectuer les contrôles sur pièces et d'exercer le contrôle sur place par ses agents.

Le contrôle du respect de la réglementation édictée repose sur les déclarations des banques et établissements financiers (reporting) pour le contrôle sur pièces et sur des missions d'inspection régulières auprès de ces institutions pour le contrôle sur place. Les reporting des banques et établissements financiers sont réglementés par des textes qui fixent les contenus et la périodicité de déclarations, ainsi que les délais de transmission.

Jusqu'au début 1999, l'activité de supervision des banques et des établissements financiers était concentrée essentiellement autour des six banques publiques et d'une banque mixte. Depuis, le secteur bancaire a connu l'installation de nouvelles banques et nouveaux établissements financiers privés nationaux et étrangers, soit 24 institutions à fin 2006 assujetties à la supervision, après le retrait d'agrément et la mise en liquidation durant la période 2003-2006 de neuf banques et établissements financiers. Cela a rendu plus ardu le travail des inspecteurs.

Les faiblesses d'organisation des banques publiques, l'importance de leurs parts de marché, avec près de 90 % de l'activité bancaire, ainsi que la qualité de leurs systèmes d'information ne facilitent pas les opérations de la supervision, tant en ce qui concerne le contrôle sur pièces qu'en ce qui concerne le contrôle sur place, et nécessitent la mobilisation d'équipes renforcées d'inspecteurs de la Banque d'Algérie.

Le réseau des banques et établissements financiers a évolué à la hausse entre 2004 et 2006, passant de 1183 guichets (agences et succursales) à fin 2004 à 1230 à fin 2005 et 1278 guichets à fin 2006. Les guichets de banques publiques en représentent 89,8 % en 2004, 89,2 % en 2005 et 88,1 % en 2006. De plus, à fin 2006, les banques emploient un effectif de 32577 agents dont celui des banques publiques représente 89,5 % environ.

VII.2 - ACTIVITES DE CONTROLE ET DE SUPERVISION

Les cinq principales fonctions de la supervision bancaire sont :

- . la surveillance micro prudentielle sur pièces ;
- . la surveillance générale du système bancaire ;

- . l'inspection des institutions bancaires sur place ;
- . le contrôle des opérations de commerce extérieur et des transferts ;
- . le contrôle du dispositif et des mesures de lutte contre le blanchiment et le financement de terrorisme.

Dans le cadre du dispositif réglementaire, outre le contrôle sur pièces effectué sur la base des déclarations des banques et établissements financiers transmises à la Banque d'Algérie, des missions de contrôle sur place sont dépêchées auprès des banques et des établissements financiers (siège social et agences). Ces missions d'inspection et de contrôle sont, selon le cas, ponctuelles, par segment d'activité ou intégrales, conformément à un programme arrêté par délibération de la Commission Bancaire et/ou par la Banque d'Algérie.

Eu égard à la densification du réseau des banques et établissements financiers, une structure spécialisée a été mise en place, en 2002, au sein de la Direction Générale de l'Inspection Générale, en vue de prendre en charge le renforcement du contrôle sur pièces.

Les rapports de synthèse des contrôles sur pièces, élaborés par cette structure, sont transmis, pour suite à donner, à la Commission Bancaire. Les contrôles sur pièces, lorsque les analyses indiquent des signes précurseurs de difficulté, peuvent déboucher sur des missions de contrôle sur place.

Sur la base d'un programme de contrôle intégral des banques et établissements financiers, les inspecteurs de la Banque d'Algérie mènent régulièrement des opérations de contrôle intégral sur place depuis 2001.

Le contrôle intégral sur place vise à s'assurer de la bonne gouvernance et du strict respect des règles professionnelles des institutions contrôlées. Il permet de vérifier la régularité des opérations bancaires effectuées, la conformité des données déclarées à la Banque d'Algérie avec les données chiffrées obtenues et vérifiées sur place, la mise en œuvre du contrôle interne conformément à la réglementation en vigueur et plus particulièrement

rement le volet gestion des risques. Le respect de la réglementation des changes en matière de gestion des opérations de commerce extérieur, la qualité de l'organisation de la banque ou de l'établissement financier, sont également examinés.

Les missions de contrôle périodique sur place peuvent être menées dans le cadre d'un programme annuel arrêté par la Commission Bancaire, ou des missions ponctuelles pour des contrôles partiels spécifiés, et ou limitées à un segment de marché.

Les rapports de contrôle intégral sur place sont transmis à la Commission Bancaire.

Par ailleurs, le dispositif de contrôle interne a été institué en 2002 par un règlement du Conseil de la Monnaie et du Crédit. Les banques et établissements financiers sont tenus d'élaborer des manuels de procédures relatifs à leurs différentes activités. Les rapports établis à la suite des contrôles effectués doivent être communiqués à l'organe exécutif et à sa demande à l'organe délibérant et, le cas échéant, au Comité d'audit.

La mise en place complète de ce système permettra aux banques et établissements financiers de disposer d'un outil de contrôle et facilitera le contrôle externe et la supervision par l'autorité de contrôle.

Durant les cinq dernières années (2002-2006), toutes les institutions bancaires ont fait l'objet d'un contrôle intégral sur place. Au cours de l'année 2006, trois banques privées ont fait l'objet de ce type de contrôle.

Les rapports d'inspection y compris les rapports sur contrôle intégral sur place, sont traités par la Commission Bancaire qui prononce, le cas échéant, des rappels à l'ordre, des injonctions ou des sanctions.

Dans le passé, différentes mesures et sanctions ont été prises par la Commission Bancaire.

A partir de 2002, l'étude et l'évaluation par le Conseil de la Monnaie et du Crédit des demandes de création de banques ont été renforcées et plusieurs demandes d'autorisation de constitution de banques ont été rejetées, pendant qu'un suivi spécifique des banques nouvellement créées est assuré dans leur phase de démarrage. En septembre 2006, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a édicté un nouveau règlement qui renforce les modalités et les conditions de constitution et d'agrément des banques et établissements financiers. Il s'agit de fait d'un premier niveau de contrôle des institutions appelées à s'installer.

Corrélativement à la mise en œuvre de l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit, le cadre légal et réglementaire de la supervision a été renforcé par la promulgation de la loi relative à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et du règlement y afférent qui confèrent un rôle important à la supervision bancaire (Inspection Générale de la Banque d'Algérie et Commission Bancaire).

VII.3 - PRINCIPAUX RESULTATS EN 2006

L'effort substantiel entrepris au cours de l'année 2006, pour rendre plus efficace le dispositif de contrôle a permis à la Banque d'Algérie, au Conseil de la Monnaie et du Crédit et à la Commission Bancaire de réagir rapidement à l'évolution de la situation prudentielle de certaines banques et établissements financiers.

VII.3.1 - Renforcement du contrôle sur pièces

Le contrôle sur pièces s'est renforcé au cours des années 2002-2006, notamment par une meilleure prise en charge des aspects organisationnels pour faire face aux exigences accrues du contrôle de l'activité et de la supervision bancaires.

Parallèlement, de nouvelles applications informatiques ont été mises en place, permettant le développement de bases de données afin de doter l'activité de contrôle d'un outil performant. Le contrôle sur pièces, qui constitue pour la Banque d'Algérie le

premier niveau d'un système d'alerte permettant une meilleure surveillance du système bancaire, s'étend à fin 2006 aux 24 institutions dont 12 banques privées, 6 banques publiques et 6 établissements financiers. Le champ de ce contrôle, qui s'était réduit en 2006 par la liquidation, en 2005 et début 2006, de six institutions (quatre en 2005 et deux en 2006) s'est renforcé, par la suite, par l'installation de trois nouvelles institutions à capitaux privés étrangers (une banque et deux établissements financiers).

Sur le plan du contrôle individuel des banques et établissements financiers, les travaux réalisés en 2006 ont consisté à :

- . s'assurer de la réception des documents comptables et prudentiels transmis par les banques et établissements financiers dans les délais réglementaires ;
- . vérifier la fiabilité des informations reçues, analyser et corriger les anomalies par les relances d'explication nécessaires ;
- . exploiter les rapports des commissaires aux comptes ;
- . interpréter les informations reçues et détecter les éventuelles infractions ;
- . participer à l'analyse financière et prudentielle périodique et relever les évolutions défavorables ;
- . proposer des mesures pour redresser la situation des banques en difficulté ;
- . alerter la Commission Bancaire sur le non-respect par les banques et établissements financiers des normes prudentielles ;
- . élaborer les différents projets pour les besoins de développement de la supervision.

Sur le plan macro-prudentiel, les travaux réalisés ont porté sur l'agrégation des données comptables et prudentielles des institutions et l'élaboration des indicateurs de leur solidité financière.

Au cours de l'année 2006, en plus des réunions de travail tenues avec les représentants des banques et établissements financiers assujettis, 637 lettres de relance, de suite, de demande d'explications et d'informations leur ont été adressées contre 454 en 2005.

Cette augmentation de correspondances, adressées dans le cadre de l'exercice du contrôle sur pièces, indique le renforcement continu de la prise en charge des déclarations réglementaires et reportings transmis aux autorités de supervision par les banques et établissements financiers.

En matière de non respect des normes prudentielles, les cas de relance concernent essentiellement les banques. Ces relances portent sur le dépassement de normes de division des risques, le dépassement de normes de position de change et, en des rares cas, le non respect du ratio de solvabilité.

Un certain nombre de relances porte sur les retards de transmission des reportings réglementaires, principalement des situations comptables mensuelles.

Les relances au titre des anomalies et irrégularités concernent une institution pour la non observation du ratio de solvabilité, quatre institutions pour le dépassement du ratio de division des risques, cinq institutions pour le dépassement de normes en matière de positions de change ouvertes et trois banques pour l'insuffisance de l'actif net.

Les travaux d'exploitation des rapports de contrôle interne des banques et établissements financiers montrent que certaines institutions ne répondent pas de manière satisfaisante aux exigences réglementaires. La raison principale est souvent l'absence de la mise en place organisationnelle et opérationnelle satisfaisante du dispositif de contrôle interne qu'il s'agisse du contrôle interne de premier niveau ou du contrôle interne de deuxième niveau. Cependant, les banques et établissements financiers mettent l'accent sur la finalisation du dispositif de contrôle interne, qui est avant tout un dispositif élaboré pour leur permettre de prendre en charge l'évaluation, la gestion et la maîtrise des risques selon les standards internationaux.

Le système bancaire dans sa globalité continue, à l'instar des années 2004 et 2005, d'enregistrer au cours de 2006, des améliorations en matière de respect des dispositions légales et réglementaires le régissant. L'amélioration des systèmes d'informa-

tion des banques, à la faveur de la modernisation des systèmes de paiement, a permis à plusieurs institutions la résorption des retards de déclaration et une meilleure prise en charge des risques. Néanmoins, quelques retards ont persisté en 2006 en raison de la déficience des systèmes d'information de quelques banques et établissements financiers.

Le constat général des superviseurs est, qu'au cours de l'année 2006, le renforcement soutenu de la supervision s'est accompagné par des progrès enregistrés par le système bancaire en matière de respect des dispositions réglementaires le régissant.

Néanmoins, quelques banques et établissements financiers ont rencontré des difficultés et même des déficiences en matière de :

- . respect des normes prudentielles réglementaires ;
- . déclarations aux centrales ;
- . maîtrise de leur management et du contrôle interne ;
- . déclarations à bonne date ; et
- . publication des comptes à bonne date.

La Commission Bancaire, au vu des constats négatifs du contrôle sur pièces et des résultats des contrôles sur place concernant des institutions en difficultés, a engagé des actions.

VII.3.2 - Intensification du contrôle sur place

Au cours de l'année 2006, les contrôles sur place engagés par la Direction Générale de l'Inspection Générale entraient dans le cadre de la supervision bancaire et des opérations de commerce extérieur domiciliées auprès des banques et autres intermédiaires agréés. Ces missions effectuées sur place, en 2006, ont confirmé l'apparition des risques opérationnels majeurs induits pour les banques contrôlées par des insuffisances en matière d'organisation, de fonctionnement, de système de contrôle interne et du suivi et la gestion des risques. Ces risques opérationnels ont engendré des préjudices financiers pour certaines banques publiques.

Ces défaillances constituent un écueil majeur pour l'accomplissement des missions de supervision, d'une manière générale, et de contrôle sur place, en particulier, du fait des lenteurs dans la communication de l'information aux inspecteurs, des incohérences relevées dans les informations produites et, à de rares cas, d'indisponibilité de données demandées.

Au cours de l'année 2006, quatre banques ont fait l'objet d'évaluation de leur portefeuille. Les contrôles effectués ont consisté à évaluer la qualité des risques pris par ces banques, à classer leurs créances et engagements par signature conformément à la réglementation prudentielle en vigueur et à appliquer aux risques classés les niveaux de provisionnement réglementaires. Les contrôles ont été étendus à environ 80% du montant des engagements à fin 2005 et ont permis de mettre en exergue une importante concentration des risques sur le secteur privé, de même que sur des groupes (au sens de l'Instruction 74/94) non déclarés en tant que tels.

Bien que des améliorations notables aient été enregistrées en matière de maîtrise d'octroi de crédits et de gestion des engagements par signature, les travaux de mission indiquent que beaucoup reste à faire dans le domaine de procédures, de surveillance et du suivi des risques de crédit au niveau de certaines banques contrôlées et que les insuffisances au niveau du management ne sont pas encore entièrement surmontés.

En 2006, trois banques ont fait l'objet du contrôle intégral et soixante seize (76) interventions de vérification sur place ont été assurées par les inspecteurs de la Banque d'Algérie au titre des conditions d'ouverture et de transfert d'agences et de sièges de banques et établissements financiers.

En ce qui concerne le contrôle a posteriori des opérations de commerce extérieur, 50631 dossiers de domiciliation ont été contrôlés en 2006, contre 28805 en 2005, 31575 en 2004 et 34395 en 2003.

L'année 2006 a enregistré également un accroissement des moyens matériels dédiés à la supervision et le renforcement des moyens humains.

En vue de renforcer les moyens de la supervision, la Direction Générale de l'Inspection Générale a continué à bénéficier, de l'assistance d'experts du Fonds Monétaire International, tant dans la formalisation de manuels de procédures, de vérification des données comptables, d'évaluation du portefeuille de crédits et d'évaluation des systèmes de contrôle interne, qu'en ce qui concerne le contrôle permanent.

En matière de contrôle des opérations du commerce extérieur, les contrôles a posteriori vise essentiellement :

- . de s'assurer que les flux financiers entre l'Algérie et le reste du monde correspondent à des flux physiques réels effectués ;
- . de s'assurer que ces mêmes flux physiques de biens et services sont déclarés à leur valeur réelle tant à l'importation qu'à l'exportation ;
- . de s'assurer que les guichets domiciliaires désignés se conforment bien aux prescriptions et procédures générales concernant le contrôle financier des importations et des exportations ;
- . de vérifier que les déclarations obligatoires à la Banque d'Algérie ont été faites dans les normes et délais réglementaires ;
- . de vérifier que les diligences qui leur incombent aux termes de la législation et la réglementation sont observées.

En matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dont le cadre légal et réglementaire est récent, des actions de formation des inspecteurs de la Banque d'Algérie ont été menées.

VII.4 - DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme revêt une acuité permanente et constitue un défi important pour l'Algérie. Bien que le financement du terrorisme ait été incriminé depuis les années 90, ce dernier ainsi que le blanchiment d'argent ont fait l'objet d'une loi cadre en février 2005.

Conformément à la loi n° 05-01 du 6 février 2005 relative à la prévention et à la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, impliquant directement la Banque d'Algérie et la Commission Bancaire, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a édicté le règlement n° 05-05 du 15 décembre 2005 en vue d'en réglementer les aspects, notamment opérationnels, touchant le domaine bancaire à travers ses spécificités.

Ce dispositif complet permet de mieux définir le rôle des différents intervenants et assujettis de la sphère bancaire et de leurs obligations, afin de prémunir le secteur bancaire des risques et abus que véhiculent toute criminalité et délinquance financière.

Dans le cadre de cette loi, et afin de préserver l'intégrité du système bancaire et le mettre à l'abri des abus financiers et de l'utilisation indue et illicite des canaux bancaires pour des opérations de blanchiment ou de financement du terrorisme, il convenait de compléter le dispositif légal existant. Le dispositif légal a été complété par une instrumentation réglementaire bancaire faisant partie d'un dispositif complet visant la mise en place d'un plan d'actions, de procédures, de mécanismes opérationnels et de formation/information.

Les risques pour le secteur bancaire que véhiculent toute délinquance financière portent, notamment sur :

- le risque d'atteinte à la réputation (place et banque),
- le risque opérationnel,
- le risque juridique,
- le risque de concentration.

Afin de prévenir ces risques, il convenait de mettre en place un dispositif complet de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de mieux définir le rôle des différents intervenants et assujettis de la sphère bancaire et de leurs obligations. Ces éléments mis en place sont de nature à diminuer, dans de très grandes proportions, la probabilité que les assujettis ne deviennent instrument ou victime de cette criminalité financière.

Le règlement édicté par le Conseil de la Monnaie et du Crédit définit l'ensemble des dispositions que doivent prendre les banques et établissements financiers et les services financiers de la Poste et traite, notamment :

- de la mise en place d'un programme écrit de lutte ;
- d'un dispositif de bonne diligence et de connaissance clientèle ;
- de la conservation des documents ;
- du correspondant banking ;
- des systèmes de veille et d'alerte ;
- de la déclaration de soupçon ;
- des virements électroniques et des mises à disposition de fonds ;
- du rôle des organes externes des banques et établissements financiers ;
- des obligations des inspecteurs de la Banque d'Algérie ;
- de la supervision de la Commission Bancaire ;
- des relations Banque d'Algérie/Commission Bancaire/ Cellule de traitement du renseignement financier (CTRF) ;
- de la protection légale des déclarants de bonne foi ;
- de l'inopposabilité du secret bancaire à la CTRF ;
- de l'obligation de la confidentialité de la déclaration de soupçon ;
- du respect des mesures conservatoires en matière de sursis à exécution des opérations suspectes ;
- de la surveillance des comptes et des opérations de personnes potentiellement exposées ;
- de la formation et de l'information du personnel ;
- de l'assujettissement des bureaux de change au règlement.

Avec la publication de la loi, des deux décrets d'application et du règlement, l'Algérie dispose du cadre légal et réglementaire requis et universellement admis en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, conforme aux exigences internationales, aux usances et aux règles de bonne diligence.

La Commission Bancaire a pris comme objectif pour 2006 d'évaluer le dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme mis en place au niveau de ses assu-

jettis par le biais d'un questionnaire et d'une inspection sur place. Le questionnaire a été transmis aux banques, établissements financiers et autres institutions concernées au cours du quatrième trimestre 2006 et sera suivi d'une mission d'inspection sur place qui sera déléguée pour contrôler la mise en place du dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.



CHAPITRE VIII :
SITUATION MONETAIRE
ET POLITIQUE MONETAIRE

CHAPITRE VIII : SITUATION MONETAIRE ET POLITIQUE MONETAIRE

L'évolution macro-financière au cours des années 2000 à 2006 s'est caractérisée par l'émergence, d'une manière soutenue, d'une position financière solide de l'Algérie conjuguée à une performance économique robuste et une maîtrise de l'inflation.

En particulier, l'accumulation des réserves officielles de change par la Banque d'Algérie, depuis l'année 2000, la viabilité à moyen terme de la balance des paiements ainsi que la forte réduction de la dette extérieure ont permis d'assurer une solvabilité extérieure renforcée contribuant à une amélioration de l'allocation des ressources financières.

En tant que déterminant majeur des tendances monétaires entre 2000 et 2006, l'agrégat avoirs extérieurs nets s'est particulièrement accru en 2006. Cette année s'est caractérisée par un niveau des avoirs extérieurs nets excédant la masse monétaire (M2) et une émergence des créances nettes du Trésor sur le système bancaire. Ce qui influe profondément sur la conduite de la politique monétaire.

VIII.1 - EVOLUTIONS MONETAIRES

L'analyse de la situation monétaire montre que l'évolution de l'agrégat avoirs extérieurs nets reflète les bonnes performances de la balance des paiements réalisées, en grande partie, au second semestre 2006. Cet agrégat très significatif dans la situation monétaire consolidée a atteint 5515,05 milliards de dinars à fin décembre 2006 contre 4856,77 milliards de dinars à fin juin 2006. Il était passé de 3485,45 milliards de dinars au 30 juin 2005 à 4179,66 milliards de dinars à fin décembre 2005, date à laquelle les avoirs extérieurs nets ont dépassé les liquidités monétaires et quasi monétaires dans l'économie nationale.

Au cours de l'année 2006, les avoirs extérieurs nets ont excédé d'une manière accrue la masse monétaire au sens de M2, témoignant que les avoirs en devises sont la source de création moné-

taire en Algérie. En effet, les réserves officielles de change détenues par la Banque d'Algérie garantissent totalement la masse monétaire dans l'économie nationale, à mesure que les avoirs intérieurs nets sont devenus négatifs à concurrence de 581,3 milliards de dinars à fin 2006. De plus, à cette date, les avoirs extérieurs nets de la Banque d'Algérie excèdent l'agrégat avoirs extérieurs nets consolidé du système bancaire, confirmant le rôle primordial des réserves officielles de change dans le processus de création monétaire en Algérie.

La masse monétaire s'est accrue de 18,67 % en 2006, avec un rythme plus élevé au second semestre 2006 (11,98 %), contre seulement 11,2 % en 2005. En rythme semestriel, le taux de croissance monétaire est passé de 4,4 % au second semestre 2005 à 5,97 % au premier semestre 2006. Cette augmentation tendancielle du rythme de croissance monétaire se conjugue avec la stabilisation du ratio circulation fiduciaire/M2 autour de 22 %, en données semestrielles. Par contre, le ratio dépôts à vue/M2 est en hausse : 42,28 % à fin décembre 2006 contre 38,60 % à fin juin 2006 et 36,09 % à fin décembre 2005. Corrélativement, le ratio dépôts à terme/M2 recule, pendant que l'agrégat quasi monnaie (dépôts en dinars à terme et dépôts en devises) enregistre des augmentations saisonnières au second semestre des années 2005 et 2006. Le trend baissier du ratio dépôts à terme/M2 est dû à l'évolution de la structure des dépôts des entreprises des hydrocarbures, dont une part accrue de l'épargne financière est détenue en instruments à vue.

L'année 2006 se caractérise par une forte croissance de la masse monétaire (18,67%) comparativement au rythme enregistré en la matière en 2005 et ce, après le trend baissier durant les cinq années précédentes. Cependant, l'épargne par le Trésor d'une partie du surcroît de ressources inhérentes à la fiscalité pétrolière a contribué à atténuer l'expansion monétaire en 2006.

La situation monétaire consolidée montre que le Trésor public est créancier net du système bancaire depuis fin 2004, vu l'importance du Fonds de régulation des recettes, même s'il a recouru en 2006 aux avances exceptionnelles de la Banque d'Algérie, pour un montant de 627,8 milliards de dinars, pour les rem-

SITUATION MONÉTAIRE

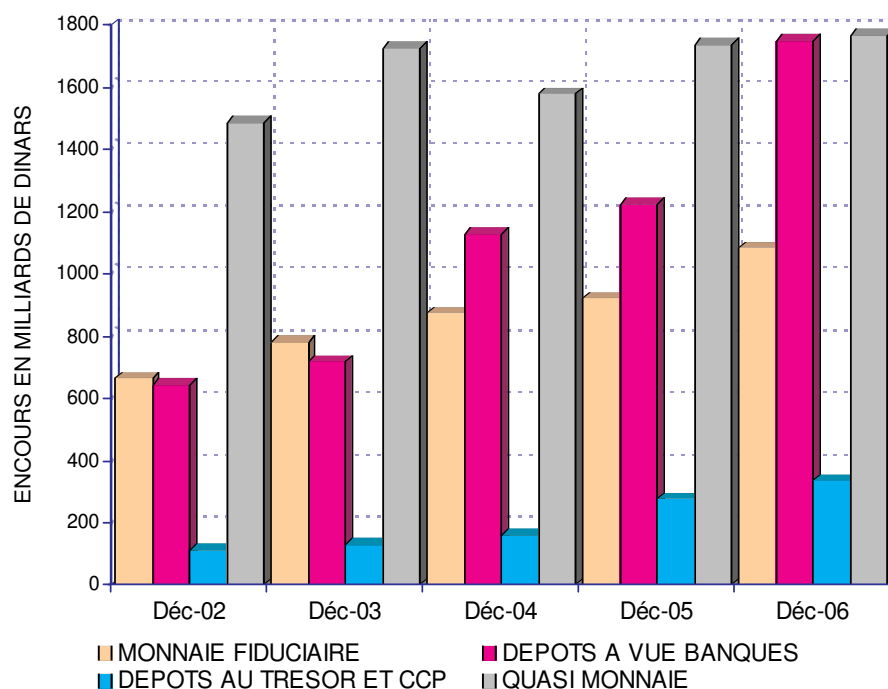
(y compris caisse d'épargne)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | (En milliards de dinars ; fin de période) | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | 1 755,7 | 2 342,6 | 3 119,2 | 4 179,7 | 5 515,0 |
| Banque centrale | 1 742,7 | 2 325,9 | 3 109,1 | 4 151,5 | 5 526,3 |
| Banques commerciales | 13,0 | 16,7 | 10,1 | 28,2 | -11,3 |
| Avoirs intérieurs nets | 1 145,8 | 1 011,8 | 618,9 | -22,1 | -581,4 |
| Crédits intérieurs | 1 845,4 | 1 803,6 | 1 514,4 | 846,6 | 601,3 |
| Crédits à l'État (nets) | 578,6 | 423,4 | -20,6 | -933,2 | -1 304,1 |
| Banque centrale | -304,8 | -464,1 | -915,8 | -1 986,5 | -2 510,7 |
| Banques commerciales | 774,0 | 757,4 | 736,9 | 777,3 | 870,8 |
| Dépôts aux CCP et au Trésor | 109,4 | 130,1 | 158,3 | 276,0 | 335,8 |
| Crédits à l'économie * | 1 266,8 | 1 380,2 | 1 535,0 | 1 779,8 | 1 905,4 |
| Fonds de prêts de l'État | -36,2 | -59,7 | -49,0 | -54,6 | -33,5 |
| Engagements extér. à moyen et long terme | -36,6 | -41,9 | -49,6 | -20,6 | -19,4 |
| Autres postes (nets) | -626,8 | -690,2 | -796,9 | -793,5 | -1 129,8 |
| Monnaie et quasi-monnaie (M2) | 2 901,5 | 3 354,4 | 3 738,0 | 4 157,6 | 4 933,7 |
| Monnaie | 1 416,3 | 1 630,4 | 2 160,5 | 2 421,4 | 3 167,6 |
| Circulation fiduciaire (hors banques) | 664,7 | 781,4 | 874,3 | 921,0 | 1 081,4 |
| Dépôts à vue dans les banques | 642,2 | 718,9 | 1 127,9 | 1 224,4 | 1 750,4 |
| Dépôts au Trésor et CCP | 109,4 | 130,1 | 158,3 | 276,0 | 335,8 |
| Quasi-monnaie | 1 485,2 | 1 724,0 | 1 577,5 | 1 736,2 | 1 766,1 |
| | (Variation annuelle en pourcentage) | | | | |
| Monnaie et quasi-monnaie (M2) | 17,3 | 15,6 | 11,4 | 11,2 | 18,7 |
| Monnaie | 14,4 | 15,1 | 32,5 | 12,1 | 30,8 |
| Quasi-monnaie | 20,3 | 16,1 | -8,5 | 10,1 | 1,7 |
| Avoirs intérieurs nets | -1,5 | -11,7 | -38,8 | -103,6 | 2 530,8 |
| Crédits intérieurs | 12,0 | -2,3 | -16,0 | -44,1 | -29,0 |
| Crédits à l'État (nets) | 1,6 | -26,8 | -104,9 | 4 430,1 | 39,7 |
| Crédits à l'économie | 17,5 | 9,0 | 11,2 | 15,9 | 7,1 |
| Pour mémoire : | (En pourcentage) | | | | |
| Ratio de liquidité (M2/PIB) | 63,9 | 63,7 | 61,0 | 55,4 | 58,8 |
| Monnaie/PIB | 31,2 | 31,0 | 35,3 | 32,3 | 37,7 |
| Circulation fiduciaire (hors banques)/PIB | 14,6 | 14,8 | 14,3 | 12,3 | 12,9 |
| Crédits à l'économie/PIB | 27,9 | 26,2 | 25,1 | 23,7 | 22,7 |
| Monnaie/M2 | 48,8 | 48,6 | 57,8 | 58,2 | 64,2 |
| Circulation fiduciaire (hors banques)/M2 | 22,9 | 23,3 | 23,4 | 22,2 | 21,9 |
| Multiplicateur monétaire | 3,4 | 2,9 | 3,2 | 3,6 | 3,7 |

INDICATEURS MONETAIRES

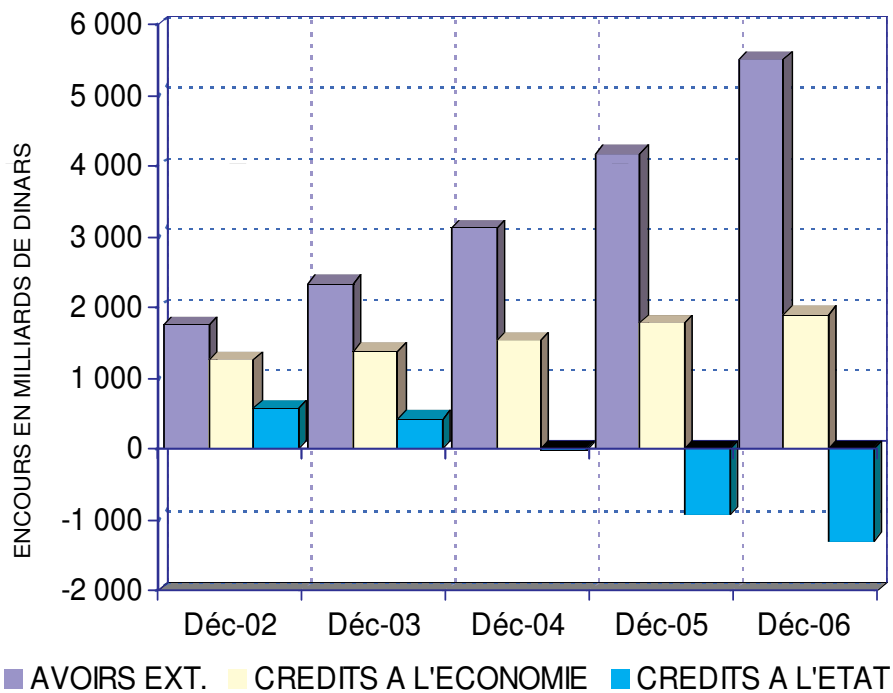
GRAPHIQUE 17

STRUCTURE DE LA MASSE MONETAIRE



GRAPHIQUE 18

CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE



boursements par anticipation de la dette de rééchelonnement. En conséquence, une partie de la dette extérieure de rééchelonnement a été transformée en dette intérieure du Trésor à l'égard de la Banque d'Algérie, sans ponction sur le Fonds de régulation. Ce qui augmente la dette publique intérieure qui est alimentée, par ailleurs, par les rachats de créances bancaires non performantes.

Comparativement à l'année 2005, les créances des banques sur le Trésor se sont accrues de 93,59 milliards de dinars en 2006, principalement au premier semestre, par le biais des rachats de créances bancaires non performantes par le Trésor. Par contre, l'agrégat "autres crédits" sur l'Etat dans la situation monétaire a enregistré une expansion au second semestre 2006, après une relative stabilisation entre juin 2005 et juin 2006.

Avant les ajustements pour la prise en compte des créances rachetées par le Trésor public en 2005 et 2006, les crédits à l'économie se sont accrus de 12,16 % en 2006 contre 15,94 % en 2005. En termes semestriels, l'accroissement au second semestre 2006 est de 6,5 %, soit un rythme plus élevé que celui enregistré au second semestre 2005 (3,45 %) et au premier semestre 2006 (5,31 %).

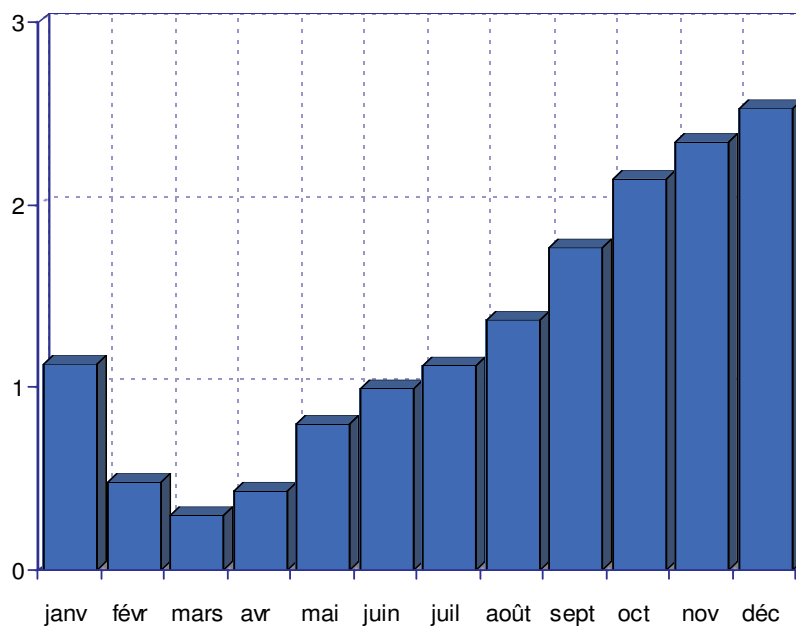
L'analyse de la structure des crédits par secteur juridique montre qu'une plus grande partie des flux de crédit a été allouée au secteur privé. De plus, la concentration des crédits au titre de certains gros débiteurs privés, qui a émergé comme phénomène structurel au niveau des portefeuilles de certaines banques publiques, reste une préoccupation sous l'angle de la gestion des risques de crédit par les banques.

La part des crédits distribués aux entreprises privées et ménages a fortement augmenté les deux dernières années, à en juger par son niveau à fin 2006. Cette part a atteint 55,5 % contre 50,4 % à fin 2005 et 44 % à fin 2004. Corrélativement, les crédits distribués aux entreprises publiques sont en baisse. Cette baisse s'explique par la combinaison de plusieurs facteurs dont : le rachat par le Trésor des créances non performantes sur les entreprises publiques déstructurées, la privatisation des entreprises

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION 2006

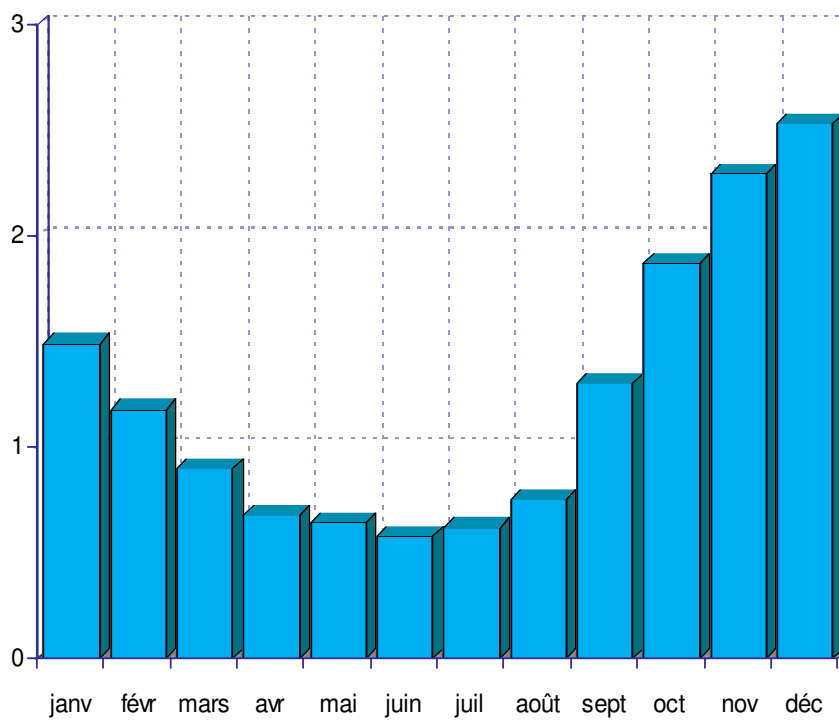
GRAPHIQUE 19

GLISSEMENT ANNUEL EN %



GRAPHIQUE 20

VARIATION ANNUELLE EN %



publiques consommatrices de crédits ainsi que la budgétisation des pertes des entreprises publiques en difficulté.

En matière de maturités et à fin 2006, les crédits à long terme sont en forte augmentation, en raison de l'évolution favorable des crédits hypothécaires et des crédits d'investissement distribués au secteur de l'énergie et aux unités de dessalement de l'eau de mer.

Par branche d'activité et à fin 2006, l'industrie a bénéficié de 49,7 % des crédits (y compris les obligations détenues par les banques), le secteur de la construction de 15,6 % et le commerce de 9,5 %, alors que les crédits à l'agriculture ne représentent que 4,8 % des crédits bancaires totaux alloués. Il est utile de souligner que l'Etat finance une partie des investissements dans l'agriculture par le biais du Programme national de développement de l'agriculture (PNDA), pendant que l'autofinancement reste un important mode de financement de ce secteur.

Dans toutes les branches d'activité, la part des crédits distribués par les banques publiques est largement supérieure à celle allouée par les banques privées. Les banques privées participent au financement du commerce pour 29,6 % (taux le plus élevé par branche), alors que leur contribution est de 25 % pour le financement de l'agriculture et de 18,1 % pour les crédits aux particuliers.

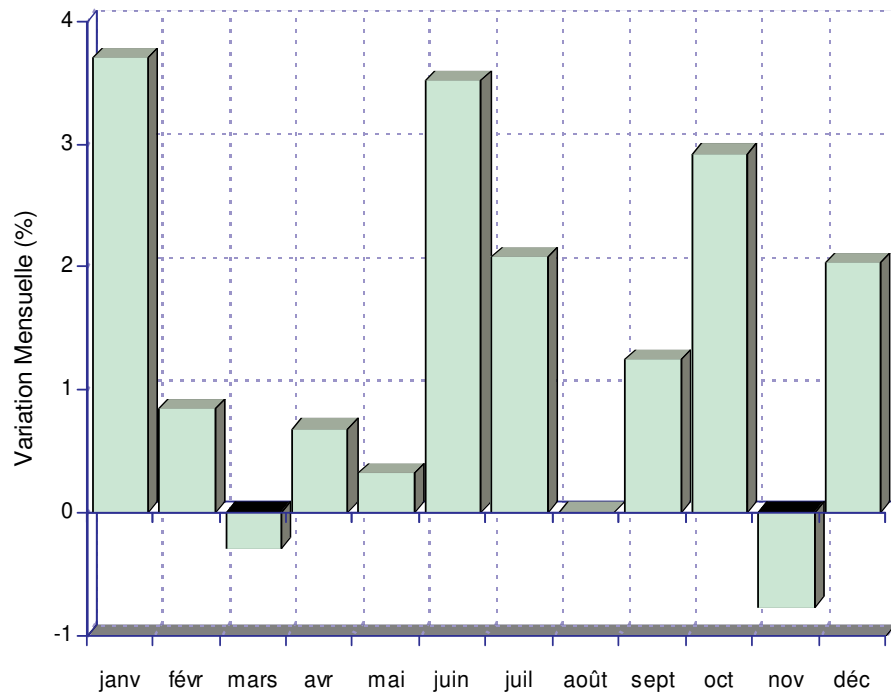
C'est dans un contexte de conditions de financement favorables et d'expansion des crédits à l'économie en 2006, que la liquidité des banques (dépôts à la Banque d'Algérie y compris les reprises de liquidités et la facilité marginale) est devenue plus ample. Son augmentation a été de 414,9 au cours de l'année 2006, dont 264,3 milliards de dinars au titre du second semestre 2006. En effet, ces flux de liquidités bancaires ont représenté 20,3 % et 32,4 %, respectivement au premier et au second semestre de 2006, de l'augmentation globale des liquidités du système financier (Trésor et banques).

L'évolution ainsi enregistrée de la liquidité des banques reflète la persistance de l'excès de liquidité sur le marché monétaire dont l'apparition remonte à 2002, en contexte de stérilisation

INDICATEURS MONETAIRES 2006

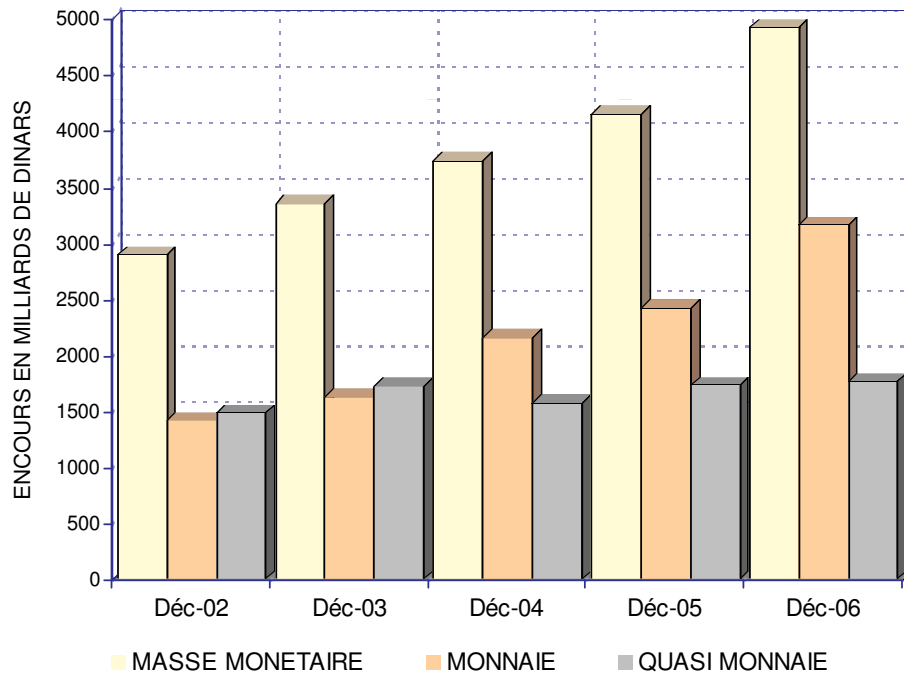
GRAPHIQUE 21

MONNAIE FIDUCIAIRE



GRAPHIQUE 22

MASSE MONETAIRE



d'une partie des ressources par le Trésor public. En outre, l'excès de liquidité bancaires est relativement concentré sur un segment du secteur bancaire.

Dans le but de promouvoir des financements bancaires appropriés et non inflationnistes de l'économie nationale, la Banque d'Algérie met en œuvre une politique monétaire qui permet de résorber durablement l'excès de liquidité structurel sur le marché monétaire. Ainsi, les reprises de liquidité, la facilité de dépôts rémunérés et les réserves obligatoires constituent des instruments actifs de la politique monétaire que la Banque d'Algérie utilise avec flexibilité.

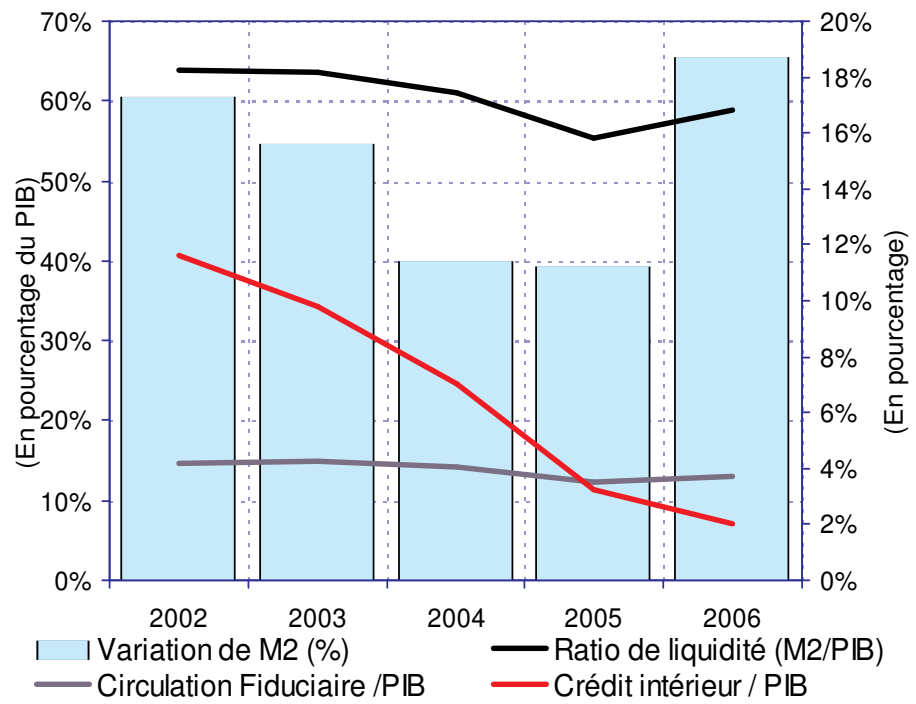
Pour répondre à cet objectif de financement de la croissance et tout en réduisant leurs risques de contrepartie concentrés, les banques publiques mettent en place progressivement les meilleures pratiques en matière de gestion des risques de crédit et de contrôle interne, d'autant plus que leurs obligations au titre des centrales des risques ont été étendues par la Banque d'Algérie. La modernisation de l'infrastructure des systèmes de paiement au cours de l'année 2006 ainsi que la poursuite du processus de modernisation des centrales des risques et des impayés contribuent à réduire leur degré de vulnérabilité relatif au risque opérationnel.

En effet, suite au renforcement de la supervision des banques par les inspecteurs de la Banque d'Algérie qui a révélé des insuffisances en matière de gestion des risques bancaires, notamment en terme de forte concentration des crédits, la Commission Bancaire a engagé au second semestre 2006 l'évaluation des résultats des audits externes institutionnels et financiers des banques publiques réalisés par des cabinets internationaux.

La Banque d'Algérie et la Commission Bancaire continuent de veiller à ce que toutes les banques poursuivent les efforts requis pour l'amélioration durable de leur gestion des risques de crédit, en mettant l'accent sur le suivi et les mesures de réduction de la concentration des risques de crédit sur certains gros débiteurs publics et privés, ainsi que la prévention des risques opérationnels.

GRAPHIQUE 23

INDICATEURS MONETAIRES



GRAPHIQUE 24

MULTIPLICATEUR MONETAIRE



Il s'agit là d'un train de mesures indispensables pour l'application dans des bonnes conditions des nouvelles règles prudentielles de Bâle II.

Au total, en terme de conduite de la politique monétaire en 2006, les instruments mis en œuvre par la Banque d'Algérie ont permis de maintenir le taux d'inflation (2,5 % en 2006) dans la limite de l'objectif ultime fixé par l'autorité monétaire et ce, malgré la persistance du contexte d'excès de liquidités qui caractérise le cadre macroéconomique depuis l'année 2002. La performance de l'année 2006 en la matière est d'autant plus appréciable que cette année a connu une reprise du taux de croissance monétaire.

La qualité de la stabilité monétaire qui a caractérisé l'année 2005 n'a pas été contrariée par la reprise du taux de croissance monétaire qui est monté à 18,67 % en 2006, après le trend baissier continu de 2001 à 2005. La masse monétaire M2 s'était accrue de seulement 11,2 % en 2005 contre 22,3 % au titre de l'année 2001.

L'inflation fondamentale reste modérée et maîtrisée en 2006, à mesure que la variation brute de l'indice est essentiellement générée par des hausses saisonnières et erratiques des prix des produits agricoles frais insuffisamment régulés.

VIII.2 - MARCHE MONETAIRE ET LIQUIDITE BANCAIRE

Les banques et établissements financiers n'ont pas eu recours en 2006 au refinancement auprès de la Banque d'Algérie et ce, pour la cinquième année consécutive. Avec des premiers indices dès le second semestre 2001, l'excès de liquidité bancaire caractérise l'évolution du système bancaire depuis 2002.

Le caractère structurel de l'excès de liquidité est matérialisé par le trend haussier du niveau de la liquidité bancaire qui s'est accru de 56,68 % au cours de l'année 2006. L'encours de la liquidité bancaire est donc monté à 1146,9 milliards de dinars à fin décembre 2006 contre 732 milliards de dinars à fin décembre 2005.

Il importe de souligner que la formation de la liquidité bancaire est corrélée à l'évolution de l'agrégat avoirs extérieurs nets, sachant qu'une partie de la monétisation des réserves de change alimente le Fonds de régulation des recettes du Trésor.

Face à la liquidité grandissante du système bancaire, le marché monétaire interbancaire a connu une activité moins soutenue au cours de l'année 2006 par rapport à 2005. Après une envolée de l'encours interbancaire en 2005, passant de 1,2 milliard de dinars à fin décembre 2004 à 76,4 milliards de dinars à fin décembre 2005, cet agrégat a chuté au cours de l'année 2006 pour atteindre un montant de 7,3 milliards de dinars à fin décembre de cette année. En particulier, deux baisses sensibles ont été observées durant le second semestre 2006, à savoir la première en juillet (58,6 %) et la seconde en décembre (90,4 %).

Cet encours de fin de période s'est négocié intégralement sur le compartiment à terme du marché monétaire interbancaire. La tendance à la baisse de la demande de liquidité exprimée sur le marché interbancaire s'explique essentiellement par d'importants remboursements effectués par le Trésor au profit de certaines banques publiques qui étaient structurellement emprunteuses sur le marché monétaire interbancaire.

De plus, l'année 2006 s'est caractérisée par la quasi absence d'activité sur le marché interbancaire "au jour le jour", à en juger par le nombre très limité de transactions réalisées durant le mois de décembre 2006 où seulement deux opérations ont été dénouées.

En plus du caractère étroit du marché monétaire interbancaire, le taux moyen pondéré des opérations interbancaires a légèrement fluctué au sein d'une fourchette de taux compris entre 1,93936 % et 2,91465 % et ce, pour des maturités allant de 7 jours à deux ans.

Le plus haut taux négocié en 2006 sur le marché interbancaire s'est fixé à 3,53125 % pour une maturité de deux ans.

Pour l'année 2006, les derniers taux négociés pour chaque maturité sur le marché interbancaire se présentent comme suit :

| | |
|---------------|-------------|
| - A 24 heures | : 1,23465 % |
| - 7 jours | : 1,93750 % |
| - 1 mois | : 2,00000 % |
| - 2 mois | : 2,34375 % |
| - 3 mois | : 2,34375 % |
| - 6 mois | : 2,81250 % |
| - 12 mois | : 3,12500 % |
| - 24 mois | : 3,50000 % |

Pour endiguer l'excès de liquidité structurel et limiter ses effets négatifs en terme d'inflation, la Banque d'Algérie a intensifié au cours de l'année 2006 l'utilisation des trois instruments de politique monétaire suivants :

- Les reprises de liquidité à maturités de 7 jours et 3 mois (instruments de marché) ;
- La facilité de dépôts rémunérés (facilité permanente) ;
- La réserve obligatoire.

Au cours de l'année 2006, la conduite de la politique monétaire au moyen de ces instruments a permis de résorber un montant moyen de 878,9 milliards de dinars sur un montant global d'excès de liquidité de 909,81 milliards de dinars, soit un taux d'absorption moyen de 96,61 %. La ventilation de cette absorption

| EVOLUTION DE LA TRESORERIE DES BANQUES | | | | | |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| <i>(en millions de dinars)</i> | | | | | |
| | 2005 | mars-06 | juin-06 | sep.-06 | déc-06 |
| Encaisses billets et pièces | 9 299 | 10 381 | 10 572 | 13 894 | 10 745 |
| Dépôts à la Banque d'Algérie | 232 287 | 205 074 | 211 131 | 209 800 | 240 225 |
| Dépôts au Trésor | 13 846 | 15 907 | 28 421 | 53 457 | 83 925 |
| Dépôts aux CCP | 3 966 | 6 504 | 6 399 | 15 656 | 11 528 |
| Dépôts chez les correspondants | 12 201 | 12 500 | 18 246 | 27 745 | 13 331 |
| TOTAL : | 271 599 | 250 366 | 274 769 | 320 552 | 359 754 |

de liquidité entre les différents instruments de politique monétaire se présente, en moyenne annuelle, comme suit :

- les reprises de liquidité par appels d'offres : 49,43 % soit un montant moyen de 449,7 milliards de dinars ;
- la facilité de dépôts rémunérés : 26,72 % soit un montant moyen de 243 milliards de dinars ;
- la réserve obligatoire : 20,46% soit un montant moyen de 186,1 milliards de dinars.

La facilité de dépôts rémunérés qui a été introduite en août 2005, et qui permet aux banques d'effectuer des dépôts à 24 heures auprès de la Banque d'Algérie, a été l'instrument de politique monétaire le plus actif durant l'année 2006, en raison, notamment, de l'excès de liquidité de certaines banques durant la dernière décade mensuelle. Le montant de cette facilité a atteint 456,7 milliards de dinars à fin 2006 contre seulement 49,7 milliards de dinars à fin 2005, soit un taux de croissance de 818,03 %.

A fin décembre 2006, le montant de la facilité de dépôts rémunérés dépasse même celui des reprises de liquidité par appels d'offres (450 milliards de dinars). L'instrument facilité de dépôts rémunérés procure aux banques une large flexibilité en matière de gestion de trésorerie à court terme. Son taux d'intérêt s'est fixé à 161 points de base au-dessous du taux d'intérêt moyen sur les opérations de reprises de liquidité. Ce taux représente la borne inférieure pour l'ensemble des taux de la Banque d'Algérie. Aussi, et quelque soit le rythme de la baisse du taux moyen pondéré des opérations interbancaires, le taux du marché interbancaire au jour le jour n'a pu franchir la borne inférieure de 0,30 %.

Au cours de l'année 2006, les reprises de liquidité par appels d'offres se sont déroulées selon une fréquence hebdomadaire pour des maturités de 7 jours et de 3 mois. Le montant moyen global adjugé a été de 449,7 milliards de dinars et se répartit comme suit :

- reprises de liquidité adjugées à trois mois :
262,1 milliards de dinars ;
- reprises de liquidité adjugées à 7 jours :
187,6 milliards de dinars.

A fin décembre 2006, le montant de la reprise de liquidité à trois mois a atteint 367,8 milliards de dinars, soit 81,7 % du montant global adjugé. Cette tendance conforte davantage le caractère permanent de l'excès de liquidité bancaire, à en juger par la nature des décisions de placement des banques qui s'orientent davantage vers des maturités à longues échéances.

Dans le cadre des reprises de liquidité, les montants adjugés à la banque commerciale, structurellement en excès de liquidité à fin 2006, représentent 79,95 % du montant global adjugé pour l'ensemble du système bancaire contre 88,93 % à fin décembre 2005. Les montants placés par cette banque à fin décembre 2006 en facilité de dépôts rémunérés ont atteint 75,76 % contre 64,32 % à fin décembre 2005.

A fin décembre 2006, la liquidité bancaire stérilisée par la Banque d'Algérie dans le cadre des réserves obligatoires représente 18,73 % de l'excès de liquidité absorbé par la Banque d'Algérie contre 25,55 % à fin décembre 2005. Il est à rappeler que le montant de la réserve obligatoire qui est rémunéré par la Banque d'Algérie à un taux de 1 % est calculé sur la base d'un taux de 6,5 % de l'assiette de calcul.

Ainsi, le taux d'absorption de liquidité par type d'instrument indirect de politique monétaire se présente comme suit :

- reprise de liquidité :
40,33 % à fin 2006 contre 67,04 % à fin 2005 ;
- facilité de dépôt :
40,94 % à fin 2006 contre 7,41 % à fin 2005 ;
- réserves obligatoires :
18,73 % à fin 2006 contre 25,55 % à fin 2005.

La gestion optimale de la liquidité bancaire repose essentiellement sur l'observation minutieuse du comportement des facteurs autonomes et du degré de maîtrise des techniques de prévision de la liquidité.

A fin décembre 2006, le comportement des facteurs autonomes de la liquidité bancaire fait apparaître les variations annuelles suivantes :

- une augmentation des avoirs extérieurs nets de la banque d'Algérie pour 1331,2 milliards de dinars ;
- une augmentation de 1140,3 milliards de dinars au titre des dépôts en compte courant du Trésor (y compris le Fonds de régulation) auprès de la Banque d'Algérie ;
- et, enfin, la circulation fiduciaire a enregistré une augmentation de 161,8 milliards de dinars.

La variation des avoirs extérieurs nets, dont le taux d'accroissement est de 32,92 % en 2006, émerge comme étant la principale variable explicative de l'excès de liquidité sur le marché monétaire. L'impact de l'accroissement de cet important poste de l'actif du bilan de la Banque d'Algérie sur la liquidité bancaire a pu être, en partie, atténué par un deuxième facteur autonome, à savoir l'augmentation substantielle des dépôts en compte courant du Trésor auprès de la Banque d'Algérie (54,7 % en 2006). Cette forme de stérilisation correspond à un effet de contraction de la liquidité bancaire, pour un montant de 1140,3 milliards de dinars. Enfin, en tant que troisième facteur autonome, la circulation fiduciaire hors Banque d'Algérie qui s'est accrue de 17,4 % au cours de l'année 2006 a eu un effet de diminution de la liquidité bancaire pour 162 milliards de dinars.

L'augmentation du compte courant du Trésor au cours de l'année 2006 qui s'explique essentiellement par les recettes de la fiscalité pétrolière, a également résulté de l'accroissement de l'encours des valeurs du Trésor émises par voie d'adjudication sur le marché monétaire. Le montant de cet encours a atteint 284,2 milliards de dinars à fin décembre 2006 contre 171,8 milliards de dinars à fin décembre 2005, soit une augmentation de 65,4 %. L'accroissement de cet encours des valeurs du Trésor, qui a concerné essentiellement les maturités comprises entre 5 et 10 ans, vient en diminution de la liquidité bancaire.

En outre, deux nouvelles maturités sont venues s'ajouter à la courbe de taux d'intérêt des valeurs du Trésor. Il s'agit des Bons du Trésor Assimilables à 3 ans émis à partir de juin 2006 et des Obligations Assimilables du Trésor à 15 ans émis à partir de juillet 2006. Ces deux nouvelles émissions ont augmenté l'encours des valeurs du Trésor à fin décembre 2006 d'un montant de 32,8 milliards de dinars.

Une tendance haussière des taux moyens pondérés des valeurs du Trésor a été constatée à partir de février 2006. Cette évolution des taux d'intérêt sur le marché des valeurs du Trésor a donné lieu à une nouvelle courbe de taux :

- BTC 13 semaines : 1,54%
- BTC 26 semaines : 2,21%
- BTA 1 an : 2,6%
- BTA 2 ans : 2,89%
- BTA 3 ans : 3,1%
- BTA 5 ans : 3,70%
- OAT 7 ans : 4,27%
- OAT 10 ans : 4,86%
- OAT 15 ans : 5%

VIII.3 - CONDUITE DE LA POLITIQUE MONETAIRE

Sur la base de l'expérience des années 1990 en matière de réforme monétaire en contexte d'ajustement structurel, l'ordonnance n° 03-11 du 26 août 2003 relative à la monnaie et au crédit a renforcé les règles de bonne conduite en matière de formulation et de conduite de la politique monétaire.

Les prérogatives du Conseil de la Monnaie et du Crédit, en tant qu'autorité monétaire en charge de la formulation de la politique monétaire, sont définies clairement dans le nouveau cadre légal relatif à la monnaie et au crédit. Ce cadre légal précise également les responsabilités de la Banque d'Algérie en matière de conduite de la politique monétaire.

Le Conseil de la Monnaie et du Crédit (CMC) est investi, en vertu de l'article 62 de l'ordonnance relative à la monnaie et au crédit, des pouvoirs dans les domaines de la définition, des règles de conduite, du suivi et de l'évaluation de la politique monétaire. Sur la base de projections monétaires établies par la Banque d'Algérie, le Conseil fixe les objectifs monétaires, notamment en matière d'évolution des agrégats monétaires et de crédit et arrête l'instrumentation monétaire. Il établit les règles de prudence applicables aux opérations sur le marché monétaire. Il s'assure également de la bonne diffusion de l'information sur la place afin d'éviter les risques de défaillance.

Par ailleurs, l'article 35 de cette ordonnance stipule que "la Banque d'Algérie a pour mission de créer et de maintenir dans les domaines de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables à un développement rapide de l'économie, tout en veillant à la stabilité interne et externe de la monnaie. A cet effet, elle est chargée de régler la circulation monétaire, de diriger et de contrôler, par tous les moyens appropriés, la distribution du crédit, de veiller à la bonne gestion des engagements financiers à l'égard de l'étranger et de réguler le marché des changes".

En matière d'objectifs de la politique monétaire et d'instruments de sa conduite, la Banque d'Algérie présente au Conseil de la Monnaie et du Crédit, au début de chaque année, les prévisions de l'évolution des agrégats de monnaie et du crédit. La Banque d'Algérie propose également les instruments de politique monétaire de nature à assurer l'objectif assigné aux variables intermédiaires et à atteindre l'objectif ultime de la politique monétaire.

La programmation monétaire annuelle est effectuée sur la base des projections de la balance des paiements à moyen terme, des projections des finances publiques et des opérations du Trésor ainsi que de l'objectif du taux de change effectif nominal. Les prévisions de l'évolution des agrégats réels et de leurs déflateurs sont utilisés pour l'estimation du ratio de liquidité.

Dans cette phase de conduite soutenue du programme de consolidation de la croissance, la programmation monétaire intègre pleinement le rythme et le profil des décaissements de la sphère budgétaire.

Au titre de l'année 2006, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a maintenu l'objectif d'inflation de 3 % à moyen terme, comme objectif ultime de la politique monétaire. En matière d'évolution des agrégats monétaire et de crédit, le Conseil a arrêté un objectif de croissance de M2 entre 14,8 % et 15,5 % et celle des crédits à l'économie entre 11,7 % et 12,5 %. Ces objectifs monétaires quantitatifs reposaient sur une hypothèse de 58 dollars/baril et une forte augmentation du budget d'équipement par rapport à l'année 2005. De plus, la programmation monétaire n'intégrait

pas les remboursements par anticipation de la dette extérieure envers les Clubs de Paris et de Londres qui ont été négociés à partir de mai 2006.

En 2006, le prix moyen des hydrocarbures a été de 65,85 dollars/baril et donc bien au-delà de l'hypothèse de 58 dollars/baril. Le surcroît de ressources provenant de la balance des paiements, avec un niveau d'importations de biens et services en deçà des estimations contenues dans la programmation monétaire, s'est conjugué avec d'importants remboursements par anticipation de la dette extérieure rééchelonnée dont la couverture en dinars a été assurée par les avances exceptionnelles de la Banque d'Algérie. En conséquence, l'excédent du Trésor a été plus élevé que celui prévu initialement dans la projection monétaire pour 2006, dans un contexte de forte expansion des avoirs extérieurs nets.

Compte tenu de ces développements intervenus en cours d'année, l'année 2006 a enregistré une croissance monétaire plus importante que prévue initialement. L'agrégat M2 s'est accru de 18,67 % en 2006 contre un rythme inhérent à la programmation monétaire devant se situer dans la fourchette 14,8 % - 15,5 %.

Pour s'assurer de la réalisation des objectifs de la politique monétaire, et en adoptant les objectifs quantitatifs de croissance des agrégats monétaires et de crédit pour 2006, le Conseil de la Monnaie et du Crédit a retenu l'utilisation de l'instrument reprises de liquidités, en particulier le segment à terme (trois mois), ainsi qu'une utilisation plus accrue de la facilité de dépôts rémunérée à l'initiative des banques. Ainsi, la Banque d'Algérie a été dotée d'une instrumentation monétaire lui permettant de continuer à faire face à l'excès de liquidité qui est devenu structurel.

Il est utile de rappeler que les instruments indirects de la politique monétaire ont été particulièrement renforcés à partir de 2002 par l'introduction en avril d'un nouvel instrument, à savoir la reprise de liquidités par appels d'offres (adjudications négatives), pour permettre à la Banque d'Algérie de faire face à l'excès de liquidité en tant que phénomène déterminant de l'évolution macroéconomique.

Le contexte d'excès de liquidité a prévalu au cours de l'année 2006, après une situation de grande liquidité des banques qui a caractérisé les années 2002, 2003 et 2004. Le contexte d'excès de liquidité structurel en 2006 a fait que la politique monétaire a été conduite principalement au moyen de l'instrument reprises de liquidité ainsi que la facilité de dépôts, dans le but de rendre plus efficace le contrôle des agrégats monétaires.

Après l'introduction en août 2005 de l'adjudication à trois mois au taux de 1,9 %, comme nouvel instrument permettant d'absorber les fonds prêtables sur le marché monétaire interbancaire considérés comme stables, la Banque d'Algérie a stabilisé le montant global des reprises à environ 450 milliards de dinars au cours de l'année 2006. Par contre, la structure selon le terme des reprises a enregistré une profonde modification, d'autant plus que la part des reprises à trois mois a atteint 81,7 % à fin décembre 2006 contre 66,7 % à fin décembre 2005. Corrélativement, la Banque d'Algérie a relevé le taux des reprises de liquidité à trois mois qui est passé, en février 2006, de 1,9 % à 2 %.

La facilité de dépôts rémunérés a été l'instrument qui a été utilisé le plus activement au cours de l'année 2006 afin de stériliser une bonne partie de l'excédent de trésorerie de certaines banques. Un tel excédent est corrélatif au profil de la fiscalité pétrolière. Avec un taux d'intérêt stabilisé à 0,30 %, l'encours de la facilité de dépôts rémunérés est monté à 456,7 milliards de dinars à fin décembre 2006. Les principales augmentations ont été enregistrées durant les mois de janvier, mai, juillet, novembre et décembre 2006.

L'objectif ultime de la politique monétaire exprimé en terme de stabilité à moyen terme des prix, à savoir une inflation de 3 % à moyen terme, a bien été atteint en 2006 où le taux d'inflation des prix à la consommation du Grand Alger s'est situé à 2,5 % contre 1,6 % en moyenne annuelle en 2005. En ce qui concerne l'indice national, le taux d'inflation a légèrement reculé en 2006, soit 1,8 % contre 1,9 % en 2005.

Cette performance de l'année 2006 en matière de conduite de la stratégie de l'objectif d'inflation est très appréciable dans un

contexte caractérisé par une expansion monétaire de 18,67 % contre un rythme de 11,2 % pour l'année 2005. L'objectif ultime de la politique monétaire est ainsi atteint en 2006, à mesure que le taux d'inflation est faible.

Après le trend baissier du rythme de croissance monétaire (M2) entre 2001 (22,3 %) et 2005 (11,2 %), l'année 2006 a enregistré une reprise significative de l'expansion monétaire dont l'effet inflationniste a été endigué par une conduite ordonnée des instruments indirects de la politique monétaire: reprises de liquidité, réserves obligatoires et facilité de dépôts rémunérés.

Enfin, la conjugaison de l'objectif d'inflation avec les objectifs monétaires quantitatifs amène la Banque d'Algérie à affiner de plus en plus la programmation monétaire, notamment infra annuelle, et à utiliser avec flexibilité les instruments appropriés de conduite de la politique monétaire.



CONCLUSION

CONCLUSION

Avec le retour à la stabilité du cadre macroéconomique en 2000, l'Algérie connaît ces dernières années une stabilité macroéconomique accrue et des performances économiques et financières robustes. La croissance hors hydrocarbures forte et soutenue, sous l'impulsion du plan de relance économique et du programme complémentaire de soutien à la croissance, la maîtrise de l'inflation ainsi que la viabilité des finances publiques et le net renforcement de la position financière extérieure témoignent de la solidité des fondamentaux de l'économie nationale.

L'environnement international favorable en terme de prix des hydrocarbures et la gestion prudente des ressources d'hydrocarbures ont contribué à la forte position financière extérieure nette de l'Algérie en 2006, année caractérisée par une réduction significative de l'encours de la dette extérieure à moyen et long terme qui est tombé à 4,38 % seulement du produit intérieur brut de 2006 contre 16,13 % en 2005 et 59 % pour l'année 1999. Cet acquis est le résultat de la stratégie de désendettement extérieur de l'Algérie engagée en 2004 - 2005 et qui a connu une pleine concrétisation en 2006 ; les remboursements par anticipation de la dette extérieure s'étant élevés à près de 11 milliards de dollars en 2006. Il s'agit là d'un important élément du cadre macroéconomique pour une gestion saine des ressources provenant des recettes d'hydrocarbures.

Les importants excédents de la balance des paiements extérieurs courants réalisés depuis l'année 2000, avec un niveau record atteint en 2006 (25,1 % du produit intérieur brut), témoignent de la viabilité à moyen terme de la balance des paiements, d'autant plus que le compte capital de la balance des paiements entre dans un contexte favorable après les forts remboursements par anticipation et la reprise des investissements directs étrangers.

Malgré l'ampleur des remboursements par anticipation effectués au cours de l'année 2006, la balance des paiements globale est

restée fortement en excès comme en témoigne l'accumulation soutenue des réserves officielles de change, soit 77,78 milliards de dollars à fin 2006 contre 56,18 milliards de dollars à fin 2005. Les réserves officielles de change se sont accrues de 21,60 milliards de dollars en 2006 contre 13,07 milliards de dollars en 2005.

Il importe de souligner que l'accumulation soutenue des réserves officielles de change, nécessaire pour la préservation de la stabilité financière de l'Algérie, constitue un important socle pour la croissance économique sur le moyen et long terme.

Par ailleurs, la solidité marquée de la position financière extérieure conforte le contexte de convertibilité du dinar, pour toutes les transactions internationales courantes de bonne foi, à mesure que la stabilité du taux de change effectif est un élément de compétitivité externe de l'économie nationale. Ainsi, la politique de taux de change poursuivie par la Banque d'Algérie continue de bien servir l'économie nationale.

C'est dans ce contexte de stabilité du taux de change effectif réel du dinar et de solidité marquée de la position financière extérieure nette, que l'expansion de l'économie nationale s'est poursuivie, en 2006, plus particulièrement, celle des secteurs hors hydrocarbures dont le rythme moyen est évalué à 5,5 % pour les cinq dernières années. Cette performance confirme le caractère fort et régulier de la reprise économique dans les secteurs hors hydrocarbures ; le secteur des hydrocarbures ayant connu une contre-performance en la matière en 2006.

Il importe de souligner que dans ce processus de croissance initié en 2001, dans une situation favorable de ressources nationales matérialisée par la persistance de l'excès de l'épargne sur l'investissement, les investissements de l'Etat continuent de jouer un rôle de moteur de la croissance.

Malgré l'expansion des dépenses budgétaires d'investissement à partir de l'année 2002, la politique financière de l'Etat contribue à la consolidation de la stabilité macro financière en Algérie, comme en témoignent la forte réduction de la dette extérieure

publique et l'augmentation du stock d'épargnes financières. Il s'agit là d'un élément endogène au cadre relatif à une gestion macroéconomique saine des recettes provenant des hydrocarbures.

La consolidation de la situation des finances publiques en 2006 a confirmé les très bonnes performances enregistrées depuis l'année 2000, d'autant plus que l'excédent global du Trésor a atteint 13 % du produit intérieur brut en 2006, soit une performance légèrement meilleure qu'en 2005 (12 %). De plus et malgré les remboursements de la dette publique, l'accumulation des ressources dans le Fonds de régulation des recettes a été plus soutenue en 2006. Le stock d'épargnes financières accumulées par le Trésor au titre du Fonds de régulation des recettes s'élève à 38,4 % du produit intérieur brut de 2006, correspondant à près de trois fois la liquidité des banques. La sphère budgétaire reste donc une importante source de financement de l'activité économique et donc de soutien à la croissance économique hors hydrocarbures.

La solidité marquée de la position des réserves officielles de change devient un élément distinctif de l'évolution de la situation monétaire, principalement en 2006 à travers le niveau atteint par les avoirs extérieurs nets qui dépasse, à la fin de cette année, l'agrégat monétaire M2 (monnaie fiduciaire, dépôts à vue, et les dépôts à terme en dinars et les dépôts en devises) pour près de 12 %. En effet, l'agrégat avoirs extérieurs nets s'est particulièrement accru en 2006, témoignant de la qualité de la garantie des signes monétaires dans l'économie nationale. De plus, la qualité de la stabilité monétaire qui a caractérisé l'année 2005 n'a pas été contrariée par la forte expansion monétaire de l'année 2006 (18,7 %) corrélative à la forte expansion des avoirs extérieurs nets.

L'effet inflationniste de cette expansion monétaire a été endigué par une conduite ordonnée des instruments indirects de la politique monétaire, reprises de liquidité, réserves obligatoires et facilité de dépôts rémunérés, dont l'objectif ultime a été bien atteint en 2006. Une programmation monétaire de plus en plus fine et une utilisation flexible des instruments appropriés de la

politique monétaire ont permis à la Banque d'Algérie d'absorber l'excès de liquidité sur le marché monétaire interbancaire. Ainsi, l'inflation fondamentale est restée modérée et maîtrisée.

En ce qui concerne les crédits à l'économie, après la reprise significative enregistrée en 2005 (15,9 %), leur rythme d'expansion s'est élevé à 12,1 % en 2006 avant l'ajustement pour les rachats contre 11,2 % en 2004. L'année 2006 est caractérisée par la forte croissance des crédits hypothécaires et des crédits de moyen et long terme à l'investissement.

C'est dans ce contexte d'augmentation substantielle des crédits à l'économie, que le ratio crédits au secteur privé/produit intérieur brut hors hydrocarbures poursuit son trend haussier pour atteindre 23,4 % en 2006, après un passage de 17,7 % en 2004 à 21,6 % en 2005. Cependant, la concentration des risques crédits au titre de certains groupes privés s'est accompagnée d'une nouvelle catégorie de créances non performantes.

L'élargissement de l'intermédiation bancaire, soutenue par le stock accru de ressources stables mobilisées et la solvabilité globale des banques, a bien contribué au développement des actifs des banques, pendant que l'entrée en production des deux systèmes de paiement modernes, selon les standards internationaux, ont permis l'amélioration des services bancaires de base. En particulier, ces deux systèmes de paiement assurent la traçabilité des opérations bancaires et un meilleur suivi des flux financiers.

Ainsi, l'amélioration du cadre opérationnel de l'activité bancaire et le développement soutenu de l'épargne financière offrent des opportunités additionnelles aux banques pour une amélioration des ratios et de la qualité de l'intermédiation bancaire, d'autant plus que les indicateurs de solidité financière s'améliorent. Cependant, les banques doivent recourir de plus en plus aux bonnes pratiques en matière d'évaluation, de gestion et de maîtrise des risques de crédit et autres risques bancaires.

Veillant au développement ordonné du secteur bancaire en contexte d'excès persistant de liquidité bancaire, la Banque d'Algérie a poursuivi en 2006 la conduite de la politique moné-

taire au moyen d'instruments indirects, à savoir les reprises de liquidité, la facilité de dépôts rémunérés et les réserves obligatoires, tout en améliorant la prévision de la liquidité bancaire et en affinant son contrôle. En particulier, l'évolution des facteurs autonomes de la liquidité bancaire est suivie par la Banque d'Algérie avec rigueur. Au total, la Banque d'Algérie continue de résorber la quasi totalité de l'excès de liquidités sur le marché monétaire interbancaire.

La réalisation de l'objectif ultime de la politique monétaire est en fait appuyée par la poursuite, en 2006, du renforcement sur le terrain de la supervision des banques et établissements financiers par la Banque d'Algérie et la Commission Bancaire. La conduite rigoureuse des opérations de contrôle intégral sur place, en 2006, ainsi que celle du dispositif de contrôle sur pièces ont constitué les principaux instruments du contrôle permanent et de détection de signes précurseurs de vulnérabilité. De plus, l'audit externe des banques publiques, selon les règles et normes internationales, est venu affiner et compléter leur évaluation sous l'angle financier et institutionnel.

L'acquis de stabilité monétaire constitue un ancrage appréciable pour asseoir durablement les éléments de sécurité financière, d'autant plus que le programme complémentaire de soutien à la croissance (2005-2009) est porteur d'opportunités réelles pour une dynamique de croissance plus diversifiée et durable. Cela doit s'accompagner d'une nécessaire amélioration de l'allocation des ressources.

INDEX DES GRAPHES

| | | |
|--------------|--|---------------|
| GRAPHIQUE 1 | INFLATION EN (%) | Page..... 22 |
| GRAPHIQUE 2 | PRODUCTION VARIATION ANNUELLE (%) | Page..... 22 |
| GRAPHIQUE 3 | EVOLUTION DE LA DIB & DU PIB HORS HYDROCARBURE (EN VOLUME) | Page..... 29 |
| GRAPHIQUE 4 | EVOLUTION DE LA DEPENSE INTERIEURE BRUTE EN (VOLUME) | Page..... 29 |
| GRAPHIQUE 5 | INDICE ANNUEL (IPC) | Page..... 48 |
| GRAPHIQUE 6 | INFLATION MOYENNE ANNUELLE | Page..... 48 |
| GRAPHIQUE 7 | COMMERCE EXTERIEUR | Page..... 59 |
| GRAPHIQUE 8 | SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS | Page..... 59 |
| GRAPHIQUE 9 | ENCOURS DE LA DETTE EXTERIEURE A M & L T. PAR TYPE DE CREDITS | Page..... 66 |
| GRAPHIQUE 10 | SERVICE DE LA DETTE EXTERIEURE A M&L T | Page..... 66 |
| GRAPHIQUE 11 | REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE LA DETTE | Page..... 69 |
| GRAPHIQUE 12 | STRUCTURE DE LA DETTE | Page..... 69 |
| GRAPHIQUE 13 | INDICATEURS DES FINANCES PUBLIQUES | Page..... 74 |
| GRAPHIQUE 14 | FINANCES PUBLIQUES (EN % DU PIB) | Page..... 74 |
| GRAPHIQUE 15 | STRUCTURE DES RECETTES BUDGETAIRES | Page..... 77 |
| GRAPHIQUE 16 | STRUCTURE DES DEPENSES BUDGETAIRES | Page..... 77 |
| GRAPHIQUE 17 | STRUCTURE DE LA MASSE MONETAIRE | Page..... 131 |
| GRAPHIQUE 18 | CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE | Page..... 131 |
| GRAPHIQUE 19 | GLISSEMENT ANNUEL (EN %) | Page..... 133 |
| GRAPHIQUE 20 | VARIATION ANNUELLE (EN %) | Page..... 133 |
| GRAPHIQUE 20 | MONNAIE FIDUCIAIRE | Page..... 135 |
| GRAPHIQUE 22 | MASSE MONETAIRE | Page..... 135 |
| GRAPHIQUE 23 | INDICATEURS MONETAIRES | Page..... 137 |
| GRAPHIQUE 24 | MULTIPLICATEUR MONETAIRE | Page..... 137 |

ANNEXE :
TABLEAUX STATISTIQUES

SOMMAIRE

| | | |
|----------------------------|---|--------------|
| <u>TABLEAU 1</u> | : Origine et emploi des ressources aux prix courants.. | p.158 |
| <u>TABLEAU 2</u> | : Répartition sectorielle du PIB aux prix courants..... | p.159 |
| <u>TABLEAU 3</u> | : Répartition sectorielle de la croissance du PIB réel.. | p.160 |
| <u>TABLEAU 4</u> | : Indice de production industrielle des entrep. pub.... | p.161 |
| <u>TABLEAU 5</u> | : Indices des prix à la consommation..... | p.162 |
| <u>TABLEAU 6</u> | : Revenu des ménages..... | p.163 |
| <u>TABLEAU 7</u> | : Population active, emploi et chômage..... | p.164 |
| <u>TABLEAU 8</u> | : Situation des Opérations du Trésor..... | p.165 |
| <u>TABLEAU 9</u> | : Recettes de l'Administration Centrale..... | p.166 |
| <u>TABLEAU 10</u> | : Dépenses de l'Administration Centrale..... | p.167 |
| <u>TABLEAU 11</u> | : Dette intérieure de l'Administration Centrale..... | p.168 |
| <u>TABLEAU 12</u> | : Situation monétaire..... | p.169 |
| <u>TABLEAU 13</u> | : Situation de la Banque d'Algérie..... | p.170 |
| <u>TABLEAU 14</u> | : Répartition des crédits à l'économie par maturité.... | p.171 |
| <u>TABLEAU 15</u> | : Répartition des crédits à l'économie par secteur..... | p.172 |
| <u>TABLEAU 16</u> | : Balance des paiements évalué en dollars..... | p.173 |
| <u>TABLEAU 16/1</u> | : Balance des paiements évalué en dinars..... | p.174 |
| <u>TABLEAU 17</u> | : Composition des Import. et des Export..... | p.175 |
| <u>TABLEAU 18</u> | : Exportations des hydrocarbures..... | p.176 |
| <u>TABLEAU 19</u> | : Encours et structure de la dette extérieure..... | p.177 |

**TABLEAU 1 : ORIGINE ET EMPLOI DES RESSOURCES
AUX PRIX COURANTS**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---------------------------------|--------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | (En milliards de dinars) | | | | |
| Produit Intérieur Brut | 4 541,9 | 5 266,8 | 6 127,5 | 7 498,6 | 8 391,0 |
| Dépense Intérieure Brute | 4 094,9 | 4 511,9 | 5 241,7 | 5 749,4 | 6 110,0 |
| Consommation | 2 688,4 | 2 902,5 | 3 205,0 | 3 383,3 | 3 604,0 |
| Publique | 700,4 | 777,5 | 847,0 | 865,9 | 949,0 |
| Privée | 1 988,0 | 2 125,0 | 2 358,0 | 2 517,4 | 2 655,0 |
| Investissement brut | 1 406,5 | 1 609,4 | 2 036,7 | 2 366,1 | 2 506,3 |
| Formation brute de capital fixe | 1 111,3 | 1 265,2 | 1 476,9 | 1 675,2 | 1 912,0 |
| Variations des stocks | 295,2 | 344,2 | 559,8 | 690,9 | 594,3 |
| Epargne intérieure brute | 1 853,5 | 2 364,3 | 2 922,5 | 4 115,3 | 4 787,0 |
| Epargne nationale | 1 761,5 | 2 291,0 | 2 839,0 | 3 893,6 | 4 574,8 |
| Produit National Brut | 4 364,2 | 5 059,2 | 5 867,6 | 7 125,5 | 8 062,1 |
| | (En pourcentage du PIB) | | | | |
| Produit Intérieur Brut | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Dépense Intérieure Brute | 90,2 | 85,7 | 85,5 | 76,7 | 72,8 |
| Consommation | 59,2 | 55,1 | 52,3 | 45,1 | 43,0 |
| Publique | 15,4 | 14,8 | 13,8 | 11,5 | 11,3 |
| Privée | 43,8 | 40,3 | 38,5 | 33,6 | 31,6 |
| Investissement brut | 31,0 | 30,6 | 33,2 | 31,6 | 29,9 |
| Formation brute de capital fixe | 24,5 | 24,0 | 24,1 | 22,3 | 22,8 |
| Variations des stocks | 6,5 | 6,5 | 9,1 | 9,2 | 7,1 |
| Epargne intérieure brute | 40,8 | 44,9 | 47,7 | 54,9 | 57,0 |
| Epargne nationale | 38,8 | 43,5 | 46,3 | 51,9 | 54,5 |
| Produit National Brut | 96,1 | 96,1 | 95,8 | 95,0 | 96,1 |

Source : Office National des Statistiques ; Services de la Planification

**TABLEAU 2 : REPARTITION SECTORIELLE DU PIB
AUX PRIX COURANTS**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|-------------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | (En milliards de dinars) | | | | |
| Hydrocarbures | 1 477,0 | 1 868,9 | 2 319,8 | 3 352,9 | 3 881,0 |
| Autres secteurs | 2 687,4 | 2 994,8 | 3 362,3 | 3 652,8 | 4 043,0 |
| Agriculture | 417,2 | 515,3 | 578,9 | 579,7 | 642,0 |
| Industries manufacturières | 336,6 | 350,5 | 377,7 | 400,6 | 426,0 |
| Bâtiments et travaux publics | 409,9 | 445,2 | 508,0 | 564,4 | 689,0 |
| Services hors administrations publiques | 1 024,2 | 1 130,0 | 1 290,8 | 1 470,8 | 1 588,0 |
| Services des administrations publiques | 499,5 | 553,8 | 606,9 | 637,3 | 698,0 |
| Droits et taxes à l'importation | 377,5 | 403,1 | 445,4 | 492,9 | 467,0 |
| Produit Intérieur Brut | 4 541,9 | 5 266,8 | 6 127,5 | 7 498,6 | 8 391,0 |
| | (En pourcentage du PIB) | | | | |
| Hydrocarbures | 32,5 | 35,5 | 37,9 | 44,7 | 46,3 |
| Autres secteurs | 59,2 | 56,9 | 54,9 | 48,7 | 48,2 |
| dont : Agriculture | 9,2 | 9,8 | 9,4 | 7,7 | 7,7 |
| Industries manufacturières | 7,4 | 6,7 | 6,2 | 5,3 | 5,1 |
| Services des administrations publiques | 11,0 | 10,5 | 9,9 | 8,5 | 8,3 |
| | (Variation annuelle en pourcentage) | | | | |
| Hydrocarbures | 2,3 | 26,5 | 24,1 | 44,5 | 15,8 |
| Autres secteurs | 6,9 | 11,4 | 12,3 | 8,6 | 10,7 |
| dont : Agriculture | 1,2 | 23,5 | 12,3 | 0,1 | 10,7 |
| Industries manufacturières | 7,6 | 4,1 | 7,8 | 6,1 | 6,3 |
| Services des administrations publiques | 5,8 | 10,9 | 9,6 | 5,0 | 9,5 |
| Produit Intérieur Brut | 6,6 | 16,0 | 16,3 | 22,4 | 11,9 |

Source : Office National des Statistiques ; Services de la Planification

**TABLEAU 3 : REPARTITION SECTORIELLE
DE LA CROISSANCE DU PIB REEL**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|------------|-------------------|------------|------------|-------|
| | | (En pourcentage) | | | |
| Hydrocarbures | 3,7 | 8,8 | 3,3 | 5,8 | |
| Secteurs hors hydrocarbures | 5,3 | 6,0 | 6,2 | 4,7 | 5,3 |
| Autres secteurs | | | | | |
| Agriculture | -1,3 | 19,7 | 3,1 | 1,9 | 4,9 |
| Mines | 6,1 | 0,6 | -1,0 | 12,9 | 15,1 |
| Energie et eau | 4,3 | 6,6 | 5,8 | 9,5 | 3,4 |
| Industries manufacturières publiques | -1,0 | 3,5 | -1,3 | -4,5 | -2,2 |
| Industries alimentaires | -19,1 | -20,6 | -15,7 | -14,4 | -7,6 |
| Sidérurgie, construction mécanique et électricité | 7,1 | 8,9 | 2,0 | -4,1 | 1,3 |
| Industries chimiques | -5,8 | -10,6 | -2,2 | 3,9 | -3,1 |
| Textiles | 3,7 | -2,4 | -14,4 | 0,6 | -14,0 |
| Cuirs et Peaux | -19,3 | -7,7 | 15,4 | -18,4 | -15,9 |
| Matériaux de construction | 8,4 | -7,6 | 10,3 | 4,8 | -3,8 |
| Bois et papier | 0,9 | -6,1 | -0,7 | -15,9 | 2,9 |
| Autres | 1,2 | -11,9 | 5,2 | -25,1 | -1,0 |
| Industries du secteur privé | 6,6 | 2,9 | 2,5 | 1,7 | 1,8 |
| Bâtiments et travaux publics | 8,2 | 5,5 | 8,0 | 7,1 | 11,6 |
| Services hors administrations publiques | 5,3 | 4,2 | 7,7 | 5,6 | 5,0 |
| Services des administrations publiques | 3,0 | 4,5 | 4,0 | 3,7 | 4,8 |
| Droits et taxes à l'importation | 16,7 | 2,3 | 10,2 | 5,9 | 2,7 |
| Produit Intérieur Brut | 4,7 | 6,9 | 5,2 | 5,1 | |
| Absorption intérieure brute | 8,2 | 5,5 | 7,8 | 4,1 | |
| Consommation | 4,2 | 4,0 | 5,5 | 4,2 | |
| Publique | 5,5 | 4,2 | 4,5 | 2,4 | |
| Privée | 3,8 | 4,0 | 5,8 | 4,8 | |
| Investissement brut | 7,6 | 5,1 | 8,1 | 7,9 | |
| Exportations de biens et de services non facteurs | 5,5 | 7,2 | 4,1 | 7,3 | |
| Importations de biens et de services non facteurs | 19,5 | 2,4 | 13,1 | 5,3 | |

Source : Services de la Planification

**TABLEAU 4 : INDICES DE LA PRODUCTION
INDUSTRIELLE DES ENTREPRISES PUBLIQUES**

| | (%) | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|--------------|-------------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| | | (1989 = 100) | | | | |
| Eau et Énergie | 6,9 | 187,7 | 200,0 | 211,6 | 231,7 | 239,6 |
| Hydrocarbures | 17,8 | 133,8 | 143,7 | 145,2 | 149,6 | 148,5 |
| Industries extractives | 2,7 | 83,1 | 83,6 | 82,7 | 91,0 | 104,8 |
| Constructions mécanique et électrique | 26,3 | 67,2 | 73,2 | 73,6 | 70,6 | 71,5 |
| Matériaux de construction | 8,8 | 104,8 | 96,8 | 105,4 | 112,7 | 108,5 |
| Industries chimiques | 7,0 | 88,8 | 79,4 | 78,0 | 82,3 | 79,7 |
| Industries alimentaires | 14,5 | 60,5 | 48,1 | 40,5 | 34,6 | 32,0 |
| Textiles | 9,2 | 29,6 | 28,9 | 24,6 | 24,6 | 21,2 |
| Cuirs et peaux | 2,2 | 13,0 | 12,1 | 13,5 | 10,9 | 9,2 |
| Bois et papier | 4,6 | 31,2 | 29,4 | 28,1 | 23,1 | 23,8 |
| Industries diverses | | 27,3 | 24,1 | 25,3 | 19,0 | 18,8 |
| Indice général | 100,0 | 86,2 | 87,0 | 87,3 | 88,7 | 88,4 |
| Indice général (hors hydrocarbures) | | 75,1 | 73,8 | 73,8 | 74,6 | 74,4 |
| Indice général des produits manufacturés | | 65,5 | 62,9 | 61,5 | 60,0 | 58,7 |
| | | (Variation annuelle en pourcentage) | | | | |
| Eau et Énergie | | 4,4 | 6,6 | 5,8 | 9,5 | 3,4 |
| Hydrocarbures | | 4,0 | 7,4 | 1,1 | 3,0 | -0,7 |
| Industries extractives | | 7,4 | 0,6 | -1,0 | 10,0 | 15,1 |
| Constructions mécanique et électrique | | 7,0 | 8,9 | 0,6 | -4,2 | 1,3 |
| Matériaux de construction | | 6,2 | -7,6 | 8,8 | 7,0 | -3,8 |
| Industries chimiques | | -5,8 | -10,6 | -1,8 | 5,5 | -3,1 |
| Industries alimentaires | | -19,1 | -20,6 | -15,7 | -14,6 | -7,6 |
| Textiles | | 3,9 | -2,4 | -14,8 | 0,0 | -14,0 |
| Cuirs et peaux | | -15,7 | -7,3 | 12,0 | -19,4 | -15,9 |
| Bois et papier | | 0,9 | -5,9 | -4,3 | -17,9 | 2,9 |
| Industries diverses | | 1,3 | -11,8 | 5,1 | -25,1 | -1,2 |
| Indice général | | 1,4 | 0,9 | 0,4 | 1,6 | -0,3 |
| Indice général (hors hydrocarbures) | | 0,3 | -1,7 | 0,1 | 1,0 | -0,2 |
| Indice général des produits manufacturés | | -1,1 | -3,9 | -2,2 | -2,4 | -2,2 |

Source : Office National des Statistiques

TABLEAU 5 : INDICES DES PRIX A LA CONSOMMATION

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|--|--------------|--------------|--------------|--------------|
| | (1989 = 100) | | | | |
| Indices des prix à la consommation 1/ | | | | | |
| Alimentation, boissons non alcoolisées | 606,0 | 629,6 | 652,9 | 648,0 | 675,9 |
| Habillement - Chaussures | 443,9 | 443,8 | 445,0 | 445,8 | 444,5 |
| Logement - Charges | 622,5 | 633,2 | 644,1 | 730,6 | 754,0 |
| Meubles et articles d'ameublement | 374,8 | 373,2 | 372,4 | 371,4 | 370,3 |
| Santé, Hygiène Corporelle | 660,5 | 667,0 | 666,9 | 674,4 | 681,2 |
| Transports et communication | 514,4 | 543,3 | 601,1 | 660,1 | 670,2 |
| Éducation, Culture, Loisirs | 469,2 | 470,3 | 474,2 | 475,4 | 475,9 |
| Divers | 707,0 | 709,5 | 735,2 | 734,8 | 741,3 |
| Indice général | 565,4 | 580,2 | 600,8 | 610,6 | 626,0 |
| | (Variation annuelle en pourcentage) 2/ | | | | |
| Indices des prix à la consommation 1/ | | | | | |
| Alimentation, boissons non alcoolisées | 0,3 | 3,9 | 3,7 | -0,7 | 4,3 |
| Habillement - Chaussures | 1,1 | 0,0 | 0,3 | 0,2 | -0,3 |
| Logement - Charges | 0,0 | 1,7 | 1,7 | 13,4 | 3,2 |
| Meubles et articles d'ameublement | 0,4 | -0,4 | -0,2 | -0,3 | -0,3 |
| Santé, Hygiène Corporelle | 2,6 | 1,0 | 0,0 | 1,1 | 1,0 |
| Transports et Communication | 2,9 | 5,6 | 10,6 | 9,8 | 1,5 |
| Éducation, Culture, Loisirs | 1,0 | 0,2 | 0,8 | 0,3 | 0,1 |
| Divers | 5,8 | 0,4 | 3,6 | 0,0 | 0,9 |
| Indice général | 1,4 | 2,6 | 3,5 | 1,6 | 2,5 |

Source : Office National des Statistiques

1/ Cet indice comprend 256 articles et se rapporte aux ménages de la région d'Alger

2/ Moyenne d'une année par rapport à la moyenne de l'année précédente

TABLEAU 6 : REVENU DES MENAGES

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|------|
| (En milliards de dinars) | | | | | |
| Traitements et salaires 1/ | 1 030,2 | 1 129,3 | 1 229,0 | 1 327,3 | |
| Agriculture | 43,2 | 47,6 | 51,0 | 70,6 | |
| Administration | 500,3 | 551,7 | 595,0 | 632,4 | |
| Autres secteurs | 486,7 | 530,0 | 583,0 | 624,4 | |
| | | | | | |
| Revenues des travailleurs indépendants | 1 006,3 | 1 179,3 | 1 329,0 | 1 723,0 | |
| | | | | | |
| Paiements de transfert | 546,4 | 622,0 | 772,0 | 841,7 | |
| | | | | | |
| Revenu brut | 2 582,9 | 2 930,6 | 3 330,0 | 3 892,0 | |
| | | | | | |
| Revenu disponible | 2 301,9 | 2 608,0 | 2 968,0 | 3 299,4 | |

Source : Office National des Statistiques

* Données provisoires

1/ Y compris les cotisations sociales

TABLEAU 7 : POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|-------|-------|-------|--------|--------|
| (En milliers ; sauf indication contraire) | | | | | |
| Population active | 9 305 | 9 540 | 9 780 | 10 027 | 10 110 |
| Agriculture | 1 438 | 1 565 | 1 617 | 1 683 | 1 610 |
| Autres secteurs | 7 867 | 7 975 | 8 163 | 8 344 | 8 500 |
| Population effectivement occupée | 5 462 | 5 741 | 5 976 | 6 222 | 8 869 |
| Agriculture | 1 438 | 1 565 | 1 617 | 1 683 | 1 610 |
| Autres secteurs | 4 024 | 4 176 | 4 359 | 4 539 | 7 259 |
| Industrie | 504 | 510 | 523 | 527 | |
| Bâtiment et travaux publics | 860 | 907 | 977 | 1 039 | |
| Administration | 1 503 | 1 490 | 1 510 | 1 532 | |
| Transport et communication, Commerce et Services hors Administration | 1 157 | 1 269 | 1 349 | 1 441 | |
| Travail à domicile et autres /1 | 1 455 | 1 537 | 2 070 | 2 263 | |
| Chômeurs | 2 388 | 2 262 | 1 734 | 1 542 | 1 241 |
| (En pourcentage de la population active) | 25,7 | 23,7 | 17,7 | 15,3 | 12,3 |

Source : Office National des Statistiques ; Services de la Planification

1/ Y compris les appelés au service national et les emplois irréguliers

TABLEAU 8 : SITUATION DES OPERATIONS DU TRESOR

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|
| (En milliards de dinars) | | | | | |
| Total des recettes budgétaires et dons | 1 603,2 | 1 974,4 | 2 229,7 | 3 082,6 | 3 582,3 |
| Recettes des hydrocarbures* | 1 007,9 | 1 350,0 | 1 570,7 | 2 352,7 | 2 799,0 |
| dont : Fonds de Régulation des Recettes brut | 26,5 | 448,9 | 623,5 | 1 368,8 | 1 798,0 |
| Fonds de Régulation des Recettes net | 26,5 | 292,9 | 153,2 | 1 121,0 | 1 088,4 |
| Recettes hors-hydrocarbures | 595,1 | 624,3 | 652,5 | 724,2 | 783,0 |
| Recettes fiscales | 482,9 | 524,9 | 580,4 | 640,4 | 674,8 |
| Impôts sur les revenus et les bénéfices | 112,2 | 127,9 | 148,0 | 168,1 | 228,9 |
| Impôts sur les biens et services | 223,4 | 233,9 | 274,0 | 308,8 | 315,8 |
| Droits de douane | 128,4 | 143,8 | 138,8 | 143,9 | 107,7 |
| Enregistrement et timbres | 18,9 | 19,3 | 19,6 | 19,6 | 22,4 |
| Recettes non-fiscales | 112,2 | 99,4 | 72,1 | 83,8 | 108,2 |
| Dividendes de la Banque d'Algérie | 37,6 | 42,1 | 30,0 | 48,7 | 75,3 |
| Droits | 74,6 | 57,3 | 42,1 | 35,1 | 32,9 |
| Dons | 0,2 | 0,1 | 6,5 | 5,7 | 0,3 |
| Total dépenses budgétaires | 1 550,6 | 1 690,2 | 1 891,8 | 2 052,0 | 2 428,5 |
| Dépenses courantes | 975,6 | 1 122,8 | 1 251,1 | 1 245,1 | 1 436,3 |
| Dépenses de personnel | 301,1 | 329,9 | 391,4 | 418,5 | 445,0 |
| Pensions des Moudjahidine | 74,0 | 63,2 | 69,2 | 79,8 | 91,0 |
| Matériels et fournitures | 69,8 | 58,8 | 71,7 | 76,0 | 92,6 |
| Transferts courants | 387,7 | 556,9 | 633,6 | 597,6 | 739,1 |
| dont: Services de l'Administration | 133,6 | 161,4 | 176,5 | 187,5 | 215,2 |
| Intérêts sur la dette publique | 143,0 | 114,0 | 85,2 | 73,2 | 68,6 |
| Dépenses en capital | 575,0 | 567,4 | 640,7 | 806,9 | 992,2 |
| Solde budgétaire | 52,6 | 284,2 | 337,9 | 1 030,6 | 1 153,8 |
| Solde des comptes spéciaux | -11,2 | 186,9 | 109,9 | -129,0 | 0,7 |
| Prêts nets du Trésor | 30,9 | 32,6 | 11,8 | 5,2 | 62,0 |
| Solde budgétaire, hors Fonds d'assainissement | 10,5 | 438,5 | 436,0 | 896,4 | 1 092,5 |
| Allocation au Fonds d'assainissement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Solde primaire 1/ | 153,5 | 552,5 | 521,2 | 969,6 | 1 161,1 |
| Solde global | 10,5 | 438,5 | 436,0 | 896,4 | 1 092,5 |
| Financement | -10,5 | -438,5 | -436,0 | -896,4 | -1 092,5 |
| Bancaire | 31,6 | -209,2 | -412,4 | -1 002,2 | -976,9 |
| Non bancaire | 32,8 | -138,4 | 29,6 | 221,5 | 48,9 |
| Extérieur | -74,9 | -90,9 | -53,2 | -115,7 | -164,5 |

Source : Direction Générale du Trésor

1/ Solde budgétaire hors Fonds d'assainissement + intérêts sur la dette publique

* Y compris la dividende de la compagnie pétrolière

TABLEAU 9 : RECETTES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| (En milliards de dinars) | | | | | |
| Total : Recettes budgétaires et dons | 1 603,3 | 1 974,4 | 2 229,7 | 3 082,5 | 3 582,3 |
| Recettes des hydrocarbures | 1 007,9 | 1 350,0 | 1 570,7 | 2 352,7 | 2 799,0 |
| dont : Fonds de Régulation des Recettes de l'anr | 26,5 | 448,9 | 623,5 | 1 368,8 | 1 798,0 |
| Recettes hors hydrocarbures | 595,2 | 624,3 | 652,5 | 724,1 | 783,0 |
| Recettes fiscales | 483,0 | 524,9 | 580,4 | 640,3 | 674,8 |
| Impôts sur les revenus et les bénéfiques | 112,2 | 127,9 | 148,0 | 168,1 | 228,9 |
| Impôts sur les salaires | 52,7 | 63,3 | 77,4 | 85,6 | 89,1 |
| Autres | 59,5 | 64,6 | 70,6 | 82,5 | 139,8 |
| Impôts sur les biens et services | 223,5 | 233,9 | 274,0 | 308,7 | 315,8 |
| TVA et prélèvements sur importations | 79,2 | 92,9 | 118,8 | 135,7 | 131,3 |
| TVA et prélèvements sur activité intérieure | 101,1 | 102,5 | 115,1 | 129,1 | 134,5 |
| TVA-TC-TSA sur transactions intérieure | 70,9 | 73,4 | 86,6 | 98,9 | 106,0 |
| Tabacs (TIC) | 30,2 | 29,1 | 28,5 | 30,2 | 28,5 |
| TVA sur produits pétroliers | 9,9 | 5,6 | 5,7 | 5,9 | 4,4 |
| Prélèvement sur produits pétroliers | 32,5 | 30,3 | 31,4 | 37,9 | 37,2 |
| Autres impôts | | 1,8 | 2,2 | 3,3 | 3,6 |
| Autres recettes non réparties | | | | -4,2 | 3,8 |
| Autres contributions indirects | 0,8 | 0,8 | 0,8 | 1,0 | 1,0 |
| Droits de douane | 128,4 | 143,8 | 138,8 | 143,9 | 107,7 |
| Enregistrement et timbres | 18,9 | 19,3 | 19,6 | 19,6 | 22,4 |
| Recettes non-fiscales | 112,2 | 99,4 | 72,1 | 83,8 | 108,2 |
| Droits d'entrée | 74,6 | 57,3 | 42,1 | 35,1 | 32,9 |
| Dividendes de la Banque d'Algérie | 37,6 | 42,1 | 30,0 | 48,7 | 75,3 |
| Dons | 0,2 | 0,1 | 6,5 | 5,7 | 0,3 |
| (En pourcentage du total) | | | | | |
| Total : Recettes budgétaires et dons | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |
| Recettes des hydrocarbures | 62,9 | 68,4 | 70,4 | 76,3 | 78,1 |
| Recettes hors hydrocarbures | 37,1 | 31,6 | 29,3 | 23,5 | 21,9 |
| Recettes fiscales | 30,1 | 26,6 | 26,0 | 20,8 | 18,8 |
| Impôts sur les revenus et les bénéfiques | 7,0 | 6,5 | 6,6 | 5,5 | 6,4 |
| Impôts sur les biens et services | 13,9 | 11,8 | 12,3 | 10,0 | 8,8 |
| Droits de douane | 8,0 | 7,3 | 6,2 | 4,7 | 3,0 |
| Enregistrement et timbres | 1,2 | 1,0 | 0,9 | 0,6 | 0,6 |
| Recettes non-fiscales | 7,0 | 5,0 | 3,2 | 2,7 | 3,0 |
| Dons | 0,0 | 0,0 | 0,3 | 0,2 | 0,0 |

Source : Direction Générale du Trésor

TABLEAU 10 : DEPENSES DE L'ADMINISTRATION CENTRALE

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|--|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | (En milliards de dinars) | | | | |
| Dépenses budgétaires | 1 550,6 | 1 690,2 | 1 891,8 | 2 052,0 | 2 428,5 |
| Dépenses courantes | 975,6 | 1 122,8 | 1 251,1 | 1 245,1 | 1 436,3 |
| Dépenses de personnel * | 301,1 | 329,9 | 391,4 | 418,5 | 445,0 |
| Traitements, salaires et allocations | 294,8 | 324,5 | 386,9 | 416,4 | 445,0 |
| Autres | 6,3 | 5,4 | 4,5 | 2,1 | 0,0 |
| Pensions des Moudjahidine | 74,0 | 63,2 | 69,2 | 79,8 | 91,0 |
| Matériels et fournitures | 69,8 | 58,8 | 71,7 | 76,0 | 92,6 |
| Services de l'administration | 133,6 | 161,4 | 176,5 | 187,5 | 215,2 |
| Hôpitaux | 49,2 | 59,3 | 63,2 | 61,7 | 73,4 |
| Autres (Etablis. publics à caract. admin.) | 84,4 | 102,1 | 113,3 | 125,8 | 141,8 |
| Transferts courants | 254,1 | 395,5 | 457,1 | 410,1 | 523,9 |
| Actions éducatives et culturelles | 6,9 | 8,9 | 10,1 | 13,2 | 15,9 |
| Fonds de calamité naturelle | 0,6 | 3,0 | 5,5 | 1,3 | 0,7 |
| Subventions sur produits alimentaires | 0,5 | 0,3 | 1,0 | 1,5 | 2,8 |
| Fonds spécial de solidarité nationale | 2,4 | 1,8 | 5,6 | 4,6 | 3,7 |
| Bonification d'intérêts | 1,0 | 1,7 | 1,0 | 0,8 | 0,6 |
| Fonds de Soutien : Emploi de jeunes | | 2,3 | 7,8 | 4,0 | 5,5 |
| Autres transferts | 242,7 | 377,5 | 426,1 | 384,7 | 494,7 |
| Intérêts sur la dette publique | 143,0 | 114,0 | 85,2 | 73,2 | 68,6 |
| Dépenses en capital | 575,0 | 567,4 | 640,7 | 806,9 | 992,2 |
| Prêts nets du Trésor | 30,9 | 32,6 | 11,8 | 5,2 | 62,0 |
| Allocation au Fonds d'assainissement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Total: | 1 581,5 | 1 722,8 | 1 903,6 | 2 057,2 | 2 490,5 |
| | (En pourcentage du total des dépenses) | | | | |
| Dépenses budgétaires | 98,0 | 98,1 | 99,4 | 99,7 | 97,5 |
| Dépenses courantes | 61,7 | 65,2 | 65,7 | 60,5 | 57,7 |
| Dépenses de personnel | 19,0 | 19,1 | 20,6 | 20,3 | 17,9 |
| Traitements et salaires | 18,6 | 18,8 | 20,3 | 20,2 | 17,9 |
| Matériels et fournitures | 4,4 | 3,4 | 3,8 | 3,7 | 3,7 |
| Services de l'administration | 8,4 | 9,4 | 9,3 | 9,1 | 8,6 |
| Intérêts sur la dette publique | 9,0 | 6,6 | 4,5 | 3,6 | 2,8 |
| Dépenses en capital | 36,4 | 32,9 | 33,7 | 39,2 | 39,8 |
| Prêts nets du Trésor | 2,0 | 1,9 | 0,6 | 0,3 | 2,5 |
| Allocation au Fonds d'assainissement | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |

Source : Direction Générale du Trésor

* Traitements et salaires + retraite et rente + versement forfaitaire

**TABLEAU 11 : DETTE PUBLIQUE INTERIEURE
DE L'ADMINISTRATION CENTRALE**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|--------------|--------------|----------------|----------------|----------------|
| Total dette intérieure | 982,5 | 981,8 | 1 000,0 | 1 038,9 | 1 847,3 |
| Dette courante | 107,7 | 220,5 | 280,5 | 351,1 | 403,3 |
| Bons du trésor et titres assimilés | 55,9 | 159,5 | 189,7 | 240,4 | 281,8 |
| Autres | 51,8 | 61,0 | 90,8 | 110,7 | 121,5 |
| Dette d'assainissement | 874,8 | 761,3 | 719,5 | 687,8 | 1 444,0 |
| Crédits à long terme de la Banque d'Algérie | 131,8 | 124,5 | 117,2 | 109,4 | 101,4 |
| Avance exceptionnelle de la Banque d'Algérie ** | | | | | 627,8 |
| Créances rachetées * | 661,2 | 557,2 | 554,5 | 523,2 | 663,6 |
| Entreprises publiques, EPIC & agro-industrie | 202,9 | 158,0 | | | |
| Dette d'assainissement complémentaire | 297,0 | 247,4 | | | |
| OPGI | 144,9 | 136,8 | | | |
| Dette des agriculteurs | 14,2 | 13,5 | | | |
| Bons de solidarité | 0,0 | 0,0 | | | |
| Obligations de la CNAC | 2,2 | 1,5 | | | |
| Mise à niveau des fonds propres des banques | 25,2 | 25,2 | 25,2 | 55,2 | 51,2 |
| Bons (CNR) | 37,0 | 33,9 | | 0,0 | 0,0 |
| Bons (CNAS) | 19,6 | 20,5 | 22,6 | 0,0 | 0,0 |
| Pour mémoire : | | | | | |
| Dette intérieure en pourcentage du PIB | 21,6 | 18,6 | 16,3 | 13,9 | 22,0 |
| PIB | 4 541,9 | 5 266,8 | 6 127,5 | 7 498,6 | 8 391,0 |

Source : Direction Générale du Trésor

* Rachats de créances fin 2005 (54,5 milliards de DA) non compris dans le total de 2005 mais de 2006

** Remboursement par anticipation de l'avance exceptionnelle de la BA (64,970 mds de DA) enregistré en janvier 2007

TABLEAU 12 : SITUATION MONETAIRE
(y compris caisse d'épargne)

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|---|----------------|----------------|----------------|----------------|
| | (En milliards de dinars ; fin de période) | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | 1 755,7 | 2 342,6 | 3 119,2 | 4 179,7 | 5 515,0 |
| Banque centrale | 1 742,7 | 2 325,9 | 3 109,1 | 4 151,5 | 5 526,3 |
| Banques commerciales | 13,0 | 16,7 | 10,1 | 28,2 | -11,3 |
| Avoirs intérieurs nets | 1 145,8 | 1 011,8 | 618,9 | -22,1 | -581,4 |
| Crédits intérieurs | 1 845,4 | 1 803,6 | 1 514,4 | 846,6 | 601,3 |
| Crédits à l'État (nets) | 578,6 | 423,4 | -20,6 | -933,2 | -1 304,1 |
| Banque centrale | -304,8 | -464,1 | -915,8 | -1 986,5 | -2 510,7 |
| Banques commerciales | 774,0 | 757,4 | 736,9 | 777,3 | 870,8 |
| Dépôts aux CCP et au Trésor | 109,4 | 130,1 | 158,3 | 276,0 | 335,8 |
| Crédits à l'économie * | 1 266,8 | 1 380,2 | 1 535,0 | 1 779,8 | 1 905,4 |
| Fonds de prêts de l'État | -36,2 | -59,7 | -49,0 | -54,6 | -33,5 |
| Engagements extér. à moyen et long terme | -36,6 | -41,9 | -49,6 | -20,6 | -19,4 |
| Autres postes (nets) | -626,8 | -690,2 | -796,9 | -793,5 | -1 129,8 |
| Monnaie et quasi-monnaie (M2) | 2 901,5 | 3 354,4 | 3 738,0 | 4 157,6 | 4 933,7 |
| Monnaie | 1 416,3 | 1 630,4 | 2 160,5 | 2 421,4 | 3 167,6 |
| Circulation fiduciaire (hors banques) | 664,7 | 781,4 | 874,3 | 921,0 | 1 081,4 |
| Dépôts à vue dans les banques | 642,2 | 718,9 | 1 127,9 | 1 224,4 | 1 750,4 |
| Dépôts au Trésor et CCP | 109,4 | 130,1 | 158,3 | 276,0 | 335,8 |
| Quasi-monnaie | 1 485,2 | 1 724,0 | 1 577,5 | 1 736,2 | 1 766,1 |
| | (Variation annuelle en pourcentage) | | | | |
| Monnaie et quasi-monnaie (M2) | 17,3 | 15,6 | 11,4 | 11,2 | 18,7 |
| Monnaie | 14,4 | 15,1 | 32,5 | 12,1 | 30,8 |
| Quasi-monnaie | 20,3 | 16,1 | -8,5 | 10,1 | 1,7 |
| Avoirs intérieurs nets | -1,5 | -11,7 | -38,8 | -103,6 | 2 530,8 |
| Crédits intérieurs | 12,0 | -2,3 | -16,0 | -44,1 | -29,0 |
| Crédits à l'État (nets) | 1,6 | -26,8 | -104,9 | 4 430,1 | 39,7 |
| Crédits à l'économie | 17,5 | 9,0 | 11,2 | 15,9 | 7,1 |
| Pour mémoire : | (En pourcentage) | | | | |
| Ratio de liquidité (M2/PIB) | 63,9 | 63,7 | 61,0 | 55,4 | 58,8 |
| Monnaie/PIB | 31,2 | 31,0 | 35,3 | 32,3 | 37,7 |
| Circulation fiduciaire (hors banques)/PIB | 14,6 | 14,8 | 14,3 | 12,3 | 12,9 |
| Crédits à l'économie/PIB | 27,9 | 26,2 | 25,1 | 23,7 | 22,7 |
| Monnaie/M2 | 48,8 | 48,6 | 57,8 | 58,2 | 64,2 |
| Circulation fiduciaire (hors banques)/M2 | 22,9 | 23,3 | 23,4 | 22,2 | 21,9 |
| Multiplicateur monétaire | 3,4 | 2,9 | 3,2 | 3,6 | 3,7 |

**TABLEAU 13 : SITUATION
DE LA BANQUE D'ALGERIE**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| (En milliards de dinars ; fin de période) | | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | 1 742,7 | 2 325,9 | 3 109,1 | 4 151,5 | 5 526,3 |
| Avoirs intérieurs nets | -896,1 | -1 173,7 | -1 949,0 | -2 988,2 | -4 191,0 |
| Crédits à l'État | -304,8 | -464,1 | -915,8 | -1 986,5 | -2 510,7 |
| Crédits aux banques | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres crédits | 0,8 | 0,7 | 0,6 | 0,8 | 1,3 |
| Autres postes nets | -592,1 | -710,3 | -1 033,8 | -1 002,5 | -1 681,6 |
| Base monétaire | 846,6 | 1 152,3 | 1 160,1 | 1 163,3 | 1 335,3 |
| Circulation fiduciaire | 673,7 | 787,7 | 882,5 | 930,3 | 1 092,1 |
| Dépôts des banques et étab. financiers | 172,9 | 364,6 | 277,6 | 233,0 | 243,2 |
| (Variation annuelle en milliards de dinars) | | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | 429,1 | 583,2 | 783,2 | 1 042,4 | 1 374,8 |
| Avoirs intérieurs nets | -360,3 | -277,6 | -775,3 | -1 039,2 | -1 202,8 |
| Crédits à l'État | -28,5 | -159,3 | -451,7 | -1 070,7 | -524,2 |
| Crédits aux banques | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 |
| Autres crédits | 0,1 | -0,1 | -0,1 | 0,2 | 0,5 |
| Autres postes nets | -331,9 | -118,2 | -323,5 | 31,3 | -679,1 |
| Base monétaire | 68,8 | 305,7 | 7,8 | 3,2 | 172,0 |
| Circulation fiduciaire | 89,2 | 114,0 | 94,8 | 47,8 | 161,8 |
| Dépôts des banques et étab. financiers | -20,4 | 191,7 | -87,0 | -44,6 | 10,2 |
| (Variation annuelle en pourcentage) | | | | | |
| Avoirs extérieurs nets | 32,7 | 33,5 | 33,7 | 33,5 | 33,1 |
| Avoirs intérieurs nets | 67,2 | 31,0 | 66,1 | 53,3 | 40,3 |
| Crédits à l'État | 10,3 | 52,3 | 97,3 | 116,9 | 26,4 |
| Crédits aux banques | - | - | - | - | - |
| Base monétaire | 8,8 | 36,1 | 0,7 | 0,3 | 14,8 |
| Circulation fiduciaire (hors B.A.) | 15,3 | 16,9 | 12,0 | 5,4 | 17,4 |
| Dépôts des banques et étab. financiers | -10,6 | 110,9 | -23,9 | -16,1 | 4,4 |

**TABLEAU 14 : REPARTITION DES CREDITS
A L'ECONOMIE PAR MATURITE**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| (En milliards de dinars ; fin de période) | | | | | |
| Court terme | 628,0 | 773,6 | 828,3 | 923,3 | 915,7 |
| Moyen terme | 602,8 | 559,1 | 617,6 | 747,5 | 786,4 |
| Long terme | 36,0 | 47,5 | 89,1 | 109,0 | 203,3 |
| Total : | 1 266,8 | 1 380,2 | 1 535,0 | 1 779,8 | 1 905,4 |
| (Variation annuelle en pourcentage) | | | | | |
| Court terme | 22,3 | 23,2 | 7,1 | 11,5 | -0,8 |
| Moyen terme | 13,8 | -7,2 | 10,5 | 21,0 | 5,2 |
| Long terme | 1,1 | 31,9 | 87,6 | 22,3 | 86,5 |
| Total : | 17,5 | 9,0 | 11,2 | 15,9 | 7,1 |
| (En pourcentage du total) | | | | | |
| Court terme | 49,6 | 56,0 | 54,0 | 51,9 | 48,1 |
| Moyen terme | 47,6 | 40,5 | 40,2 | 42,0 | 41,3 |
| Long terme | 2,8 | 3,4 | 5,8 | 6,1 | 10,7 |
| Total : | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

**TABLEAU 15 : REPARTITION DES CREDITS
A L'ECONOMIE PAR SECTEUR**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| (En milliards de dinars ; fin de période) | | | | | |
| Secteur public | 715,5 | 791,4 | 859,3 | 882,4 | 847,0 |
| Secteur privé | 551,0 | 588,5 | 675,4 | 897,3 | 1057,0 |
| Administration locale | 0,3 | 0,3 | 0,3 | 0,1 | 1,4 |
| Total : | 1 266,8 | 1 380,2 | 1 535,0 | 1 779,8 | 1 905,4 |
| (Variation annuelle en pourcentage) | | | | | |
| Secteur public | -3,3 | 10,6 | 8,6 | 2,7 | -4,0 |
| Secteur privé | 63,1 | 6,8 | 14,8 | 32,9 | 17,8 |
| Administration locale | 50,0 | 0,0 | 0,0 | -66,7 | 1300,0 |
| Total : | 17,5 | 9,0 | 11,2 | 15,9 | 7,1 |
| (En pourcentage du total) | | | | | |
| Secteur public | 56,5 | 57,3 | 56,0 | 49,6 | 44,5 |
| Secteur privé | 43,5 | 42,6 | 44,0 | 50,4 | 55,5 |
| Administration locale | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,0 | 0,1 |
| Total : | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 | 100,0 |

TABLEAU 16 : BALANCE DES PAIEMENTS
évaluée en dollars

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|---|--|--------------|--------------|---------------|---------------|
| | (En milliards de dollars E.U. ; sauf indication contraire) | | | | |
| Solde extérieur courant | 4,37 | 8,84 | 11,12 | 21,18 | 28,95 |
| Balance commerciale | 6,71 | 11,14 | 14,27 | 26,47 | 34,06 |
| Exportations, (f.o.b.) | 18,72 | 24,47 | 32,22 | 46,33 | 54,74 |
| Hydrocarbures | 18,11 | 23,99 | 31,55 | 45,59 | 53,61 |
| Autres | 0,61 | 0,47 | 0,67 | 0,74 | 1,13 |
| Importations, (f.o.b.) | -12,01 | -13,32 | -17,95 | -19,86 | -20,68 |
| Services, hors revenus des facteurs, net | -1,18 | -1,35 | -2,01 | -2,27 | -2,20 |
| Crédits | 1,30 | 1,57 | 1,85 | 2,51 | 2,58 |
| Débits | -2,48 | -2,92 | -3,86 | -4,78 | -4,78 |
| Revenus des facteurs, net | -2,23 | -2,70 | -3,60 | -5,08 | -4,52 |
| Crédits | 0,68 | 0,76 | 0,99 | 1,43 | 2,42 |
| Débits | -2,91 | -3,46 | -4,59 | -6,51 | -6,94 |
| Paiements des intérêts | -1,31 | -1,18 | -1,29 | -1,03 | -0,76 |
| Autres | -1,60 | -2,28 | -3,30 | -5,48 | -6,18 |
| dont: part des associés de compagn. n: | -1,60 | -2,20 | -3,12 | -4,74 | -5,29 |
| Transferts, net | 1,07 | 1,75 | 2,46 | 2,06 | 1,61 |
| Solde du compte de capital | -0,71 | -1,37 | -1,87 | -4,24 | -11,22 |
| Compte de capital | | | | | -0,01 |
| Investissements directs (net) | 0,97 | 0,62 | 0,62 | 1,06 | 1,76 |
| Capitaux officiels (net) | -1,32 | -1,38 | -2,23 | -3,05 | -11,89 |
| Tirages | 1,60 | 1,65 | 2,12 | 1,41 | 0,98 |
| Amortissements | -2,92 | -3,03 | -4,35 | -4,46 | -12,87 |
| Erreurs et omissions (net) | -0,36 | -0,61 | -0,26 | -2,25 | -1,08 |
| Solde global | 3,66 | 7,47 | 9,25 | 16,94 | 17,73 |
| Financement | -3,66 | -7,47 | -9,25 | -16,94 | -17,73 |
| Augmentation des réserves brutes (-) | -3,40 | -7,03 | -8,88 | -16,31 | -17,73 |
| Rachats au FMI | -0,30 | -0,44 | -0,37 | -0,63 | 0,00 |
| Augmentation d'autres engagements de la Banque d'Algérie (+) | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Financement exceptionnel | 0,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Rééchelonnement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Aide multilatérale à la balance des paiem. | 0,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Achats au FMI | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Pour mémoire : | | | | | |
| Réserves brutes (or non compris) | 23,11 | 32,92 | 43,11 | 56,18 | 77,78 |
| En mois d'importations des biens et services non facteurs | 19,14 | 24,32 | 23,72 | 27,36 | 36,66 |
| Valeur unitaire des Exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril) | 25,24 | 29,03 | 38,66 | 54,64 | 65,85 |

TABLEAU 16/1 : BALANCE DES PAIEMENTS
évaluée en dinars

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|--|----------------|----------------|------------------|------------------|
| | (En milliards de dinars ; sauf indication contraire) | | | | |
| Solde extérieur courant | 347,96 | 683,06 | 801,41 | 1 553,78 | 2 101,61 |
| Balance commerciale | 533,90 | 860,23 | 1 029,36 | 1 942,31 | 2 473,53 |
| Exportations, (f.o.b.) | 1 491,10 | 1 892,10 | 2 322,97 | 3 398,46 | 3 975,85 |
| Hydrocarbures | 1 443,05 | 1 856,52 | 2 273,69 | 3 344,45 | 3 893,60 |
| Autres | 48,05 | 35,58 | 49,28 | 54,01 | 82,25 |
| Importations, (f.o.b.) | -957,20 | -1 031,87 | -1 293,61 | -1 456,15 | -1 502,32 |
| Services, hors revenus des facteurs, net | -93,89 | -103,86 | -144,44 | -166,80 | -159,68 |
| Crédits | 103,37 | 121,10 | 133,55 | 183,95 | 187,58 |
| Débits | -197,26 | -224,96 | -277,99 | -350,75 | -347,26 |
| Revenus des facteurs, net | -177,69 | -207,58 | -259,86 | -373,09 | -328,89 |
| Crédits | 54,21 | 59,15 | 71,58 | 104,57 | 175,38 |
| Débits | -231,90 | -266,73 | -331,44 | -477,66 | -504,27 |
| Paiements des intérêts | -104,07 | -90,54 | -93,43 | -75,49 | -55,03 |
| Autres | -127,83 | -176,19 | -238,01 | -402,17 | -449,24 |
| dont: part des associés de compagn. n: | -127,08 | -169,90 | -224,69 | -348,01 | -384,17 |
| Transferts, net | 85,64 | 134,27 | 176,35 | 151,36 | 116,65 |
| Solde du compte de capital | -53,16 | -100,08 | -134,50 | -311,46 | -813,28 |
| Compte de capital | | | | -0,21 | -0,32 |
| Investissements directs (net) | 76,85 | 47,18 | 44,83 | 77,76 | 127,80 |
| Capitaux officiels (net) | -105,22 | -109,02 | -160,39 | -225,24 | -865,33 |
| Tirages | 127,76 | 124,62 | 152,37 | 103,57 | 71,15 |
| Amortissements | -232,98 | -233,64 | -312,76 | -328,81 | -936,48 |
| Erreurs et omissions (net) | -24,79 | -38,24 | -18,94 | -163,77 | -75,43 |
| Solde global | 294,80 | 582,98 | 666,91 | 1 242,32 | 1 288,33 |
| Financement | -294,84 | -582,98 | -666,91 | -1 242,32 | -1 288,33 |
| Augmentation des réserves brutes (-) | -270,93 | -548,93 | -640,25 | -1 196,10 | -1 288,33 |
| Rachats au FMI | -23,91 | -34,05 | -26,66 | -46,22 | 0,00 |
| Augmentation d'autres engagements de la Banque d'Algérie (+) | | | | | |
| Financement exceptionnel | | | | | |
| Rééchelonnement | | | | | |
| Aide multilatérale à la balance des paiem. | | | | | |
| Achats au FMI | | | | | |
| Pour mémoire : | | | | | |
| Réserves brutes (or non compris) | 1 842,22 | 2 392,00 | 3 130,57 | 4 122,37 | 5 534,76 |
| En mois d'importations des biens et services non facteurs | 19,15 | 22,84 | 23,90 | 27,38 | 35,91 |
| Valeur unitaire des Exportations du pétrole brut (dollars E.U./baril) | 25,24 | 29,03 | 38,66 | 54,64 | 65,85 |

**TABLEAU 17 : COMPOSITION DES IMPORTATIONS
ET DES EXPORTATIONS**

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|-------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| | (En millions de dollars E.U.) | | | | |
| Importations (f.o.b.) | | | | | |
| Alimentation | 2 572,0 | 2 516,0 | 3 385,0 | 3 374,0 | 3 572,0 |
| Énergie | 132,0 | 41,0 | 158,0 | 199,0 | 230,0 |
| Matières premières | 490,0 | 607,0 | 733,0 | 706,0 | 792,0 |
| Produits semi-finis | 2 186,0 | 2 683,0 | 3 422,0 | 3 845,0 | 4 637,0 |
| Équipements Agricoles | 139,0 | 121,0 | 157,0 | 150,0 | 90,0 |
| Équipements Industriels | 4 146,0 | 4 654,0 | 6 681,0 | 7 950,0 | 8 015,0 |
| Biens de consommation | 1 649,0 | 1 984,0 | 2 610,0 | 2 922,0 | 2 830,0 |
| : Sous/Total | 11 314,0 | 12 606,0 | 17 146,0 | 19 146,0 | 20 166,0 |
| Importat. s/paiements + reparat. mater. | 696,0 | 716,0 | 808,0 | 711,0 | 515,0 |
| :Total | 12 010,0 | 13 322,0 | 17 954,0 | 19 857,0 | 20 681,0 |
| Exportations (f.o.b.) | | | | | |
| Alimentation | 35,0 | 47,0 | 66,0 | 67,0 | 73,0 |
| Énergie | 18 109,0 | 23 993,0 | 31 550,0 | 45 588,0 | 53 608,0 |
| Matières premières | 56,0 | 49,0 | 97,0 | 136,0 | 195,0 |
| Produits semi-finis | 403,0 | 310,0 | 430,0 | 481,0 | 765,0 |
| Équipements agricoles | 20,0 | 1,0 | | | 1,0 |
| Équipements Industriels | 50,0 | 29,0 | 50,0 | 37,0 | 44,0 |
| Biens de consommation | 27,0 | 35,0 | 15,0 | 19,0 | 44,0 |
| Sous-Total : | 18 700,0 | 24 464,0 | 32 208,0 | 46 328,0 | 54 730,0 |
| Autres | 14,0 | 4,0 | 9,0 | 6,0 | 10,0 |
| Total : | 18 714,0 | 24 469,0 | 32 217,0 | 46 334,0 | 54 740,0 |
| dont : exportations hors hydrocarbures | 605,0 | 475,0 | 667,0 | 746,0 | 1 132,0 |
| | (En pourcentage) | | | | |
| En proportion du total des importations (non compris imp. s/paiements et réparât. matériels) | | | | | |
| Alimentation | 22,7 | 20,0 | 19,7 | 17,6 | 17,7 |
| Équipement industriel | 36,6 | 36,9 | 39,0 | 41,5 | 39,7 |
| Biens de consommation | 14,6 | 15,7 | 15,2 | 15,3 | 14,0 |
| En proportion du total des exportations | | | | | |
| Exportations hors hydrocarbures | 3,2 | 1,9 | 2,1 | 1,6 | 2,1 |

Source: Direction Générale des Douanes (services liés déduits)

TABLEAU 18 : EXPORTATIONS DES HYDROCARBURES

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| Pétrole brut | | | | | |
| Valeur (millions US \$) | 5 056,1 | 7 719,7 | 12 559,7 | 19 340,7 | 22 697,4 |
| dont : Rapatriement des bénéfiques | 1 298,8 | 1 894,5 | 2 501,8 | 4 009,8 | 4 624,9 |
| Volume (millions de barils) | 200,5 | 266,2 | 326,0 | 354,3 | 345,3 |
| (millions de tonnes métriques) | 25,4 | 33,8 | 41,3 | 45,0 | 44,0 |
| Prix d'unité (US \$ par baril) | 25,2 | 29,0 | 38,7 | 54,6 | 65,9 |
| Condensat | | | | | |
| Valeur (millions US \$) | 3 055,3 | 3 572,4 | 4 878,2 | 6 307,3 | 7 268,0 |
| dont : Rapatriement des bénéfiques | 158,6 | 144,9 | 132,1 | 156,1 | 152,7 |
| Volume (millions de barils) | 131,2 | 123,2 | 120,7 | 120,9 | 119,1 |
| (millions de tonnes métriques) | 14,8 | 13,9 | 13,6 | 13,8 | 13,4 |
| Prix d'unité (US \$ par baril) | 23,3 | 29,0 | 40,4 | 52,2 | 61,0 |
| Produits pétroliers raffinés | | | | | |
| Valeur (millions US \$) | 2 493,8 | 3 018,1 | 3 029,0 | 3 940,9 | 4 756,3 |
| Volume (millions de barils) | 98,8 | 98,8 | 90,1 | 87,6 | 88,5 |
| (millions de tonnes métriques) | 12,5 | 12,5 | 10,0 | 9,5 | 9,6 |
| Prix d'unité (US \$ par baril) | 25,2 | 30,6 | 33,6 | 45,0 | 53,7 |
| Gaz de pétrole liquéfié (GPL) | | | | | |
| Valeur (millions US \$) | 1 754,9 | 2 165,7 | 2 583,3 | 3 337,0 | 3 626,2 |
| dont : Rapatriement des bénéfiques | 137,3 | 156,3 | 124,9 | 245,6 | 239,3 |
| Volume (millions de barils) | 94,7 | 92,9 | 55,3 | 77,0 | 71,1 |
| (millions de tonnes métriques) | 8,1 | 7,9 | 6,5 | 6,5 | 6,9 |
| Prix d'unité (US \$ par baril) | 18,5 | 23,3 | 46,7 | 43,3 | 51,0 |
| Gaz naturel liquéfié (GNL) | | | | | |
| Valeur (millions US \$) | 2 888,5 | 3 778,9 | 3 757,0 | 5 337,4 | 6 383,1 |
| Volume (millions de m3) | 44,7 | 46,1 | 40,3 | 40,3 | 39,0 |
| Volume (milliards de BTU) | 1 044,6 | 1 077,4 | 941,8 | 941,8 | 911,9 |
| Prix d'unité (US \$ par m3 de GNL) | 64,7 | 82,0 | 93,2 | 132,4 | 164,1 |
| Prix d'unité (US \$ par million de BTU) | 2,8 | 3,5 | 4,0 | 5,7 | 7,0 |
| Gaz naturel (GN) | | | | | |
| Valeur (millions US \$) | 2 860,6 | 3 738,5 | 4 742,9 | 7 324,6 | 8 877,0 |
| dont : Rapatriement des bénéfiques | | | 359,2 | 332,2 | 271,3 |
| Volume (milliards de m3) | 31,1 | 31,7 | 35,3 | 39,8 | 37,8 |
| Volume (milliards de BTU) | 1 172,6 | 1 196,9 | 1 338,6 | 1 493,2 | 1 416,0 |
| Prix d'unité (US \$ par m3) | 92,1 | 117,8 | 134,2 | 183,9 | 234,3 |
| Prix d'unité (US \$ par million de BTU) | 2,4 | 3,1 | 3,5 | 4,9 | 6,3 |
| Recettes totales des hydrocarb.(millions U\$) | 18 109,2 | 23 993,3 | 31 550,1 | 45 587,9 | 53 608,0 |
| dont : Part des associés de l'entr. nation. | 1 594,8 | 2 195,7 | 3 117,9 | 4 743,7 | 5 288,2 |
| (En pourcentage du total des exportations) | | | | | |
| Pétrole brut | 27,9 | 32,2 | 39,8 | 42,4 | 42,3 |
| Autres | 72,1 | 67,8 | 60,2 | 57,6 | 57,7 |
| Condensat | 16,9 | 14,9 | 15,5 | 13,8 | 13,6 |
| Produits pétroliers raffinés | 13,8 | 12,6 | 9,6 | 8,6 | 8,9 |
| Gaz de pétrole liquéfié (GPL) | 9,7 | 9,0 | 8,2 | 7,3 | 6,8 |
| Gaz naturel liquéfié (GNL) | 16,0 | 15,7 | 11,9 | 11,7 | 11,9 |
| Gaz naturel (GN) | 15,8 | 15,6 | 15,0 | 16,1 | 16,6 |

Source : Ministère de l'Énergie

TABLEAU 19 : ENCOURS ET STRUCTURE DE LA DETTE EXTERIEURE

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 |
|--|------------------------------|---------------|---------------|---------------|--------------|
| | (En milliards de dollars EU) | | | | |
| Crédits multilatéraux | 5,010 | 5,029 | 4,227 | 2,588 | 0,402 |
| Emissions obligataires | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,100 |
| Crédits bilatéraux | 4,920 | 5,265 | 5,212 | 4,116 | 3,894 |
| Crédits gouver. directs | 1,500 | 1,414 | 1,833 | 1,924 | 1,879 |
| Créd. ach. & fourn. assurés | 3,420 | 3,851 | 3,379 | 2,192 | 2,016 |
| Crédits financiers | 0,297 | 0,438 | 0,508 | 0,573 | 0,636 |
| Crédits finan. & crédits-bail | 0,297 | 0,266 | 0,402 | 0,152 | 0,101 |
| Opérations de reprofilage | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 | 0,000 |
| Financement d'acomptes | 0,000 | 0,172 | 0,106 | 0,421 | 0,535 |
| Crédits commer. non assurés | 0,125 | 0,227 | 0,094 | 0,097 | 0,030 |
| Crédits fournisseurs | 0,125 | 0,227 | 0,094 | 0,097 | 0,030 |
| Autres crédits | - | - | - | 0,000 | 0,000 |
| Crédits de rééchelonnement | 12,188 | 12,244 | 11,370 | 9,111 | 0,000 |
| Créanciers officiels | 10,241 | 10,523 | 9,971 | 8,153 | 0,000 |
| Autres créanciers | 1,947 | 1,721 | 1,399 | 0,958 | 0,000 |
| Total dette à M. & L. terme | 22,540 | 23,203 | 21,411 | 16,485 | 5,062 |
| Total dette à court terme * | 0,102 | 0,150 | 0,410 | 0,707 | 0,550 |
| Total dette extérieure | 22,642 | 23,353 | 21,821 | 17,192 | 5,612 |

* D'une durée initiale d'une année et moins